

MANUEL D'ÉDITION DES DONNÉES

A. DIRECTIVES GÉNÉRALES POUR L'ÉDITION DE DONNÉES

Les directives d'édition présentées dans ce chapitre ne se rapportent qu'aux contrôles qui doivent être effectués pour vérifier la cohérence interne des réponses aux questionnaires modèles de l'EDS (Enquête Démographique et de Santé). Les spécifications ne couvrent pas les contrôles d'étendues ou de passages. Selon de la situation du traitement de données du pays, la plupart des contrôles de cohérence simples peuvent s'effectuer pendant la phase de saisie de données. Toutefois, la plupart des contrôles de cohérence complexes seront effectuées lors d'une phase secondaire de l'édition. Certains contrôles sont effectués, à la fois, pendant l'étape de saisie et celle d'édition de données. Lors de la saisie, ces contrôles sont utilisés principalement pour la détection des erreurs de saisie.

Les directives de contrôle de cohérence incluent des instructions sur les étapes à suivre pour résoudre les incohérences détectées au cours de l'édition de données et les mesures à prendre lorsque les incohérences ne peuvent être résolues par l'examen des réponses à d'autres questions pertinentes. Lors du contrôle des données, et avant de faire un changement, l'éditeur doit **REVOIR TOUTES LES QUESTIONS PERTINENTES IMPLIQUÉES DANS UNE INCOHÉRENCE**. Les changements ne doivent jamais être effectués mécaniquement, sans révision attentive de toutes les réponses concernées.

Quand une erreur se manifeste pendant la saisie de données, l'opérateur doit contrôler à la fois la question saisie et celles qui la précèdent, en revenant aux pages antérieures et en s'assurant qu'il n'y a pas eu d'erreurs de saisie des données. L'opérateur doit aussi revenir aux questions mentionnées dans le message d'erreur, pour vérifier qu'aucune erreur de frappe n'a été commise. S'il n'y a pas d'erreurs de frappe, l'opérateur doit demander au superviseur de la saisie de résoudre le problème.

La phase d'édition doit être organisée de façon à optimiser la cohérence dans la chaîne de correction. On doit prendre soin de s'assurer que toutes les procédures sont appliquées de la même manière. Chaque règle de l'édition doit être appliquée selon le manuel. Toutes les sorties de l'ordinateur spécifiant les erreurs détectées durant cette phase doivent être conservées.

Le personnel chargé de l'édition doit s'assurer que toutes les modifications effectuées sur le fichier de données sont notés sur les questionnaires avec un stylo VERT. L'utilisation des stylos verts permettra de distinguer les corrections faites par le personnel du bureau de celles faites par les enquêtrices (stylo bleu/noir) et de celles faites par les contrôleurs de terrain (stylo rouge). Toutes les corrections effectuées sur les données doivent être inscrites sur le questionnaire original, en rayant la réponse initiale d'un seul trait et en écrivant la nouvelle réponse à côté.

La phase édition des données de l'EDS doit commencer immédiatement après que le contrôle des questionnaires d'une zone d'échantillon particulière ait été achevé. Le processus d'édition doit alors être répété pour cette zone jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'erreurs détectées.

La supervision doit assurer que les règles, précisées ci-dessous pour la correction des incohérences sont appliquées de manière uniforme et que les erreurs qui se répètent dans les questionnaires sont corrigées de façon standard. Une fois encore, la règle essentielle de l'édition des données, que ce soit au bureau ou sur le terrain, doit être respectée: **EN AUCUN CAS UNE RÉPONSE NE DOIT ÊTRE INVENTÉE**. Les changements ne peuvent être effectués que s'il y a une preuve justifiant la modification de la réponse. Si une valeur incohérente ne peut pas être corrigée et qu'une correction est nécessaire, cette valeur doit être remplacée par un code qui signifie qu'elle est incohérente (7, 97 ou 997). Il faut faire attention à ne pas confondre les codes 7 (utilisées pour remplacer des réponses incohérentes qui ne peuvent pas être corrigées) avec les codes 8 (98 ou 998) (utilisées par les enquêtrices pour signaler que l'enquêtée a répondu à la question par "Ne sait pas") ou avec les codes 9 (99 ou 999) (utilisées

dans le cas des erreurs de passage où une question n'a pas été posée à l'enquêtée ou que l'enquêtée ne voulait pas répondre à une question à laquelle elle devait donner une réponse).

Enfin, la phase d'édition des données de l'EDS nécessite un engagement du coordonnateur de l'enquête EDS et des cadres du projet. La solution des incohérences dans les réponses, en particulier celles qui concernent les informations sur les intervalles et les dates, nécessite une connaissance approfondie de la nature et des objectifs généraux du questionnaire de l'enquête aussi bien que des interrelations entre des questions spécifiques. Généralement, le personnel informatique ne sera pas composé de gens ayant cette formation ou cette expertise. Par conséquent, l'édition de données doit être organisée de telle sorte qu'elle en favorise une collaboration étroite entre le personnel technique de l'enquête et le personnel informatique.

B. RÔLE DU TABLEAU D'ÉVÉNEMENTS

Une des tâches les plus critiques de l'édition des données de l'EDS est le contrôle de la cohérence interne des informations collectées relatives aux dates et/ou aux intervalles de temps. Par exemple, il est nécessaire de contrôler que l'intervalle entre deux naissances rapportées dans l'historique des naissances n'est pas trop court, ou bien qu'au moment de la naissance de son premier enfant, une enquêtée n'était pas trop jeune pour avoir un enfant. Les informations sur les durées d'allaitement, d'aménorrhée et d'abstinence entre deux naissances doivent aussi être contrôlées pour voir si elles sont cohérentes avec les dates de naissance déclarées.

Voici les événements importants, pour lesquels une série de contrôles de cohérence seront effectuées:

- La date de naissance de l'enquêtée (A105)
- La date de la première union (A512)
- La date de naissance de chaque enfant (A512)
- La date de stérilisation (A321)
- La date de conception de la grossesse actuelle (A228)
- La date de l'enquête

D'autres rubriques, dont la cohérence avec les informations présentées ci-dessus sera contrôlée lors de la phase d'édition comportent:

- L'âge de l'enquêtée (A106)
- L'âge de la dernière naissance (si l'enfant est vivant) (A217)
- L'âge au décès (si l'enfant est décédé) (A219)
- Le temps écoulé depuis les dernières règles (A236)
- La durée d'utilisation de la méthode contraceptive actuelle (Calendrier Coll/A236)
- La durée d'aménorrhée (naissances vivantes des cinq dernières années) (A421)
- La durée d'abstinence (naissances vivantes des cinq dernières années) (A424)
- La durée d'allaitement (naissances vivantes des cinq dernières années) (A429)
- Le temps écoulé depuis les derniers rapports sexuels (s'il y a déjà eu des rapports sexuels) (A515)
- L'âge aux premiers rapports sexuels (s'il y a déjà eu des rapports sexuels) (A519)

Les spécifications d'édition pour le contrôle de cohérence de ces rubriques supposent, comme partie du processus d'édition, que le logiciel de l'EDS va compiler un tableau d'événements. Le tableau d'événements facilite le contrôle de la cohérence des dates et intervalles. Il contient jusqu'à 30 entrées, en commençant par la date de naissance de l'enquêtée, suivi de la date de sa première union, de la date de naissance de chacun de ses enfants à partir de l'historique des naissances, de la date de stérilisation (si c'est le cas), de la date de conception de la grossesse actuelle (si c'est le cas) et de la date complète de l'enquête.

Les entrées dans le tableau d'événements seront créées en termes de codes mois siècle (CMS). Pour tout événement le CMS repose sur la date de l'événement (p.ex., la date de naissance de l'enquêtée) et, il est calculé en multipliant par 12 l'année dans laquelle l'événement a eu lieu et en lui ajoutant le code du mois de l'événement.

Dans le tableau suivant figurent des exemples de CMSs qui pourraient être calculés par le logiciel de l'EDS, en se basant sur les informations des dates de naissance, dans une enquête EDS typique:

A212	A215M	A215A	A217	CMS
01	98	84	09	-
02	01	87	07	1045
03	98	89	98	-
04	01	92	02	1105
05	03	93	01	1119

Pour les enfants 02, 04 et 05, les codes mois siècle sont considérés comme étant complètement spécifiés puisque la date de naissance complète (c.à.d, à la fois le mois et l'année) est connue. Pour les enfants 01 et 03, pour lesquels seule l'année de naissance est connue, il n'est pas possible de spécifier exactement le code mois siècle. Toutefois, en utilisant les informations sur l'âge de l'enfant au moment de l'enquête (question A217) et la date de l'enquête (supposé être Aout 1994, dans cet exemple), les limites inférieures et supérieures du CMS pour les enfants 01 et 03 peuvent être déterminées. La limite inférieure du CMS (CMSI) est calculé sur la base du mois de naissance le plus ancien possible pour une année de naissance, un âge et une date d'enquête donnés, tandis que la limite supérieure du CMS (CMSS) est calculé sur la base du mois de naissance le plus tardif possible compte tenu des mêmes informations.

Plusieurs facteurs, autres que l'année de naissance, l'âge et la date d'enquête, peuvent être pris en considération pour calculer les limites supérieures et inférieures du CMS d'un événement qui n'est pas complètement spécifié, y compris la date des naissances précédente et suivante, mais les CMSI (1017) et CMSS (1020) présentés dans l'exemple suivant ne sont déterminés que par la date de naissance et l'âge de l'enfant. Ainsi, pour l'enfant 01, né en 1984 et âgé de 9 ans au moment de l'enquête EDS qui s'est déroulée en Aout 1994, la limite inférieure de la date de naissance (c.à.d, la date de naissance la plus ancienne possible, cohérente avec l'âge, l'année de naissance et la date de l'enquête) est septembre 1984, tandis que la limite supérieure de la date de naissance est décembre 1984.

A212	A215M	A215A	A217	ICMS	SCMS
01	98	84	09	1017	1020
02	01	87	07	1045	1045
03	98	89	98	1069	1080
04	01	92	02	1105	1105
05	03	93	01	1119	1119

Remarquez que pour les événements pour lesquels une date est complètement spécifiée, (p.ex., la date de naissance de l'enfant 04) les limites CMSI et CMSS sont égales.

La section ?? du chapitre ??, Imputation, fournit plus de détails sur le contrôle et le processus d'imputation des dates et identifie les facteurs qui agissent en tant que contraintes sur les dates considérées critiques dans le processus d'édition de l'EDS. Par exemple, l'information sur l'âge d'un enfant vivant agit comme contrainte sur la date de naissance de cet enfant; c.à.d, la cohérence entre l'âge et la date de naissance sera contrôlé et un message

d'erreur sera imprimé si l'âge est incohérent avec l'intervalle entre la date de naissance et la date de l'enquête. L'erreur doit être corrigée par le personnel d'édition en suivant les procédures précisées dans les directives détaillées d'édition présentées dans les sections suivantes.

Dans le cas des femmes ou des enfants dont les dates de naissance coïncident avec le mois de l'enquête, l'âge enregistré comme réponse à la question A106 peut ne pas être égal à l'âge calculé à partir de la date de l'enquête et de la date de naissance enregistrée à la question A105. Par exemple, supposons que la date de l'enquête est le 17 août 1994, l'âge calculé d'une femme née en août 1974 devrait être 20 ans car, à des fins d'édition et d'imputation de l'EDS, on suppose que toutes les naissances et tous les autres événements ont lieu le premier jour du mois. Si le jour réel de naissance de la femme vient après le jour de l'enquête, par exemple le 25 août, elle peut avoir déclaré un âge de 19 ans puisqu'elle n'avait pas encore célébré son anniversaire. En général, la procédure d'édition et d'imputation de l'EDS exige que, dans les étapes finales de préparation du fichier de données apuré, l'âge déclaré de la femme soit rendu égal à l'âge calculé. Ainsi dans l'exemple ci-dessus, l'âge calculé dans le processus d'édition sera changé de 19 ans en 20 ans.

La seule exception à cette procédure ne se produit que dans très peu de cas dans lesquels une enquêtée déclare que son âge est 49 ans mais l'âge calculé est 50 ans. Dans de tels cas, changer l'âge déclaré en l'âge calculé rendrait la femme inéligible pour l'EDS. Pour éviter l'exclusion de la femme de l'échantillon, le mois de naissance sera ajusté pour le rendre cohérent avec l'âge déclaré. Par exemple, dans le cas d'une femme enquêtée en août 1994 qui dit que sa date de naissance est août 1944 et que son âge est 49 ans, le mois de naissance août 1944, à la question A105, seraient remplacé par septembre 1944.

Dans l'édition de l'EDS, les intervalles entre les dates des événements importants seront aussi contrôlés pour voir s'ils sont égaux ou dépassent un intervalle minimum défini. Les intervalles minimums estimés par l'EDS sont définis au tableau ??, section ?? chapitre ??, Imputation.

Le logiciel de l'EDS utilise les codes mois-siècle en contrôlant la cohérence entre deux événements successifs. Par exemple, l'intervalle (en mois) entre les naissances de l'enfant '04' et de l'enfant '05' (IEN) peut être calculé, en utilisant les codes mois siècle, comme suit:

$$\begin{aligned} \text{IEN} &= \text{CMSS}(\text{enfant } 05) - \text{CMSI}(\text{enfant } 04) \\ 14 &= 1119 - 1105 \end{aligned}$$

L'intervalle ci-dessus est cohérent avec l'intervalle minimum entre naissances supposé égal à 9 mois, qui est nécessaire entre deux naissances successives. L'intervalle minimum utilisé entre la naissance de jumeaux est zéro. On doit noter que le minimum de 9 mois est différent de l'intervalle minimum de 7 mois appliqué dans la phase I de l'EDS et de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité (EMF).

Enfin, pour les enfants nés depuis janvier 1991, le processus d'édition de l'EDS contrôlera la cohérence entre la date de naissance des enfants en question et les informations collectées sur les durées d'aménorrhée, d'allaitement et d'abstinence, ainsi que sur les dates de vaccination de l'enfant. En éditant ces données, le logiciel de l'EDS utilise l'intervalle maximum possible pour tester une réponse donnée. Par exemple, en contrôlant la cohérence de la durée déclarée d'aménorrhée qui suit la date de naissance de l'enfant 04, le logiciel calcule la durée maximum d'aménorrhée (DMAM) cohérente avec la date de naissance de l'enfant 05, en supposant que la durée minimum admissible d'une grossesse est 7 mois. Remarquez que l'intervalle minimum entre naissances est de 2 mois plus long que la durée minimum de grossesse en supposant qu'il n'est pas possible de tomber enceinte pendant, au moins, deux mois après la naissance de l'enfant. Dans le cas de l'exemple ci-dessus:

$$\begin{aligned} \text{DMAM} &= (\text{CMSS}(\text{enfant } 05) - 7) - \text{CMSI}(\text{enfant } 04) \\ \text{DMAM} &= (1119 - 7) - 1105 \\ 7 &= 1112 - 1105 \end{aligned}$$

Si la durée d'aménorrhée déclarée par la mère en réponse à la question B420 pour l'enfant '04' dépasse 7 mois, le logiciel enverra un message indiquant que la durée d'aménorrhée est incohérente avec la longueur de l'intervalle entre la naissance des enfants 04 et 05.

Des directives détaillées, sur les procédures à suivre pour la correction des erreurs de cohérence de ces rubriques, sont décrites ci-après. En contrôlant chaque message d'erreur produit, comme partie de ce processus, il est important que le personnel d'édition examine toujours attentivement toutes les réponses adéquates, dans le questionnaire, avant de faire des corrections. **UNE CORRECTION NE DOIT JAMAIS ÊTRE FAITE UNIQUEMENT SUR LA BASE D'UN MESSAGE D'ERREUR, SANS REGARDER LE QUESTIONNAIRE.**

C. COMMENT RÉSOUDRE LES ERREURS DE PASSAGE

Avant de présenter les directives de correction des incohérences dans le fichier de données, le problème concernant la façon de résoudre les erreurs de passage doit être passé en revue. Ces erreurs seront découvertes durant la saisie de données. Le superviseur du personnel et les agents de saisie de données doivent examiner les suggestions suivantes.

Les erreurs de passage peuvent provenir d'erreurs commises par l'enquêtrice sur le terrain ou par l'agent lors de la saisie de données. Les erreurs de passage seront évidentes pour un agent s'il trouve (1) des réponses dans le questionnaire qu'il ne peut pas introduire dans le fichier de données, ou (2) s'il ne trouve pas de réponses dans un champ de données du questionnaire pour lequel le logiciel attend une entrée.

Pour résoudre ces erreurs, l'agent doit examiner le questionnaire en main et les données qui ont été introduites dans le fichier. En passant en revue les écrans de l'ordinateur et en comparant les codes introduits dans chaque champ avec les codes trouvés dans le questionnaire, l'agent doit pouvoir localiser le problème.

Si les codes sur l'écran de l'ordinateur ne correspondent pas à ceux du questionnaire, l'agent doit revenir en arrière pour revoir plus d'écrans de l'ordinateur pour s'assurer qu'il n'y a pas eu d'erreurs commises avant de trouver cette erreur. Il doit alors corriger toutes les erreurs rencontrées, en ne modifiant pas le questionnaire. Si des erreurs majeures de passage sont rencontrées, le superviseur du personnel doit en être avisé pour que le personnel du terrain soit averti de ces problèmes.

Si les codes sur les écrans de l'ordinateur correspondent à ceux du questionnaire, l'erreur a été faite sur le terrain et le code 9, 99 ou 999, ("manquant") doit être introduit dans l'ordinateur (et inscrit dans le questionnaire à l'encre VERTE), pour chaque question à laquelle il n'y a pas de réponse. Pour les variables alpha-numériques (questions codifiées en utilisant des lettres), telle que le calendrier et quelques questions de la section 4 du questionnaire, le code "?" doit être utilisé pour les données manquantes.

Dans quelques cas, il est possible de déduire la réponse correcte à partir d'autres informations enregistrées dans le questionnaire. Ceci est en particulier le cas pour les questions qui affectent le flux du questionnaire. Par exemple, si la question "Etes-vous enceinte en ce moment?" a été laissée vide, mais que la question suivante "De combien de mois êtes-vous enceinte?" contient la réponse "3 mois", la réponse à la première question est évidemment "Oui". Dans un tel cas cette réponse doit être utilisée, car l'utilisation du code "Non déclaré" pour les données manquantes est supposé, en général, être une réponse négative et la question suivante doit être sauté dans le programme de saisie.

D. DIRECTIVES SPÉCIFIQUES POUR L'ÉDITION DES DONNÉES

La section suivante fournit des directives spécifiques à appliquer pour corriger les incohérences qui seront détectées lors de la saisie de données ou de la phase d'édition de l'EDS. De nouveau, lorsqu'on décide de faire des corrections, les principes généraux suivants doivent être observés:

- En faisant des corrections lors de cette phase, le personnel d'édition de données doit examiner les questionnaires dans lesquels des erreurs sont détectées, en recherchant en premier lieu les erreurs de saisie de données et ensuite en contrôlant les incohérences, et non pas en examinant la liste d'erreurs uniquement.
- Toutes les questions pertinentes des questionnaires individuel et ménage doivent être examinées avant de prendre une décision quant à la manière de corriger les réponses incohérentes. Le personnel

d'édition de l'EDS ne doit jamais corriger les erreurs d'une manière automatique (c.à.d. en introduisant systématiquement le code 97 même dans les cas où il est possible de déterminer la réponse correcte).

- Certains calculs faits par l'ordinateur ont une tolérance d'un mois. Par exemple, si un enfant est né le dernier jour du mois de juillet 1990 et que l'enquête a lieu le 1 août 1990, l'âge de l'enfant calculé sera égal à un mois, alors qu'en fait son âge est de zéro mois. Dans un autre cas, un enfant pourrait être né le 1er août, sa mère est enquêtée le 31 août, et l'âge calculé de l'enfant est 0 mois alors qu'il est âgé de près d'un mois.

Cette tolérance doit être gardée à l'esprit lorsqu'on examine les incohérences. Si une erreur est rapportée et que l'erreur est une question d'un mois, les données peuvent être ajustées; en d'autres termes, les données ne sont pas forcément incohérentes et l'information incohérente la plus fiable peut être modifiée d'un mois. Cependant, si l'erreur est plus grande qu'un mois, l'information incohérente la plus fiable doit être changée en 7, 97 ou 997 pour signaler une réponse incohérente.

Dans les directives qui suivent vous allez trouver cette phrase: "La 'Règle de Un' peut être appliquée". Ceci se réfère à la correction de la donnée, si l'erreur n'est pas supérieure à un mois. Cette règle ne doit pas être appliquée dans d'autres cas.

- Les directives de correction des erreurs détectées dans cette phase doivent être appliquées d'une manière standard. Des règles uniformes doivent être suivies lorsqu'on prend la décision de modifier des réponses incohérentes. Les décisions d'édition qui ne sont pas envisagées dans les directives qui suivent, doivent être documentées.
- Le personnel d'édition doit faire attention à ne faire des modifications que lorsqu'il y a des preuves justifiant la nouvelle réponse. De nouveau, la règle essentielle de l'édition de données doit s'appliquer: EN AUCUN CAS UNE RÉPONSE NE DOIT ETRE INVENTÉE.
- Une autre règle de base de l'édition, lors de la correction des incohérences, est de changer le moins possible les réponses.
- Toutes les erreurs détectées lors de cette phase doivent être corrigées dans le questionnaire aussi bien que sur l'écran. Les corrections doivent être faites au stylo VERT de telle sorte qu'elles soient différenciées de celles faites au moment du terrain. Les réponses initiales doivent être rayées d'un seul trait et les nouvelles réponses doivent être écrites à côté des cases de codification. NE JAMAIS ÉCRIRE UNE CORRECTION SUR LA RÉPONSE ORIGINALE.

Résoudre les incohérences est une tâche souvent difficile. Les cadres de l'enquête doivent être consultés par le personnel d'édition pour l'assister dans la solution des problèmes difficiles. Ils doivent revoir régulièrement le travail des membres du personnel d'édition pour s'assurer qu'ils ont respecté les principes décrits ci-dessus.

E. MESSAGES D'ÉDITION DE DONNÉES ET GUIDE DE CORRECTION

Les codes suivants sont utilisés pour indiquer la source et le type du message d'erreur:

- S** : Erreurs de saisie de données, nécessitent la correction des données.
- A** : Avertissement durant la saisie nécessitant de vérifier la donnée lorsqu'une ambiguïté est introduite, mais la corriger seulement si des erreurs de frappe sont trouvées.
- C** : Contrôlé automatiquement par le programme de saisie de données. Aucun message n'est généré et les explications sont fournies pour plus d'informations.
- E** : Erreur lors de l'édition/imputation des données, nécessitant un contrôle et une correction peut s'avérer nécessaire.
- M** : Message d'erreur lors de l'édition/imputation des données indiquant des situations inhabituelles dans les données, qui ne nécessite, en général, aucune correction.

Dans les messages d'erreurs, une suite de caractères précédés du symbole pourcentage (%) peut apparaître. Ceci indique que la suite de caractères sera remplacée par une valeur lorsque le message sera affiché ou imprimé. Cette suite de caractères prend plusieurs formes:

- %nd** : Une valeur numérique contenant *n* chiffres sera affichée. Par exemple, %2d représente un nombre de deux chiffres, comme 44. Si la valeur demande moins que le nombre de positions spécifiées, le nombre sera affiché avec des zéros d'entêtes.
- %0nd** : Une valeur numérique contenant *n* chiffres sera affichée. Par exemple, %02d représente un nombre de deux chiffres, comme 07. Si la valeur demande moins que le nombre de positions spécifiées, le nombre sera affiché avec des zéros d'entêtes.
- %n.xf** : Un nombre à virgule flottante sera affiché, contenant *n* chiffres dont *x* formant la partie décimale et un point décimal. Par exemple, %6.3f représente un nombre de six caractères avec trois chiffres après le point décimal et deux avant, comme 37.725.
- %ns** : Une chaîne de *n* caractères. Si le nombre n'est pas compris dans le message, la longueur est déterminé par le nombre de caractères utilisées dans la valeur affichée. Par exemple, %12s est une chaîne de 12 caractères, comme "Abstinence ", %s est une chaîne de longueur variable, comme "BCG" ou "Polio 1".

Plusieurs messages contiennent des références à des variables drapeaux. Ces variables drapeaux sont positionnées lors de l'étape d'imputation pour signaler les incohérences trouvées dans les données pour certaines variables.

PAGE DE COUVERTURE DU QUESTIONNAIRE MÉNAGE

0001 S La grappe %03d n'existe pas dans le fichier de l'échantillon

Un fichier de description de l'échantillon est utilisé pour garder une trace de toutes les grappes qui ont été sélectionnées pour l'enquête. Le numéro de grappe introduit n'est pas un numéro valide puisqu'il n'a pas été trouvé dans le fichier de description de l'échantillon.

Quittez le programme de saisie de données, corrigez le numéro de la grappe puis relancez le programme de saisie de données. Le superviseur de saisie de données doit être informé que des fichiers ayant un numéro de grappe incorrect ont été créés sur la disquette.

0002 S Le nom du fichier %s (%s) est incorrect: Quittez, corrigez le nom du fichier puis redémarrez

Le fichier de données principal de la grappe doit être placé dans le répertoire racine du lecteur A: . Le nom du fichier doit commencer par la lettre C, pour grappe (Cluster en anglais), suivi des trois chiffres constituant le numéro de la grappe, puis de l'extension .DAT. Le nom complet du fichier doit être 'A:\Cnnn.DAT', où nnn est le numéro de la grappe (si le numéro de la grappe se compose de moins de trois chiffres, ajoutez des zéros à gauche du nombre pour compléter les trois chiffres). Quant au nom du fichier de données des "autres réponses" (Other en anglais), il doit prendre la forme 'A:\Onnn.DAT'.

S'il ne s'agit pas du nom donné au fichier de données, quittez le programme de saisie de données, corrigez le nom puis redémarrez le programme de saisie de données. Le superviseur de la saisie de données doit être informé que des fichiers ayant un nom incorrect sont créés sur la disquette.

0003 S La date de l'ordinateur est incorrecte (%02d/%02d/%02d): Quittez, corrigez la date puis redémarrez

Au début de la saisie de données, la date et l'heure inscrites sur l'ordinateur doivent être vérifiées. Pour bien gérer les données, il est important que chaque fichier de données soit enregistré avec une date et une heure de création ou de modification correctes.

Si la date et l'heure sont incorrectes, la saisie de données ne peut pas avancer. Quittez le programme de saisie de données et demandez au superviseur de corriger la date et l'heure de l'ordinateur avant de redémarrer la saisie de données.

0005 E Le fichier de contrôle ne s'ouvre pas

Le fichier de contrôle utilisé pour garder une trace de l'état de chaque grappe de l'échantillon ne peut pas être ouvert. L'application se terminera sans aucun autre traitement. Vérifiez que le fichier n'a pas été détruit par erreur.

0006 E Fichier de données n'est pas prêt pour l'édition

Le fichier de données qui a été sélectionné pour l'édition n'a pas passé l'étape de contrôle de complétude structurelle (CKID) et l'étape de vérification précédant l'édition secondaire. Il est nécessaire que chaque grappe ou point d'échantillonnage soit traité étape par étape avec un contrôle structurel de complétude et un contrôle de vérification exécutés avant l'édition secondaire. Relancez ces contrôles pour s'assurer qu'ils ont été recodés comme étant exécutés avant d'essayer de relancer l'édition secondaire pour cette grappe ou point d'échantillonnage.

0007 E Mise à jour du fichier de contrôle a échoué

Il n'était pas possible de mettre à jour le fichier CONTROL pour indiquer qu'un passage de l'édition secondaire a été exécuté sur ce fichier de données. Ce problème survient souvent parceque le fichier CONTROL est protégé en écriture. Assurez-vous que les propres autorisations d'accès sont données pour ce fichier. Dans les environnements de réseaux ou environnement multi-tâches, ce message peut, aussi, indiquer que ce fichier est déjà entrain d'être utilisé par un autre utilisateur ou dans une autre fenêtre.

0010 S Le numéro de grappe dans le nom du fichier (%3d) est différent du numéro introduit (%3d)

Le numéro de grappe dans le nom du fichier de données est comparé au numéro de grappe introduit au début de saisie des données de la grappe. Les données de chaque grappe doivent être introduites dans un fichier de données portant le numéro de la grappe.

Si le numéro de la grappe n'a pas été introduit correctement, corrigez-le et continuez la saisie de données. Si le numéro de la grappe dans le fichier de données est incorrect, quittez le programme de saisie de données, corrigez le numéro de grappe dans le fichier de données, puis redémarrez la saisie. Le superviseur doit être informé qu'un fichier de données ayant un nom incorrect a été créé sur la disquette.

0011 S L'identification de la grappe, de la région, du milieu urbain/rural, du milieu de résidence ou de l'agent est incorrecte: %03d, alors qu'on doit avoir %03d

Chaque agent saisira le lot complet de questionnaires appartenant à la même grappe. A l'intérieur d'une grappe, toutes les informations d'identification géographique doivent être identiques. Chacune des variables d'identification doit être cohérente avec le numéro de la grappe.

Si l'une des informations d'identification est incohérente avec le numéro de la grappe ou différente de celle du questionnaire précédant, l'information erronée doit être corrigée.

0012 A Le numéro du ménage n'est pas dans un ordre croissant: %2d %2d

Les questionnaires ménages doivent être saisis selon l'ordre croissant des numéros de ménage. Les questionnaires doivent être classés avant d'être reçus par le personnel de saisie.

Contrôlez le numéro du questionnaire ménage, pour vous assurer que le numéro a été introduit correctement et corrigez-le en cas d'erreur de frappe. Si le numéro a été introduit correctement, aucune correction n'est nécessaire. Les questionnaires peuvent être triés plus tard. Corrigez l'ordre des questionnaires non saisis de manière à ce que le reste des questionnaires soit classé par ordre croissant des numéros de ménage.

0013 S Le questionnaire est déjà saisi. Contrôlez le numéro de ménage

Un fichier index des questionnaires saisis est géré par le système. Si l'agent de saisie essaye d'introduire un questionnaire déjà saisi, le système avertira l'agent.

Si le numéro de ménage a été mal tapé, corrigez-le puis continuez la saisie. Sinon, c'est que le questionnaire a été déjà introduit et l'agent ne doit pas l'introduire de nouveau, ou que le numéro de ménage d'un questionnaire précédent a été introduit incorrectement. Demandez au superviseur d'éliminer le cas introduit incorrectement, puis resaisissez le cas introduit précédemment avant de poursuivre avec le ménage actuel.

0014 A Questionnaire ménage incomplet. Contrôlez le code résultat

Si le code résultat pour le questionnaire ménage n'est pas égal à 1 (Rempli), la saisie des données de ce ménage s'arrêtera à la fin de la page de couverture du questionnaire ménage. Ceci n'est qu'un avertissement pour s'assurer que les données ne sont pas perdues par inadvertance.

Si le tableau de ménage n'a pas été rempli, continuez; mais si le tableau de ménage a été rempli, revenez alors en arrière et corrigez le code résultat introduit pour assurer la saisie complète du tableau de ménage.

0015 S Il y a plus de femmes éligibles que de membres de ménage: %02d %02d

Le nombre de femmes éligibles donné sur la page de couverture du questionnaire ménage doit être inférieur ou égal au nombre d'individus du ménage.

Comparez le nombre total de membres du ménage et le nombre total des femmes éligibles donnés sur la page de couverture avec le nombre personnes listées dans le tableau de ménage et corrigez l'information erronée.

0016 S Date d'enquête impossible

La date d'enquête doit être une date correcte et complète, il faut qu'elle précède la date de saisie et qu'elle soit postérieure à la date de début d'enquête.

Vérifiez que la date d'enquête spécifiée dans le questionnaire a été saisie correctement et que la date d'enquête écrite dans les cases du questionnaire corresponde bien à la date de la dernière visite. Remplacez la date d'enquête introduite par la date correcte.

0017 S Le numéro de ligne de l'enquêtée est en dehors de l'étendue

Le numéro de ligne de l'enquêtée dans le tableau de ménage doit être différent de zéro et ne peut pas dépasser le nombre total des membres listés dans le ménage. Corrigez le numéro de ligne introduit.

0020 S La variable d'identification %s est incohérente avec la définition de l'échantillon

Une valeur a été introduite pour la variable d'identification qui n'est pas la valeur attendue selon les informations dans le fichier de définition de l'échantillon.

La valeur introduite doit être contrôlée et corrigée. S'il n'y a pas d'erreurs dans le questionnaire, le fichier de définition de l'échantillon doit être contrôlé pour s'assurer qu'il n'y a pas d'erreurs d'enregistrement dans ce fichier.

TABLEAU DE MÉNAGE

Une explication détaillée, du tableau de ménage et de la cohérence interne des informations enregistrées dans ce tableau, est donnée dans la section ?? du chapitre ??.

0025 C Le total dans le ménage est différent du nombre de personnes citées

Le nombre de personnes listées dans le questionnaire ménage doit être égal au total dans le ménage inscrit sur la feuille de couverture du questionnaire ménage.

En se basant sur le nombre total de membres du ménage donné dans la feuille de couverture, le programme de saisie de données contrôle automatiquement le nombre de personnes citées dans le tableau de ménage. Lorsque la saisie du tableau de ménage est entamée, le nombre de lignes du tableau doit être comparé avec le nombre de lignes pour lesquelles le programme de saisie de données donne un numéro de ligne.

Si ces deux nombres ne sont pas identiques, le tableau de ménage doit être revu. Le nombre de personnes codé dans la page de couverture doit être corrigé pour pouvoir inclure tous les membres cités dans le tableau de ménage, qui sont des résidents habituels (la question AH04 est égal à 1) ou ont dormi dans le ménage la nuit précédente (question AH05 est égal à 1). Toute personne dont le code, dans l'une ou l'autre des deux questions AH04 et AH05, est différent de 1 doit être éliminée du tableau de ménage.

0031 A M Pour un sexe donné, il ne peut y avoir qu'un seul chef/époux/épouse/parent/beau-parent dans le ménage

Dans la plupart des ménages, il n'y a qu'un seul chef du ménage, une épouse, un père, une mère, un beau-père et une belle-mère. Dans certains ménages, en particulier les ménages polygames, cette règle ne tient plus.

Lors de la saisie de données, vérifiez que pour chaque membre les codes du lien de parenté, le numéro de ligne des parents, le sexe et l'âge ont été introduits correctement, pour chaque membre du ménage. S'il n'y a pas d'erreurs de saisie, il n'y a aucune action à faire.

Lors de l'édition des données, vérifiez les codes du lien de parenté de chaque membre du ménage et essayez d'identifier les bons liens de parenté. S'il n'est pas possible de résoudre le problème ou s'il est clair que la règle n'est pas valable pour ce ménage, aucune action n'est nécessaire.

0031 A M Ligne de ménage %2d: Le chef du ménage doit être à la première ligne, l'épouse doit être à la deuxième ligne

D'habitude, le chef du ménage est la première personne citée dans le tableau de ménage et l'épouse du chef du ménage est la deuxième personne citée dans le tableau. Parfois, le chef du ménage (son épouse) n'est pas le premier (deuxième) membre cité, en particulier lorsque le ménage est polygame.

Lors de la saisie de données, vérifiez que les codes ont été introduits correctement. S'il n'y a pas d'erreur de frappe, il n'y a aucune correction à faire.

Lors de l'édition, contrôlez les informations lien de parenté, sexe, numéro de ligne du père et numéro de ligne de la mère pour chaque membre du ménage et assurez-vous qu'il n'y a pas eu d'erreur en introduisant les données ou en recodifiant ces informations dans le tableau de ménage. S'il n'y a pas d'erreur, aucune correction n'est à apporter.

0032 S Pour les co-épouses, le chef du ménage doit être de sexe féminin

Dans les pays où il y a la polygamie, il peut y avoir plusieurs épouses dans le même ménage. Dans un certain nombre de ces cas, le chef du ménage peut être une femme, dans lequel cas, les autres femmes du mari du chef du ménage sont recodées comme co-épouses du chef du ménage. Le code co-épouse ne peut être utilisé que dans les ménages dont le chef de ménage est une femme. Corrigez le codage pour le membre du ménage (ou pour le chef du ménage si le chef du ménage est actuellement une femme).

0050 S E Ligne de ménage %2d: Le membre n'habite pas la maison (%1d) et n'y a pas dormi la nuit dernière (%1d)

Pour chaque membre du ménage, les codes des questions AH04 & AH05 ne peuvent pas être égaux à 2 en même temps. Les membres ne doivent être inclus dans le tableau de ménage que s'ils habitent la maison (question AH04) et n'ont pas dormi dans la maison la nuit précédant l'enquête (question AH05).

Si aucune des deux conditions n'est vérifiée, le membre doit être exclu du questionnaire ménage. En supprimant des membres du tableau de ménage, tous les numéros de lignes doivent être réajustés en conséquence. La renumérotation touche le numéro de ligne, le code d'éligibilité, les codes pour les numéros des lignes de la mère et du père de chaque membre et le numéro de ligne de l'enquêtée de chacun des questionnaires individuels.

0060 A E Ligne de ménage %02d: Le sexe (%1d) de l'épouse (ligne=%02d) doit être différent du sexe (%1d) du chef du ménage (%02d)

Le sexe du membre du ménage de code lien de parenté 02 doit être différent du sexe du chef du ménage (code lien de parenté 01). Le chef du ménage doit être le premier membre listé dans le ménage.

Lors de la saisie de données, vérifiez que, pour chaque membre, le sexe et les codes liens de parenté dans le tableau de ménage ont été introduits correctement. Une erreur se produisant couramment consiste à introduire le numéro de ligne du second membre à la place du code de son lien de parenté avec le chef du ménage. Si aucune erreur de saisie de données n'a eu lieu, il n'y a pas d'actions ultérieures à entreprendre.

Lors de l'édition; le code lien de parenté, le sexe, l'âge et le numéro de ligne de la mère/du père de chaque membre doivent être contrôlés. Dans plusieurs cas le code lien de parenté 02 (épouse) a été enregistré dans le questionnaire à la place du code 03 (enfant), et ceci peut en général être facilement repéré à partir des âges et des numéros de ligne des parents des membres. Corrigez, soit le sexe, soit le lien de parenté d'un des membres.

0061 D Sexe de la co-épouse n'est pas valide

Le sexe du membre du ménage est enregistré comme étant une co-épouse du chef du ménage est masculin. Les co-épouses ne peuvent être que de sexe féminin, et ne peut se produire que lorsque le chef du ménage est de sexe féminin. Corrigez soit le code de lien de parenté soit le sexe de ce membre du ménage.

0071 A Ligne de ménage %02d: L'âge (%02d) du chef de ménage ou de l'épouse est inférieur à 12

Le chef et/ou l'épouse du chef de ménage doivent être adultes. Un âge minimum de 12 ans est, en général, utilisé en vérifiant l'âge du chef/épouse.

Lors de la saisie de données, l'âge du chef et/ou de son épouse doivent être contrôlés pour s'assurer de l'absence des erreurs de saisie de données. Si aucune erreur de frappe n'est trouvée, ne faites rien. De même, s'il n'y a pas de corrections évidentes, lors de l'édition, la donnée doit être laissée telle qu'elle est enregistrée.

0072 A M Contrôlez l'âge du chef de ménage (ligne %02d âge %02d) et son parent (ligne %02d âge %02d)

On s'attend à ce que le parent du chef de ménage soit au moins 12 ans plus grand que le chef de ménage. Contrôlez les erreurs de saisie dans l'âge du chef de ménage et de ses parents, s'il n'y en a pas, ne faites aucune correction sur les données.

0073 A M Contrôlez l'âge de l'épouse (ligne %02d âge %02d) et son parent (ligne %02d âge %02d)

On s'attend à ce que le parent de l'épouse soit au moins 12 ans plus grand que l'épouse. Contrôlez les erreurs de saisie dans l'âge de l'épouse et de ses parents, s'il n'y en a pas, ne faites aucune correction sur les données.

0090 S Ligne de ménage %02d: Le niveau et le grade d'instruction sont incohérents

Dans le système éducatif d'un pays, les gens passent d'habitude un nombre maximum d'années à l'école primaire, secondaire ou supérieure. Ce contrôle permet d'assurer que le grade fourni ne dépasse pas le maximum attendu pour le niveau d'instruction déclaré.

Le grade et le niveau introduit doivent être contrôlés pour s'assurer qu'aucune erreur de saisie n'a été commise et des corrections doivent être effectuées sur le grade ou le niveau. Pour plus d'explications et d'exemples, se référer au message 1091.

0120 S E Ligne de ménage %2d: Le numéro de ligne (%2d) de la mère/du père est incorrect

Le numéro de ligne de la mère (question AH12) ou du père (question AH14) du membre est plus grand que le nombre total des membres du ménage.

Contrôlez le numéro de ligne, le sexe et les codes du lien de parenté des membres du ménage pour identifier la mère ou le père. Si le parent n'est plus cité parmi les membres du ménage, parce qu'il n'habite pas la maison et n'y avait pas dormi la nuit qui précède l'enquête, changez le code du numéro de ligne en 00 (le parent n'est pas un membre du ménage). Si Le parent peut être identifié, remplacez le numéro de ligne erronée par le numéro de ligne du parent.

0121 A E Ligne de ménage %02d: Sexe de la mère/du père (%02d) est incorrect ou l'âge de la mère/du père est peu probable

La mère du membre doit être de sexe féminin et son père doit être de sexe masculin. De plus, la mère doit être plus âgée que le membre d'au moins 12 ans et le père d'au moins 15 ans. Dans certains cas, cette restriction sur l'âge ne s'applique pas, mais d'une façon générale, il existe très peu de cas qui annuleraient cette restriction.

Lors de la saisie de données, vérifiez que les codes du lien de parenté, les numéros de ligne des parents, le sexe et l'âge ont été introduits correctement, pour chaque membre du ménage. Dans le cas où il n'y a pas d'erreurs de frappe, aucune autre action n'est à entreprendre.

Lors de l'édition, contrôlez le numéro de ligne de la mère ou du père, les liens de parenté avec le chef du ménage et l'âge du membre et celui du parent. Identifiez la mère ou le père du membre et corrigez son numéro de ligne. Si la mère ou le père n'est pas un membre du ménage, changez le numéro de ligne en 00. Si la mère biologique ou le père biologique est défini auparavant et le sexe et l'âge du parent dans le fichier de données sont les mêmes que ceux du questionnaire, aucun changement ne doit être fait.

0122 A E Ligne de ménage %02d: La relation (%02d) entre la mère/le père (ligne=%02d relation=%02d) et l'enfant est incorrecte

Pour chaque membre du ménage dont le numéro de ligne la mère et/ou du père est enregistrée, les liens de parenté du membre du ménage et du parent avec le chef du ménage doivent être cohérentes. Par exemple, un membre du ménage ne peut pas être enregistré comme étant un enfant du chef du ménage alors que sa mère est enregistrée comme parent du chef du ménage.

Lors de l'édition de données, vérifiez que pour chaque membre, les codes lien de parenté, le numéro de ligne des parents, le sexe et l'âge ont été introduits correctement. S'il n'y a pas d'erreurs de frappe, aucune action ultérieure n'est à entreprendre.

Lors de l'édition, vérifiez pour chacun des membres, les numéros de ligne de la mère et du père et les codes liens de parenté et identifiez les bons liens de parenté. Modifiez le code lien de parenté du membre et son parent de sorte que leurs liens de parenté s'accordent si les membres sont vraiment parent et enfant, autrement corrigez l'information sur le numéro de ligne du parent du membre.

EXEMPLES:

1.	Li gne	Parenté	Sexe	Age	Mère	Père
	01	01	1	33		
	02	02	2	31		
	03	03	2	08	02	01
	04	04	1	06	02	01

Dans ce cas, le quatrième enfant est enregistré comme étant l'enfant du chef du ménage, selon le numéro de ligne du père, mais il est enregistré comme étant le gendre, selon les codes liens de parenté. Il est évident que l'enquêtrice a enregistré le numéro de ligne à la place du lien de parenté avec le chef du ménage, dans la colonne lien de parenté. Le code lien de parenté de la ligne 04 doit être remplacé par 03.

2.	Li gne	Parenté	Sexe	Age	Mère	Père
	01	01	2	57		
	02	03	2	33		
	03	11	2	30		
	04	05	2	06	03	00

Le membre du ménage de la ligne 04 est enregistré comme étant la petite-fille du chef du ménage, mais la mère selon son numéro de ligne, n'a pas de lien avec le chef du ménage. Les deux femmes enregistrées dans les lignes 02 et 03 sont éligibles pour l'enquête individuelle. Après avoir examiné les questionnaires individuels, il devrait être possible d'identifier la vraie mère de l'enfant. Si la ligne 03 en est la mère, elle a sûrement un lien avec le chef du ménage, comme son enfant est la petite-fille du chef du ménage. La ligne 03 peut être la fille du chef du ménage, mais il est plus probable qu'elle en soit la belle-fille. Remplacez le code lien de parenté de la ligne 03 par le code 04.

Toutefois, si après avoir revu les questionnaires individuels, il se trouve que la ligne 02 est la mère de l'enfant, corrigez le numéro de ligne de la mère de l'enfant 02. Le problème dans cette situation était probablement dû à ce que l'enquêtrice ait enregistré le code lien de parenté de la mère plutôt que le numéro de ligne dans la colonne numéro de ligne de la mère.

0123 A E Ligne de ménage %02d: Selon les codes du lien de parenté dans le ménage, l'enfant a un père/une mère différent(e) (%02d pour %02d)

Dans certains cas, il est possible d'identifier la mère ou le père d'un membre du ménage, sur la seule base du lien de parenté de chacun des membres avec le chef du ménage. Pour contrôler les erreurs dans ces cas, le numéro de ligne de la mère ou du père enregistré est comparé avec le numéro de ligne de la mère ou du père identifié.

Lors de la saisie de données, vérifiez que, pour chaque membre, les codes du lien de parenté, les numéros de ligne des parents, le sexe et l'âge ont été correctement introduits. S'il n'y a pas d'erreurs de frappe, aucune action n'est nécessaire.

Lors de l'édition, vérifiez les codes du lien de parenté et le numéro de ligne du parent de chaque membre du ménage et identifiez les liens de parenté corrects. Dans la plupart des cas, le code lien de parenté du membre ou du parent doit être changé ou le numéro de ligne du parent du membre doit être modifié. Dans peu de cas aucune correction des données ne sera effectuée.

EXEMPLES:

1.	Li gne	Parenté	Sexe	Age	Mère	Père
	01	01	1	35		
	02	02	2	30		
	03	03	2	08	02	00
	04	03	2	02	02	01

Dans cet exemple, il y a quatre membres dans le ménage, le chef du ménage, son épouse et deux enfants. La mère des deux enfants est à la ligne 02, le père du deuxième enfant est à la ligne 01, mais le père du premier enfant est déclaré ne vivant pas dans la maison, malgré que le code lien

de parenté de l'enfant indique qu'il est l'enfant du chef du ménage. Dans cette situation, il y a deux possibilités: soit que le numéro du père du premier enfant doit être 01, soit que le chef du ménage n'est pas le père biologique de l'enfant (peut être que la femme était mariée auparavant et avait donné naissance à l'enfant au cours de ce mariage).

Le questionnaire individuel, pour la femme, peut être utilisé pour chercher d'autres indications permettant de savoir si le père est ou non le père biologique de l'enfant. Par exemple, si l'épouse s'était mariée plus d'une fois, il est vraisemblable que l'enfant était né d'un mariage antérieur. Dans ce cas, le code lien de parenté de l'enfant, doit être changé en 09 (Autre parent). Si l'épouse ne s'est mariée qu'une seule fois et le premier mariage était avant la naissance de l'enfant, il est plus sûr de supposer que l'enfant est celui du père et le numéro de ligne du père doit être remplacé par le code 01.

2.	Li gne	Parenté	Sexe	Age	Mère	Père
	01	01	1	35		
	02	02	2	19		
	03	03	2	08	00	01
	04	03	2	02	02	01

Cette situation, bien qu'elle ressemble à l'exemple précédent, diffère en certains aspects importants. La mère du premier enfant ne vit pas dans le ménage, tandis que la mère du deuxième enfant est à la ligne 02. La femme listé comme ligne 02 est âgée de 19 ans et aurait eu 11 ans à la naissance du premier enfant (ligne 03). Donc, il semble que l'enfant est celui d'une autre femme, qui n'est pas listée dans le tableau de ménage, et ainsi, aucune correction du numéro de ligne de la mère n'est demandée. Le chef du ménage est certainement le père de l'enfant, et donc, aucun changement du code lien de parenté n'est nécessaire. Dans cet exemple, les données ne doivent pas être modifiées.

0150 S E Ligne de ménage %02d: L'éligibilité du membre est incorrecte: dormi=%1d Sexe=%1d Âge=%02d Élig.=%02d

Afin d'être éligible pour l'enquête individuelle, un membre du ménage doit être de sexe féminin et âgé de 15 à 49 ans. Si le membre est éligible, le code d'éligibilité doit être le numéro de ligne du membre, autrement le code d'éligibilité doit être 00.

L'éligibilité des membres du ménage est contrôlée à la saisie de données, pour s'assurer que tous les membres éligibles, et uniquement les membres éligibles, sont inclus dans les données individuelles. Vérifiez que le membre (question AH06) est de sexe féminin et que l'âge du membre (question AH07) est compris entre 15 et 49. Dans certaines enquêtes, seules les femmes non-célibataires sont sélectionnées pour l'enquête individuelle, dans ces cas l'état matrimonial du membre doit aussi être contrôlé.

Si toutes ces conditions sont vérifiées, le membre est éligible et le code d'éligibilité (question AH15) doit être le même que son numéro de ligne (question AH01) et un questionnaire individuel doit exister pour ce membre. Si l'une de ces conditions n'est pas vérifiée, le code d'éligibilité doit être égal à 00 et aucun questionnaire individuel ne doit exister pour ce membre. Contrôlez l'existence d'un questionnaire individuel avant de déterminer l'information incorrecte.

Si cette erreur apparaît lors de l'édition, non seulement le tableau de ménage qui doit être corrigé, mais aussi les données de l'enquête individuelle peuvent demander des ajouts ou des suppressions dans le fichier de données, selon la source de l'erreur.

0151 S E Le nombre de femmes éligibles dans le questionnaire ménage est incorrect: Attendu %02d, trouvé %02d

Le nombre d'enquêtées éligibles dans le tableau de ménage doit être égal au nombre d'enquêtées éligibles déclarées dans la page de couverture du questionnaire ménage.

S'ils ne correspondent pas, le tableau de ménage doit être revu. Le sexe, l'âge et l'état matrimonial (si cela s'applique) doivent être contrôlés pour chaque membre dans le tableau de ménage. Un questionnaire individuel doit exister pour chaque enquêtée éligible. Le champ nombre total de femmes éligibles de la page de couverture doit être corrigé, ou bien les entrées dans le tableau de ménage doivent être ajustées.

PAGE DE COUVERTURE DU QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

1000 S Le numéro de ligne de l'enquêtée est incorrect: Introduire le numéro de la femme %2d

Pour chaque femme éligible dans le tableau de ménage, un questionnaire individuel doit être introduit et les questionnaires individuels doivent être introduits par ordre de numéro de ligne dans le tableau de ménage.

Si le numéro de ligne introduit est incorrect, corrigez-le et continuez. Si le numéro de ligne sur le questionnaire ne correspond pas au numéro de ligne attendu, vérifiez qu'avant leur introduction, les questionnaires individuels ont été triés par ordre de numéro de ligne croissant.

S'il n'y a aucun questionnaire portant le numéro de ligne attendu, vérifiez l'éligibilité du membre et contrôlez l'existence d'un questionnaire pour ce membre. S'il n'y a aucune erreur dans l'éligibilité du membre, corrigez le sexe, l'âge, la résidence ou l'état matrimonial (si cela s'applique) du membre du ménage.

Si l'individu est éligible, mais il n'y a aucun questionnaire pour cet individu, vérifiez la feuille de contrôle du superviseur de terrain pour s'assurer qu'une enquête a été conduite avec ce membre. Si aucune enquête n'était conduite avec le membre éligible, un questionnaire factice doit être créé pour ce membre avec un code résultat 6 (Autre: Femme éligible manquante pour l'enquête). S'il est possible de retourner et d'enquêter de nouveau le membre éligible, le questionnaire factice peut être remplacé, plus tard, par un questionnaire rempli. La feuille de contrôle informatique et la feuille de contrôle du superviseur de terrain doivent être modifiées pour refléter l'addition d'un questionnaire individuel.

Dans quelques cas, des questionnaires sont remplis pour des enquêtées inéligibles et aucune donnée n'est attendue pour ces enquêtées. L'éligibilité de l'enquêtée doit être contrôlée avec soin pour voir si l'enquêtée était réellement éligible. En général, il doit être supposé que l'enquêtée était éligible, à moins qu'il n'y ait suffisamment d'informations pour affirmer que l'enquêtée n'était pas éligible.

S'il est évident que l'enquêtée était inéligible, la couverture du questionnaire individuel doit être barré et marqué par le mot "INÉLIGIBLE", et la feuille de contrôle informatique et la feuille de contrôle du superviseur de terrain doivent être corrigées pour refléter l'inéligibilité d'un questionnaire individuel.

1002 A Le questionnaire individuel est incomplet. Vérifier le code résultat

Si le code résultat d'un questionnaire individuel n'est pas le code 1 (Rempli), la saisie de données pour ce questionnaire s'arrêtera à la fin de la feuille de couverture. Ceci n'est qu'un avertissement pour s'assurer que des données ne sont pas perdues par inattention.

Contrôlez le questionnaire individuel pour voir si une enquête complète a été conduite. Si le code résultat montre que l'enquête a été partiellement rempli, avec une réponse à toutes les questions jusqu'à la section 7 et l'enquête s'était arrêtée à la dernière page de la section, l'enquête doit être considérée rempli, le code résultat doit être positionné à 1 et le peu de questions qui restent doivent être positionnées à données manquantes.

En particulier, la section anthropométrie ne doit pas être considérée comme faisant partie de l'enquête en ce qui concerne le code résultat. Si les mesures du poids et de la taille sont les seuls à ne pas être effectuées, le code résultat doit être remplacé par 1.

Si l'enquête individuelle n'était pas remplie, continuez la saisie de données, mais si l'enquête individuelle a été remplie, revenez en arrière et remplacez le code résultat introduit par le code 1, pour permettre la saisie de toute l'enquête individuelle.

SECTION 1. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DE L'ENQUETEÉ

1030 A E Nombre d'années vécues dans le lieu de résidence actuelle (%02d) dépasse l'âge (%02d)

Le nombre d'années de résidence dans la localité (question A103) ne peut pas être supérieur ou égal à l'âge de l'enquêtée en nombre d'années révolues (question A106).

- (a) Si la réponse à la question A103 est égale à l'âge de l'enquêtée, changez la réponse en 95 (Toujours).
- (b) Si la réponse à la question A103 est supérieure à l'âge de l'enquêtée d'une seule année, changez la réponse en 95 (Toujours).
- (c) Si la réponse à la question A103 est supérieure à l'âge de l'enquêtée de plus qu'une année, changez la réponse en 97 (Incohérent).

EXEMPLE: La réponse dans la question A103 est 26 ans, et selon la question A106, l'enquêtée est âgée de 25 ans. Changez la réponse dans la question A103 en 95.

1031 A M L'enquêtée est un visiteur, mais elle est résidente dans le tableau de ménage (%1d)

Dans la question A103), l'enquêtée a rapporté qu'elle est un visiteur du ménage, mais dans la question A104 elle est enregistré comme étant un membre habituel du ménage

Contrôlez les erreurs de saisie, à la fois dans le questionnaire individuel et dans les données du ménage. S'il n'y a aucune erreur de saisie, laissez les données inchangées.

1032 A E L'enquêtée réside toujours dans la place de résidence (%02d), mais elle a changé de résidence depuis 19D89 selon le calendrier (ligne=%02d)

Selon le calendrier, l'enquêtée a changé sa place de résidence depuis janvier 19D89 , mais dans la question A103 elle a rapporté qu'elle réside depuis toujours dans la place de résidence actuelle.

Les changements de résidence sont considérés comme étant des déplacements d'une communauté à une autre, non pas d'une maison à une autre dans la même communauté. Durant la saisie de données, corrigez les erreurs de saisie, mais dans le cas où il n'y a pas d'erreurs de frappe, laissez les corrections à la phase d'édition.

Durant l'étape d'édition, assurez-vous que l'enquêtée a toujours vécu dans la place de résidence mentionnée dans la page de couverture du questionnaire. Si l'éditeur pense que l'enquêté n'a pas toujours vécu dans la localité, changez la question A103 au code incohérent 97. Vérifiez de même le calendrier Col4 et la question A726 pour s'assurer que le changement de résidence dans le calendrier est correct. Si l'éditeur pense que le changement de résidence dans le calendrier est incorrect et que le type de place de résidence avant le changement de résidence dans le calendrier est incorrect et que le type de place de résidence avant le déplacement est le même que le type de localité après le déplacement, changez le "X" dans le calendrier au même code qu'après le changement de résidence.

1060 S E Ni la date de naissance ni l'âge n'ont été spécifiés: %02d/%02d %02d

L'âge de l'enquêtée est l'une des informations les plus importantes du fichier de données de l'enquête individuelle. Il est important que l'âge de l'enquêtée soit connu pour toutes les femmes dans le fichier de données de l'enquête individuelle. Pour cette raison, l'âge ou l'année de naissance est nécessaire, pour toutes les enquêtées.

Si aucune information n'a été enregistrée pour l'une de ces questions, contrôlez d'autres informations, en relation avec l'âge ou avec la date de naissance, pour voir si l'âge peut en être déduit. Les informations à contrôler incluent ce qui suit:

- L'âge de l'enquêtée dans le tableau de ménage (AH07)
- L'âge à la première union ou la date de la première union (A513 et A512)
- La date de naissance du premier enfant (A217)
- L'âge aux premiers rapports sexuels (A519)

Si aucune des informations en relation ne donne une idée claire de la correction à apporter à la date de naissance ou à l'âge de l'enquêtée, utiliser l'âge de l'enquêtée rapporté dans le tableau de ménage AH07 dans la question A106.

1061 A M Âge de l'enquêtée et l'âge dans le ménage sont différents: %02d %02d

L'âge de l'enquêtée et l'âge de l'enquêté donné dans le tableau de ménage doivent être les mêmes, mais le tableau de ménage est souvent rapporté par un autre membre du ménage.

Si l'âge de l'enquêtée a été enregistré différemment dans le tableau de ménage et dans le questionnaire individuel, mais que tous les deux ont été introduits correctement, les informations doivent être laissées telles qu'elles sont enregistrées.

Cependant, dans les enquêtes où une population de femmes non-célibataires est choisie pour l'enquête individuelle, l'âge de l'enquêtée comme c'est enregistré dans le tableau de ménage est plus important. Cette information est utilisée pour calculer la proportion de femmes non-célibataires par groupes d'âge pour permettre l'ajustement des résultats d'une population de femmes non-célibataires afin de représenter une population regroupant toutes les femmes. Les cas où l'âge de l'enquêtée est différent d'une manière significative de l'âge enregistré dans le tableau de ménage doivent être revus avec soin. Toutefois et à moins qu'il n'y ait eu une erreur de frappe, les âges ne doivent pas être modifiés.

S'il y a deux femmes, ou plus, éligibles dans le ménage, chacun des questionnaires individuels doit être contrôlé pour s'assurer que le questionnaire correct est entrain d'être introduit. Parfois des numéros de lignes erronées sont écrites sur les pages de couverture des questionnaires. Si c'est le cas, les numéros de ligne doivent être corrigés, les questionnaires doivent être réordonnés et introduits dans l'ordre correct.

1062 S E Date de naissance et âge incohérents: dn=%02d/%4d âge=%02d de=%02d/%04d

L'âge calculé en fonction du mois et de l'année de naissance de l'enquêtée (question A105) doit être égal à l'âge de l'enquêtée en nombre d'années révolues (question A106).

En résolvant les incohérences entre les âges calculé et déclaré, il peut être nécessaire de considérer d'autres informations du ménage EDS et des questionnaires individuels, y compris:

- L'âge de l'enquêtée enregistré dans la liste de ménage
- Le nombre de naissances vivantes
- La date de naissance du premier enfant de l'enquêtée
- La date et l'âge de l'enquêtée à la première union

Si après avoir revu toutes les autres rubriques d'informations pertinents, l'incohérence ne peut pas être résolue, il y a deux moyens de correction des données. Si à la fois le mois et l'année de naissance sont enregistrés, l'âge déclaré (question A106) doit être modifié pour qu'il soit cohérent avec la date de naissance (question A105). Toutefois, si le mois de naissance est inconnu, corriger l'année de naissance pour qu'il soit cohérent avec l'âge rapporté.

Remarquez que, dans plusieurs cas, la différence entre l'âge calculé et l'âge rapporté ne sera pas grande. Dans ces cas, l'erreur a probablement eu lieu parce que (1) l'enquêtée a déclaré son âge à son prochain anniversaire plutôt que son âge à son dernier anniversaire, ou parce que (2) l'enquêtée, en rapportant son âge, a arrondi sa réponse à un chiffre préféré (exp. 25, 30, etc.).

dans de tels cas, la supposition est que la date de naissance est correcte, mais d'autres articles dans le questionnaire doivent être examinés avant de corriger l'âge rapporté, pour s'assurer qu'ils sont cohérents avec la date de naissance.

EXEMPLES:

1. La date de naissance était enregistrée en mai 1963, indiquant que l'enquêtée était âgée de 31 ans en août 1994 date de l'enquête EDS. Toutefois, son âge, comme c'est enregistré dans le questionnaire individuel et dans le tableau de ménage, était 32 ans. La date de naissance et l'âge sont tous les deux cohérents avec la date de la première union (juillet 1984) et la date de naissance de son premier enfant (août 1986). Pour résoudre l'incohérence entre la date de naissance et l'âge, changez l'âge rapporté (question A106) en 31 ans. Ne changez pas l'âge enregistré dans le tableau de ménage.

2. La date de naissance était enregistrée en mars 1962, indiquant que l'enquêtée était âgée de 32 ans en septembre 1994 date de l'enquête EDS. Toutefois, l'âge enregistré dans le questionnaire individuel et dans le questionnaire ménage était 42 ans, l'enquêtée a aussi déclaré qu'elle était âgée de 17 ans lorsqu'elle s'était mariée pour la première fois, qu'elle avait cinq enfants et que son premier enfant était né en juin 1971. Les dernières réponses sont plus cohérentes avec un âge actuel de 42 ans plutôt qu'avec 32 ans (c.à.d que si l'enquêtée était âgée de 32 ans au moment de l'enquête, elle n'aurait que 9 ans au moment de la naissance de son premier enfant). L'année de naissance (question A105) doit, donc, être changée en 1952 pour la rendre cohérente avec l'âge enregistré (42 ans).

1063 E La date de naissance de l'enquêtée n'est pas incluse dans l'étendue: cms=%04d-%04d de=%04d étendue=%04d-%04d

L'âge de l'enquêtée, en années révolues, doit se situer entre 15 et 49 ans. En fonction de la date de l'enquête, ceci se traduit en un minimum et un maximum possibles pour la date de naissance de l'enquêtée. Parfois, une date de naissance enregistrée n'est pas comprise dans cette étendue.

Vérifiez que toutes les informations se rapportant à la date de naissance de l'enquêtée sont correctes, comme dans le message 1062.

Si la date de naissance est avant la date de naissance minimum d'un mois et l'âge de l'enquêtée est enregistré égal à 49 ans, remplacez le mois de naissance de l'enquêtée par le mois d'après. ceci conservera la cohérence des informations, sans supprimer l'enquêtée de l'échantillon.

Si l'enquêtée était née nettement en dehors des limites attendues, l'enquêtée doit être écarté de l'échantillon à cause de son inéligibilité. Barrez la feuille de couverture du questionnaire individuel et marquez-le inéligible. Corrigez l'âge et l'éligibilité dans le tableau de ménage pour refléter l'âge correct de l'enquêtée. Corrigez la feuille de contrôle du superviseur de terrain et la feuille de contrôle informatique pour refléter le changement.

1064 M Le mois de naissance de l'enquêtée est incohérent avec d'autres informations: cms=%04d-%04d mois=%02d

Si l'année de naissance de l'enquêtée n'était pas enregistrée, mais le mois de naissance était donné, les programmes d'édition et d'imputation tenteront de calculer correctement l'année de naissance à partir d'autres informations fournies dans le questionnaire. Dans certains cas, après

avoir contraint la date de naissance en utilisant toutes les autres informations disponibles, le mois de naissance s'avère être incohérent avec la date contrainte. Ce message sera accompagné d'habitude du message 9121.

Si le mois de naissance est vraiment incohérent avec les autres données disponibles, aucune correction n'est nécessaire, puisqu'au cours de l'imputation, le mois de naissance sera ignoré dans la date de naissance de l'enquêtée. Toutefois, si le mois de naissance est jugé correct, les informations utilisées pour contraindre la date de naissance devront être modifiées pour éviter l'incohérence. En général, il est préférable de considérer que le mois de naissance n'est pas correct et permettre ainsi l'imputation d'un nouveau mois de naissance.

1080 A Le niveau d'instruction %02d est différent du niveau déclaré dans le tableau de ménage %02d

La cohérence entre les données enregistrées dans le tableau de ménage, relatives au niveau d'instruction, et les informations enregistrées dans le questionnaire individuel doit être contrôlée. Ce contrôle est important pour les populations de femmes non-célibataires, car dans certaines analyses, la population de femmes non-célibataires sera étendue à une population comprenant toutes les femmes, et cette extension sera fonction des données rapportées, pour toutes les femmes, au niveau du ménage.

Seules les erreurs de frappe doivent être corrigées. Les données du ménage ne doivent pas être modifiées pour être cohérent avec les données de la femme puisqu'il n'est pas possible, pour les femmes célibataires, de corriger les données rapportées au niveau du ménage. S'il y a deux femmes, ou plus, éligibles dans le ménage, contrôlez chacun des questionnaires individuels pour s'assurer que le bon questionnaire individuel est entrain d'être introduit, comme dans le message 1061.

1090 A Le grade d'instruction %02d est différent du grade déclaré dans le tableau de ménage %02d

Référez-vous au message 1080.

1091 E Le niveau (%1d) et le grade (%02d) d'instruction de l'enquêtée sont incohérents

Le plus haut grade achevé doit être inférieur ou égal au grade maximum, cohérent avec le plus haut niveau d'instruction atteint.

Si la réponse dépasse le grade maximum d'instruction possible au plus haut niveau rapporté, vérifiez d'abord pour voir si l'erreur peut se situer dans la forme d'enregistrement de la réponse; par exemple, au niveau secondaire, le grade 10 pourrait être enregistré à la place du nombre d'années d'instruction achevées à ce niveau (4 années). Si l'erreur se rattache à la forme dans laquelle la réponse était enregistrée, corrigez la réponse.

Si, là encore, l'incohérence ne peut pas être résolue, changez le nombre d'années d'instruction en 97.

EXEMPLE: Le niveau de d'instruction est le secondaire, indiquant que la réponse au plus haut grade doit varier entre 01 et 06. Toutefois, la réponse enregistrée pour le grade est 08. S'il est courant de se référer à l'instruction secondaire par les grades 7 à 12, l'erreur peut être expliquée par une erreur dans le rapport du grade plutôt que dans le nombre d'années d'instruction, dans ce cas le grade doit être changé en 02. Si le rapport des grades de cette façon n'est pas courant, la réponse au plus haut grade doit être changé en 97.

Cette spécification de l'édition et ses règles de correction doivent être adaptées selon le système éducationnel propre à chaque pays.

1120 E A quitté l'école à cause de la grossesse, mais n'a jamais été enceinte (env=%02d, nais=%1d, Autres nais=%1d)

L'enquêté a rapporté avoir quitté l'école parcequ'elle était tombé enceinte, mais elle a rapporté n'étant jamais tombé enceinte selon l'historique des naissances et d'autres questions de la section 2 se rapportant à la grossesse.

Contrôlez les erreurs de saisie dans A112, A208, A227 et A230, autrement n'apportez aucune correction aux données.

1121 E A quitté l'école à cause du mariage, mais ne s'est jamais mariée (mariage=%1d)

L'enquêtée a rapporté avoir quitté l'école parcequ'elle s'était mariée, mais elle a rapporté ne s'étant jamais mariée selon la question A504. Contrôlez les erreurs de saisie dans A112 et A504, autrement n'apportez aucune correction aux données.

SECTION 2. REPRODUCTION (ENFANTS NÉS VIVANTS)

2030 S Le nombre de garçons et de filles doit être plus grand que zéro

Le nombre de garçons et de filles spécifié dans les questions A203, A205 ou A207 doit être plus grand que zéro ou bien les réponses aux questions A202, A204 ou A206 doivent être respectivement "Non" (code 2).

Comparez le nombre de garçons et de filles vivant à la maison, vivant ailleurs et ceux qui sont décédés dans l'historique des naissances avec les nombres données dans les questions A201 à A208. S'il n'y a aucun garçon et aucune fille dans une catégorie particulière, la réponse à la question précédente doit être "Non". Par exemple, s'il n'y a pas de garçons vivant ailleurs et il n'y a pas de filles vivant ailleurs, la réponse à la question A204 doit être corrigée et remplacée par "Non" (code 2).

2080 S Le nombre d'enfants nés vivants est incorrect

Le nombre total des naissances vivantes doit être égal à la somme des nombres d'enfants rapportés dans les questions A203 (nombre de garçons et de filles vivant à la maison), A205 (nombre de garçons et de filles vivants ailleurs) et A207 (nombre de garçons et de filles décédés).

Si le total rapporté dans la question A208 ne correspond pas à la somme des nombres enregistrés dans les questions A203, A205 et A207, les contrôles détaillés décrits pour le message 2210 doivent être utilisés pour déterminer les questions qui nécessitent une correction.

2100 C Le nombre total d'enfants est différent du nombre d'enfants cités dans l'historique des naissances

Le nombre total d'enfants cités dans l'historique des naissances doit être égal au nombre déclaré dans la question A208.

En se basant sur le nombre total d'enfants nés vivants donné dans la question A208, le programme de saisie de données contrôle automatiquement le nombre d'enfants cités. Lorsque la saisie de l'historique des naissances est entamé, le nombre d'enfants dans l'historique des naissances dans le questionnaire doit être comparé avec le nombre de lignes portant un numéro assigné par le programme.

Si ces deux nombres sont différents, l'historique des naissances doit être revu. Le nombre d'enfants nés vivants codé dans la question A208 doit être corrigé pour inclure tous les enfants listés dans l'historique des naissances.

SECTION 2. REPRODUCTION (HISTORIQUE DES NAISSANCES)

Une description détaillée de l'historique des naissances et de la cohérence interne des informations enregistrées dans le tableau des naissances est fourni dans la section ?? du chapitre ??.

2120 S Le code naissance multiple est incorrect

Il y a trois causes possibles pour cette erreur:

- La naissance actuelle est signalée comme une naissance simple et la naissance précédente est signalée comme étant la première d'une naissance multiple.
- La naissance actuelle est la première d'une naissance multiple, alors qu'il n'y a pas d'autres naissances.
- La naissance actuelle et la naissance précédente sont enregistrées comme faisant partie de la même naissance multiple, mais la date de naissance est différente.

Vérifiez que le statut naissance multiple est codé correctement. Une naissance multiple est définie comme étant une grossesse qui donne naissance à deux enfants ou plus. Les enfants morts-nés ne sont pas inclus dans le nombre d'enfants, alors qu'un enfant qui a vécu pendant une durée de temps très limité puis est décédé est pris en compte.

Assurez-vous que les enfants cités dans l'historique des naissances sont introduits dans l'ordre de leurs numéros de lignes, qui doivent refléter l'ordre chronologique des naissances. Par exemple, un enfant décédé pourrait, au début, être omis de l'historique des naissances mais ensuite rajouté à la fin de l'historique des naissances, en cours de l'enquête. Le numéro de ligne de chaque enfant dans l'historique des naissances doit être changé pour refléter l'ordre correct des enfants et l'introduction des enfants doit suivre cet ordre. Si cette règle n'est pas respectée, des jumeaux pourraient être séparés dans les données saisies, provoquant ainsi cette erreur.

Si les enfants sont ordonnés correctement et le statut naissance multiple est codé correctement, contrôlez que, pour tous les enfants issus de la naissance multiple, la date de naissance est exactement la même. Si les enfants étaient nés à des dates différentes, le statut naissance multiple de chaque enfant doit être changé pour refléter le fait qu'il s'agissait d'une naissance simple, mais s'ils étaient nés au même moment, la date de naissance doit être exactement la même.

Dans certains cas, des triplés ou une paire de jumeaux pourraient être nés à la suite d'une autre paire de jumeaux. Il est important de vérifier les données avec soin, pour s'assurer que chacun des jumeaux est codé correctement et que tous les jumeaux sont enregistrés comme étant nés à la même date de naissance.

2150 S La date de naissance de l'enfant vient après la date de l'enquête

La date de naissance de l'enfant (question A215) doit précéder ou être la même que la date de l'enquête.

Si la date de naissance de l'enfant est après la date de l'enquête, l'erreur peut provenir soit de la réponse à la question A215, soit de la date de l'enquête. En résolvant ce problème, vérifiez que l'âge de l'enfant (question A217) est cohérent avec la réponse à la question A215, c.à.d que l'enfant était, au moment de l'enquête, âgé de 00 an. Si l'âge de l'enfant est plus grand que 00, changez l'année de naissance de l'enfant (question A215) pour qu'elle soit cohérente avec son

âge. D'autres informations pouvant aider à déterminer l'âge correct de l'enfant et/ou sa date de naissance incluent l'âge de l'enfant dans le tableau de ménage et les dates de vaccination enregistrées (question A445). La date de l'enquête doit être contrôlée avec les dates enregistrées sur la page de couverture du questionnaire pour chaque visite de l'enquête. S'assurer de même qu'elle est cohérente avec les dates enregistrées pour d'autres enquêtes dans la grappe.

Si la date de l'enquête et la question A215 paraissent toutes les deux correctes, substituez le mois de naissance de l'enfant, dans la question A215, par 97.

2151 S La date de naissance de l'enfant est différente de celle de son jumeau

Si l'enfant est enregistré comme étant le deuxième enfant ou plus d'une naissance multiple, sa date de naissance doit être exactement la même que celle de l'enfant précédent.

Si les dates de naissances sont différentes, vérifiez que l'âge de l'enfant est le même pour chaque jumeau vivant et assurez-vous qu'ils sont jumeaux. Si les jumeaux sont enregistrés avec des dates de naissances légèrement différentes, les dates de naissances doivent être rendues exactement les mêmes. Par exemple, un enfant décédé peut être enregistré comme étant né en 1980, mais le mois de naissance n'était pas connu (98), tandis que le jumeau vivant est enregistré comme étant né en février 1980. Dans ce cas le mois de naissance de l'enfant décédé doit être changé en février (02).

Parfois, d'autres erreurs peuvent se produire à cause de la mauvaise écriture des entrées sur le questionnaire. Par exemple, un des jumeaux est cité comme étant né en mars 1992, tandis que l'autre est cité comme étant né en mars 1993. L'âge des jumeaux, les dates de naissance d'autres enfants nés avant ou après les jumeaux, les dates de vaccination, etc... peuvent être utilisés pour déterminer l'année correcte.

2152 S La date de naissance de l'enfant ne se trouve pas dans l'ordre

Chaque enfant doit être introduit dans un ordre chronologique. Les numéros de ligne de chaque enfant doivent refléter cet ordre.

Contrôlez la date de naissance de l'enfant pour voir si elle était introduite correctement et qu'elle était enregistrée sur le questionnaire avec soin. Vérifiez que la date de naissance de l'enfant est cohérente avec son âge (si l'enfant est vivant). Si la date de naissance de l'enfant est correcte, alors la disposition des enfants dans l'historique des naissances doit être modifiée, mais avant de réarranger les enfants, l'historique des naissances doit être contrôlé pour s'assurer que ce changement ne va produire aucune autre incohérence.

Par exemple, l'intervalle entre les naissances des enfants doit être suffisamment grand. L'intervalle entre les naissances minimum toléré est de neuf mois, et l'intervalle attendu est à peu près égal à deux ans et demi. Assurez-vous aussi qu'à la date de naissance de l'enfant, la femme n'était pas très jeune ou très vieille, et que la naissance n'était pas très éloignée des autres naissances. Ce sont tous des signes d'une erreur possible dans la date de naissance.

Si après avoir contrôlé avec soin que la date est correcte et que le réarrangement ne va pas créer d'autres problèmes, corrigez l'ordre des naissances et les numéros de lignes de tous les enfants affectés. Si le réarrangement affecte un des enfants nés dans les cinq dernières années, corrigez les numéros de lignes et l'arrangement des colonnes dans les sections 4 et 8 du questionnaire. Le réarrangement est fait dans chaque section en corrigeant les numéros des lignes affectées et en indiquant clairement le réarrangement des enfants avec des flèches. Aucune des données, dans les sections 4 et 8, se rapportant aux enfants ne doit être corrigée.

2153 S L'enfant doit avoir le code naissance multiple s'il est né à la même date de naissance que l'enfant précédent

Chaque enfant né à une même date qu'un autre enfant doit être enregistré comme une naissance multiple. Contrôlez d'abord, pour l'entrée actuelle et l'entrée précédente, que la date a été introduite à partir de la bonne ligne de l'historique des naissances. Contrôlez le statut naissance multiple de l'enfant précédent pour voir si cet enfant était signalé comme une naissance multiple. Vérifiez que l'âge des deux enfants est le même.

Si toutes les informations indiquent que les dates de naissance et les âges sont corrects et que les enfants sont jumeaux, corrigez le statut naissance multiple de l'enfant, et s'il le faut celui de l'enfant précédent. S'il s'avère que les enfants ne sont pas jumeaux, corrigez la date de naissance d'un des enfants.

2170 S L'âge de l'enfant et celui de son jumeau sont différents

Si deux enfants sont enregistrés comme étant jumeaux et leur date de naissance est la même, l'âge des enfants doit être le même. Modifiez l'âge des enfants pour qu'il soit le même pour tous les jumeaux, et pour qu'il soit cohérent avec la date de naissance.

2171 S E Enfant %02d: L'âge de l'enfant et sa date de naissance sont incohérents: dn=%02d/%04d de=%02d/%04d âge=%02d

Pour tous les enfants vivants dans le tableau historique des naissances (c.à.d la question A216 est égale à 1), l'âge calculé en se basant sur la date de naissance (question A215, mois et année) doit être égal à l'âge de l'enfant rapporté dans la question A217.

En résolvant les incohérences dans les âges, calculé et rapporté, des enfants contrôlez d'abord la cohérence entre les deux articles d'information (date/âge) et les mêmes informations qui concernent les naissances précédentes et/ou suivantes. En utilisant toutes ces informations, les règles suivantes doivent être appliquées dans la résolution des incohérences entre la date de naissance d'un enfant et son âge:

- i) Si la date et l'âge sont tous les deux cohérents avec les informations sur les naissances environnantes, soit la date de naissance, soit l'âge doit être corrigé. Si le mois et l'année de naissance sont rapportés, changez l'âge pour le rendre cohérent avec le mois et l'année de naissance, sinon changez l'année de naissance pour la rendre cohérente avec l'âge.
- ii) Si une réponse est incohérente avec les informations se rapportant aux naissances précédentes ou suivantes alors que l'autre réponse est cohérente, changez la réponse incohérente.
- iii) Si les deux articles sont incohérents, suivez les procédures soulignées dans le message 9113 concernant la correction des erreurs se rapportant à l'intervalle entre deux naissances.

2172 M Enfant %02d: Le mois de naissance est incohérent avec d'autres informations: cms=%04d-%04d mois=%02d

Suivez la même procédure que pour le message 1064.

2190 S L'âge au décès de l'enfant est incorrect pour des unités=9

Les réponses spéciales pour donnée manquante, ne sait pas et incohérent sont les seuls codes acceptés avec le code des unités égal à 9.

Si un âge au décès est enregistré dans le questionnaire, mais les unités de l'âge au décès n'ont pas été encerclées, le code adjacent aux cases remplies sur le questionnaires doit être introduit. Par

exemple, si la valeur 03 est introduite dans la case des jours, mais le code des unités n'était pas encadré, encadrez le code 1 et introduisez-le. Si le code 9 est introduit pour les unités de l'âge au décès, uniquement les réponses spéciales manquant (99), ne sait pas (98) et incohérent (97) sont acceptables.

2191 A M Enfant %02d: L'âge au décès %02d n'est pas dans l'étendue %1d-%02d pour des unités=%1d

En général, l'âge au décès doit être dans les étendues 0-30 pour les jours, 1-23 pour les mois et 2 ou plus pour les années.

Lors de la saisie de données et de l'édition, l'âge au décès introduit doit être contrôlé pour s'assurer qu'il est le même que ce qui a été enregistré sur le questionnaire. S'il n'y a aucune erreur de saisie de données, ne faites rien. En aucun cas vous ne devez modifier les données. L'âge au décès sera signalé par un drapeau de code 6.

2192 A E Enfant %02d: L'âge au décès et la date de naissance sont incohérents: dn=%02d/%04d, décès=%1d/%02d, de=%2d/%02d

L'âge au décès de l'enfant (question A219) doit être inférieur ou égal à l'intervalle entre la naissance de l'enfant (question A215) et la date de l'enquête.

Contrôlez les erreurs de saisie, mais ne faites aucune autre correction. Lors de l'imputation le drapeau âge au décès sera positionné au code 1.

2200 S Contrôlez la cohérence de l'intervalle entre la naissance actuelle et la naissance précédente

Si la différence entre l'année de la naissance courante et la naissance précédente est 4 années ou plus, la question A220 doit être codée 1, toutefois, si la différence est moins de 4 ans, la question A220 doit être codée 2.

Dans la première situation, les données doivent être contrôlées, et s'il n'y a pas d'erreurs évidentes, la question A220 doit être changée au code 1, avec changement de la question A221 en 9. Le superviseur de terrain doit être informé qu'il y a des cas où de larges intervalles n'ont pas été vérifiés par l'enquêtrice.

Dans la deuxième situation, dans certains cas, l'intervalle entre les naissances peut dépasser 4 années au départ, mais après avoir vérifié avec l'enquêtée, il peut s'avérer qu'une des dates était erronée et qu'une autre naissance a eu lieu entre les deux naissances initialement enregistrées.

Ceci peut être remarqué habituellement dans le questionnaire, avec des dates ayant été corrigées, dans le premier cas, ou des naissances ayant été ajoutées à la fin de l'historique des naissances dans le deuxième cas.

S'il n'y a aucune correction évidente laissez les données inchangées.

2220 S Contrôlez la cohérence de l'intervalle entre la dernière naissance et l'année de l'enquête

Appliquez le message 2200 à l'intervalle entre la dernière naissance et la date de l'enquête. Remarquez que, dans la deuxième situation d'en dessus, s'il y a une naissance qui aurait été ajoutée, il serait possible de le voir seulement en vérifiant les modifications aux variables A201 à A208.

2240 S Garçons à la maison/Filles à la maison/Garçons vivant ailleurs/Filles vivant ailleurs/Garçons décédés/Filles décédées incohérent: question=%02d, somme=%02d

Plusieurs éditions doivent être effectuées pour contrôler la cohérence entre les réponses aux questions A201 à A208 et les réponses aux questions A214, A216 et A218. Elles incluent:

- Le nombre total des naissances vivantes (question A208) doit être égal au nombre total des naissances enregistrées dans l'historique des naissances.
- Le nombre de garçons et de filles à la maison (question A203) doit être égal au nombre total de garçons et de filles rapportés encore en vie et vivant avec la mère dans les questions A214 (sexe de l'enfant), A216 (si l'enfant est encore en vie) et 218 (si l'enfant vit avec sa mère).
- Le nombre de garçons et de filles ailleurs (question A205) doit être égal au nombre de garçons et de filles rapportés encore en vie mais ne vivant pas avec la mère dans les questions A214, A216 et A218.
- Le nombre de garçons et de filles décédés (question A207) doit être égal au nombre de garçons et de filles rapportés décédés dans les questions A214 et A216.

Trois types d'incohérences essentielles peuvent avoir lieu dans les réponses ci-dessus:

i) Incohérences dans la distribution du sexe des enfants vivants et/ou décédés.

Pour résoudre les différences dans la distribution du sexe des enfants vivants et/ou décédés, contrôlez d'abord les noms enregistrés dans la question A212 pour déterminer si les noms sont cohérents avec le sexe enregistré dans la question A214. (Pour les enfants encore en vie qui vivent avec leurs mères, un contrôle peut aussi être effectué avec les noms enregistrés dans le tableau de ménage). Si les noms ne sont pas cohérents avec le sexe rapporté (exp. Marie est enregistrée, dans la question A214, comme étant un garçon), changez la question A214. Ensuite, vérifiez si les distributions du sexe des enfants, rapportées dans les questions A203, A205 et A207, sont cohérents avec celles se trouvant dans l'historique des naissances corrigé.

Si les noms sont cohérents avec les sexes rapportés dans la question A214 ou si les incohérences ne peuvent pas être résolues, changez les distributions du sexe des totaux rapportés dans les questions A203, A205 et/ou A207 pour qu'elles soient cohérentes avec l'historique des naissances.

EXEMPLE: Selon la question A203, une enquêtée a deux garçons et une fille à la maison. Cependant, la femme est rapportée, dans l'historique des naissances, avoir un garçon et deux filles vivant avec elle. Un examen de la question A212 montre que les noms des enfants en question sont cohérents avec le sexe enregistré dans la question A214. Par conséquent, la question A203 doit être modifiée pour qu'elle soit cohérente avec les informations qui se trouvent dans l'historique des naissances: c.à.d, changez, dans la question A203, le nombre de garçons à la maison en 01 et le nombre de filles en 02.

ii) Incohérences dans le statut de résidence des enfants vivants.

Si la mère habite normalement dans le ménage, contrôlez les informations sur la résidence dans le tableau de ménage, pour voir si les réponses dans ce tableau sont cohérentes avec les réponses à la question A218. Si elles ne sont pas cohérentes (exp., un enfant est rapporté vivant avec la mère dans la question A218, mais il n'est pas cité dans le questionnaire ménage comme membre du ménage), changez la réponse dans la question A218 pour qu'elle soit cohérente avec les informations du tableau de ménage. Ensuite, vérifiez si la distribution des enfants par statut de résidence dans les questions A203, A205 et A207 est cohérente avec l'historique des naissances corrigé.

Si le statut de résidence dans le tableau de ménage, pour les enfants en question, est cohérent avec la question A218 ou si les incohérences ne peuvent pas être résolues, changez le statut de résidence des totaux rapportés dans les questions A203 et A205 pour les rendre cohérents avec l'historique des naissances.

EXEMPLE: Selon les questions A203 et A205, une enquêtée a cinq enfants vivant à la maison (trois garçons et deux filles) et deux enfants vivant ailleurs (un garçon et une fille). Ces totaux sont incohérents avec les réponses à la question A218 dans l'historique des naissances qui indique que six enfants vivent avec la mère (trois garçons et trois filles) et un seul enfant (un garçon) vit ailleurs. Un examen du questionnaire ménage indique qu'une des filles signalée comme vivant à la maison n'est pas citée parmi les membres du ménage. Parce que le tableau de ménage est cohérent avec la réponse dans la question A205, la réponse dans la question A218 pour cette fille doit être substituée par "Non" (code 2), et aucun changement ne doit être effectué sur les réponses aux questions A203 et A205.

iii) Incohérences dans l'état de survie des naissances.

Pour résoudre les incohérences dans l'état de survie des naissances, il serait nécessaire de contrôler les réponses aux autres questions dans l'historique des naissances, dans la section 4 et la section 8 (pour les enfants âgés de moins de 5 ans) et les informations dans le tableau de ménage.

En général, les réponses aux questions A203, A205 et A207 doivent être modifiées pour qu'elles soient cohérentes avec l'état de survie des enfants rapporté dans la question A216 de l'historique des naissances. Toutefois, s'il y a une évidence nette qu'une réponse "Non" (code 2) dans la question A216 est incorrecte (exp. Il n'y a pas de réponse à l'âge au décès (question A219) mais il y a d'autres réponses pour l'âge actuel de l'enfant (question A217) et si l'enfant vit ou non avec sa mère (question A218) qui sont cohérentes avec le fait que l'enfant soit encore en vie), la réponse à la question A216 peut être remplacée par "Oui" (code 1).

EXEMPLE: Selon les réponses aux questions A203, A205 et A207, une enquêtée a cinq enfants vivants, trois enfants (un garçon et deux filles) vivant à la maison et deux enfants vivant ailleurs. L'enquêtée est néanmoins rapportée, dans l'historique des naissances, ayant quatre enfants vivants (trois enfants vivant à la maison et un enfant vivant ailleurs) et un enfant décédé. Pour le dernier enfant (une fille), les réponses à d'autres questions dans l'historique des naissances sont cohérentes avec l'état de survie rapporté. Les réponses aux questions A205, A206 et A207 doivent être changées pour qu'elles soient cohérentes avec l'historique des naissances, c.à.d. un seul enfant (un garçon) doit être rapporté comme vivant ailleurs dans la question A205, la réponse dans la question A206 doit être changée de "Non" (code 2) en "Oui" (code 1), et un enfant (une fille) doit être rapporté dans la question A207 comme étant décédé.

2241 A L'intervalle entre la naissance %02d (%02d/%0d) et la naissance %02d (%02d/%04d) est très court

L'intervalle entre les naissances (c.à.d le nombre de mois séparant la date de naissance d'un enfant de la date de naissance de l'enfant suivant) doit être supérieur ou égal à neuf mois, pour toutes les naissances déclarées dans l'historique des naissances.

Contrôlez la date de naissance de chacun des enfants pour s'assurer qu'elles ont été introduites correctement. Si aucune erreur de saisie de données n'a été faite, laissez les données telles qu'elles sont. Un message identique sera produit lors de l'édition/imputation et une action de correction peut être prise à ce moment. Ceci est décrit sous le message 9113 (intervalle entre deux naissances).

2220 S E Nombre des naissances depuis 19D91 (%1d) est différent des naissances dans l'historique des naissances %1d %1d

Le nombre de naissances depuis janvier 19D91 trouvé dans l'historique des naissances doit être égal au nombre cité dans la question A225. Dans les cas où il y a des déclarations de dates de naissance incomplètes, il n'est pas toujours évident d'évaluer le nombre d'enfants nés depuis janvier 19D91, et une étendue de valeurs possibles est alors affichée.

Le nombre enregistré dans la question A225 est utilisé pour contrôler la saisie des informations de la section 4 du questionnaire, c.à.d les données seront demandées pour le nombre d'enfants spécifié dans la question A225. La date de naissance de chaque enfant déclaré dans l'historique des naissances, la réponse à la question A225 et le nombre d'enfants inclus dans la section santé des enfants doivent être revus avec soin.

Si un enfant a été inclus dans la section santé des enfants, mais la date de naissance de l'enfant est enregistrée comme étant avant janvier 19D91, la date de naissance de l'enfant a été probablement mal enregistrée et doit être modifiée. Les informations sur la vaccination peuvent souvent être utilisées pour estimer la date de naissance correcte.

Si un enfant n'était pas pris en compte dans la section santé des enfants, mais sa naissance était enregistré comme étant après janvier 19D91, il y a deux possibilités. Soit que la date de naissance de l'enfant était incorrecte et devrait être avant la date limite, soit que l'enquêtrice a oublié d'inclure l'enfant en posant les questions dans la section santé des enfants. La dernière hypothèse est rencontrée le plus souvent, mais avant de supposer que c'est la source de l'erreur, l'intervalle entre cette naissance et toute naissance successive doit être contrôlé pour s'assurer qu'il n'est pas très court.

Si l'enquêtrice a omis de poser les questions dans la section 4 pour l'enfant, la section doit être complétée avec la valeur donnée manquante et le nombre enregistré dans la question A225 doit être ajusté en conséquence. Le questionnaire peut être renvoyé sur le terrain, après la saisie des données, pour la collecte des informations manquantes, les quelles serviront, plus tard, à mettre à jour le fichier de données. Un enregistrement, de tous les questionnaires retournés sur le terrain, doit être retenu.

SECTION 2. REPRODUCTION (AUTRES GROSSESSES)

2270 S E L'information sur la grossesse actuelle (%1d) est incohérente avec le calendrier (%1d)

L'enquêtée est enregistrée comme étant enceinte, soit au mois de l'enquête en Col1 du calendrier soit à la question A227, mais pas dans les deux endroits à la fois.

Cette erreur est souvent due à une erreur dans le calendrier, telles que les informations sur la grossesse actuelle étant ignorée en remplissant la Col1 du calendrier ou une grossesse donnant lieu à une naissance au mois de l'enquête et "CODEB" n'était pas bien enregistrée dans le calendrier.

En général, des corrections devraient être effectuées sur le calendrier; la question A227 ne doit être corrigée que lorsqu'il est évident que l'erreur se trouve dans la partie principale du questionnaire.

2280 S E Durée de grossesse dans le calendrier (%02d) et dans le questionnaire (%02d) sont différents

La grossesse actuelle est enregistrée dans le calendrier après avoir posé la question A228, et la durée de la grossesse doit être la même que la réponse à la question A228. Le problème est souvent provoqué par une erreur de saisie de données en introduisant le calendrier ou par l'enquêtrice qui a omis d'introduire le nombre correct de "CODEP" en Col1 du calendrier.

Si le problème n'est pas une erreur de saisie de données, le calendrier doit être modifié pour refléter la durée exacte de la grossesse, en faisant attention à maintenir les informations enregistrées dans le calendrier pour les mois venant immédiatement avant le début de la grossesse.

2300 S Fin de grossesse dans le calendrier (ligne %02d), mais n'a jamais terminé une grossesse

Une fin de grossesse, autre qu'une naissance vivante, est enregistrée dans le calendrier, mais la réponse à la question A230 était "Non" (code 2). Vérifiez s'il y a une date enregistrée dans la question A231, dans un tel cas la réponse à la question A230 doit être "Oui" (code 1).

Si la fin ("CODET"), dans le calendrier, est précédée par quelques mois de grossesse ("CODEP"), mais aucune information de fin de grossesse n'est enregistrée dans les questions A230-A234, et il se trouve que l'information dans le calendrier est correcte, les questions A230-A234 doivent être modifiées pour refléter ce fait. En d'autres termes, A230 doit être substituée par 1, de la question A231 à la date de terminaison, question A233, par la durée de la grossesse terminée et A234 par donnée manquante (9). (S'il y a une autre terminaison de grossesse enregistrée dans le calendrier, la question A234 doit être positionnée à 1).

Si la terminaison de la grossesse ("CODET") en Col1 du calendrier n'est précédée par aucun mois de grossesse ("CODEP"), l'information dans le calendrier doit être modifiée. La lettre "CODET" aurait été mal lue et pourrait être un code 1 ou un code 7. Pour résoudre ce problème, contrôlez, dans le calendrier, les mois environnants et les informations sur l'utilisation actuelle et l'utilisation passée d'une méthode contraceptive.

2310 S E La date de la dernière fin de grossesse (%02d/%04d, cms=%04d-%04d) est différente de celle donnée dans le calendrier (cms=%04d, ligne %02d)

La date de fin de la dernière grossesse, enregistrée dans la question A231, qui n'a pas donné lieu à une naissance vivante, ne correspond pas à la date de fin comme c'est enregistré dans le calendrier.

En général, c'est le calendrier qui doit être corrigé, mais uniquement après s'être assuré que la date enregistrée dans la question A231 n'est pas incohérente avec d'autres informations. Les informations à revoir incluent les dates des naissances environnantes et les durées de l'aménorrhée et de continence après une naissance précédente.

2330 S E La durée de la dernière grossesse achevée (ligne %02d) diffère de la durée dans le calendrier (%02d)

La durée de la dernière grossesse terminée, enregistrée dans la question A233 n'est pas égale à la durée de grossesse enregistrée dans le calendrier.

Dans la plupart des cas, les informations dans le calendrier devraient être corrigées, après avoir vérifié que la réponse dans A233 paraît correcte et qu'elle n'est pas incohérente avec d'autres informations.

2340 S E Terminaison de grossesse prématurée, dans le calendrier (ligne %02d), mais aucune autre grossesse terminée n'est mentionnée (%1d)

La fin d'une deuxième grossesse était enregistrée dans le calendrier, mais la question A233 ne montre aucun enregistrement d'une grossesse antérieure n'ayant pas donné lieu à une naissance vivante.

Une procédure, identique à celle du message 2280, doit être appliquée. Si la fin ("CODET") est précédée de quelques mois de grossesse ("CODEP"), l'erreur est probablement dans la question A234 et doit être substituée par 1, mais si "CODET" reste seule dans le calendrier, elle a été probablement mal lue et doit être corrigée.

2360 A E Les dernières règles précèdent la dernière naissance (%1d-%02d) mais n'a jamais donné une naissance (env=%02d)

La réponse, enregistrée dans la question A236, indique que les dernières règles de l'enquêtée précédaient la dernière naissance qu'elle avait eu, alors que, selon la question A208, l'enquêtée n'avait jamais donnée de naissances. Il y a deux explications:

- i) La réponse concerne la dernière grossesse de l'enquêtée et non pas sa dernière naissance.
- ii) La réponse a été mal enregistrée.

Lors de la saisie de données, la question doit être contrôlée pour détecter les erreurs de frappe. S'il n'y a aucune erreur de frappe, la saisie de données doit se poursuivre sans corrections.

Lors de l'édition, revoyez la question et les questions en relation pour voir si c'est le code erroné qui était encerclé. Par exemple, l'enquêtée peut être en sa ménopause, ou peut n'avoir jamais eu de règles. S'il est clair que le code erroné a été encerclé, le code doit être corrigé. Sinon les données doivent être laissées tel quel, et un drapeau sera positionné, lors de la phase d'imputation, pour indiquer le problème. La valeur du drapeau est 4.

2362 E Aménorrhée (%1d) incohérente avec la durée de temps écoulée depuis le retour des règles (%1d-%02d)

Soit que l'enquêtée ait prétendu, selon la question A419, qu'elle avait ses règles après sa dernière naissance, mais qu'elle a rapporté, dans la question A236, que ses dernières règles avaient eu lieu avant sa dernière naissance soit que ses règles avaient eu lieu, selon la question A236, après sa dernière naissance, alors qu'elle a rapporté, dans la question A419, que ses règles n'étaient pas revenues depuis sa dernière naissance.

Les données ne doivent pas être corrigées et le drapeau sera positionné lors de la phase d'imputation par un message ultérieur permettant de distinguer les différents types d'incohérences pour indiquer le problème exact trouvé.

2364 E Le temps écoulé depuis les dernières règles dépasse l'intervalle: Enfant %02d cms(%02d)=%04d-%04d de=%04d der. règ.=%1d-%02d

La durée de temps écoulée depuis les dernières règles obtenue à partir de la question A236 dépasse l'intervalle entre la date de naissance de l'enfant et la date de l'enquête. Comme dans le message 2363, les dernières règles de l'enquêtée auraient pu avoir lieu avant la dernière naissance, mais elle avait répondu, à la question A236, par le temps écoulé depuis les dernières règles.

Les données ne doivent pas être corrigées et le drapeau sera positionné lors de la phase d'imputation. Si la période des dernières règles calculée tombe avant la dernière naissance, et que c'est cohérent avec la réponse à si les règles de l'enquêtée étaient revenues ou non depuis sa dernière naissance (question A419), le drapeau sera positionné à 9. Si l'information est incohérente, le drapeau sera positionné à 1.

2365 E Le temps écoulé depuis les dernières périodes est donné (%1d,%02d), mais les règles ne sont pas revenues (2) depuis la dernière naissance

L'enquêtée a rapporté que le temps écoulé depuis les dernières règles dans la question A236, qui était calculé avoir lieu après sa dernière naissance, mais selon la question A418, ses règles ne sont pas revenues après la dernière naissance.

Les données ne doivent pas être corrigées et le drapeau sera positionné à 3, lors de la phase d'imputation.

2366 E Durée de l'aménorrhée plus le temps écoulé depuis les dernières règles dépasse l'intervalle: Enfant %02d cms(%02d)=%04d-%04d de=%04d aménorrhée=%03d dr=%1d,%02d

La durée de l'aménorrhée après la dernière naissance comme c'est rapporté dans la question A421 plus le temps écoulé depuis les dernières règles dépasse l'intervalle entre la date de la dernière naissance et la date de l'enquête.

Les données ne doivent pas être corrigées et le drapeau sera positionné à 2, lors de la phase d'imputation.

2367 E N'a jamais eu de règles (96), mais le temps de retour des règles a été donné pour une naissance dans les 3 dernières années

D'après la question A236, l'enquêtée a rapporté qu'elle n'a jamais eu de règles, alors que dans la question A419 elle mentionne que ses règles sont revenues après une naissance au cours des trois années précédant cette période.

Revoyez cette question ainsi que les questions en relation, pour voir si c'est le code erroné qui a été encerclé. Par exemple, l'enquêtée peut être en sa ménopause, ou ses dernières règles précédaient sa dernière naissance. Le code ne peut être corrigé que lorsqu'il est clair que c'est le code erroné qui a été encerclé. Dans la plupart des cas les données ne doivent pas être corrigées et lors de la phase d'imputation le drapeau sera positionné à 6.

2368 E Absence des règles depuis la dernière naissance (95), mais déclare que ses règles sont revenues (%02d) après la dernière naissance

L'enquêtée a rapporté, dans la question A236, que ses dernières règles ont eu lieu avant sa dernière naissance, mais dans la question A419, elle a déclaré que ses règles étaient revenues depuis sa dernière naissance.

Les données ne doivent pas être corrigées et, lors de la phase d'imputation, le drapeau sera positionné à 5.

2369 M N'a jamais eu de règles (96), mais a des enfants (%02d)

Selon la question A236, l'enquêtée n'a jamais eu de menstruation, mais elle a eu des enfants (question A208). Ceci est possible dans des cas très rares, mais c'est très peu probable.

Les données ne doivent pas être corrigées et, lors de la phase d'imputation, le drapeau sera positionné à 8.

2370 E Les dernières règles (%1d-%02d) ont eu lieu lors de la grossesse actuelle (%02d)

D'après ce qui est rapporté dans la question A236, les dernières règles auraient eu lieu pendant la grossesse actuelle.

Les données ne doivent pas être corrigées et, lors de la phase d'imputation, le drapeau sera positionné à 7.

SECTION 3. CONNAISSANCE ET UTILISATION D'UNE MÉTHODE DE CONTRACEPTION

3030 S Stérilisée mais actuellement enceinte

Si l'enquêtée rapporte qu'elle a déjà utilisée la stérilisation (question A303), cela suppose qu'elle est encore stérilisée, dans ce cas elle ne peut pas être enceinte comme c'est rapporté dans la question A227.

Vérifiez si l'enquêtée est enregistrée comme ayant utilisé la stérilisation dans une des autres questions qui concernent l'utilisation de la contraception (Col1 du calendrier, questions A308,A314).

S'il n'y a pas d'utilisation de la stérilisation dans autre question, changez la réponse dans la question A303 en "Non" (code 2).

Si l'enquêtée utilise actuellement la stérilisation dans la question A314 du questionnaire, vous devriez vérifier la question A227 pour voir si l'enquêtée est actuellement enceinte.

Si l'enquêtée était enregistrée incorrectement comme étant enceinte, substituez la question A227 par "Non" (code 2).

3031 S Selon le calendrier, l'enquêtée est stérilisée mais n'utilise pas actuellement la stérilisation

Si l'enquêtée rapporte qu'elle a déjà utilisé la stérilisation (question A303), elle doit être enregistrée dans le calendrier comme stérilisée.

Vérifiez si l'enquêtée a été enregistrée dans la question A314 comme utilisant actuellement la stérilisation.

Si elle n'utilise pas actuellement la stérilisation, changez la réponse dans la question A303 en "Non" (code 2).

Toutefois, si le code 7 (stérilisation féminine) est encerclé dans la question A314, le calendrier doit être modifié pour refléter l'utilisation actuelle de la stérilisation.

3050 S Incohérence entre le tableau de contraception et le calendrier pour l'utilisation passé d'une méthode

Selon le tableau d'utilisation de la contraception, l'enquêtée n'a utilisé aucune méthode contraceptive, mais dans la Col1 du calendrier a été enregistré l'utilisation d'au moins une méthode de contraception.

Contrôlez le calendrier et le tableau de contraception pour détecter les erreurs de frappe ou de lecture des entrées dans le calendrier. Vérifiez si les questions de la section 3 ont été posées comme si l'enquêtée a déjà utilisé une méthode de contraception. Si l'enquêtée a déjà utilisée une méthode de contraception, la méthode doit être enregistrée dans la question A303 comme ayant été utilisée en changeant la réponse en "Oui" (code 1). Si la méthode dans la question A302 n'était pas enregistrée connue, la réponse doit être remplacée par "Oui, Description" (code 2).

Les codes dans le calendrier sont souvent mal lus. Par exemple un 1 peut être en fait un "CODET" pour une terminaison de grossesse, une ligne "*" utilisée pour signaler que plusieurs mois du calendrier contiennent le même code. Si l'utilisation d'une méthode enregistrée en Col1 du calendrier semble être incorrecte, les codes se trouvant dans le calendrier doivent être changés.

3051 S Utilisation passé d'une méthode Incohérent avec le tableau de contraception

La valeur introduite dans A305 n'est pas cohérente avec les données introduites dans le tableau de contraception.

Vérifiez si les questions de la section 3 ont été posées comme si l'enquêtée a déjà utilisé une méthode de contraception. Si l'enquêtée a déjà utilisée une méthode de contraception, la méthode doit être enregistrée dans la question A303 comme ayant été utilisée en changeant la réponse en "Oui".

Si la méthode dans la question A302 n'était pas enregistrée comme étant connue, la réponse doit être remplacée par "Oui, Description" (code 2).

Si A302 était enregistrée incorrectement selon l'information du tableau de contraception, Corrigez A305.

3080 S E La première méthode utilisée (%02d) n'a jamais été utilisée selon le tableau de contraception

La première méthode utilisée par l'enquêtée, enregistrée dans la question A308, n'était jamais utilisée ou n'était pas connue, selon la question A303 et A302 du tableau de contraception.

La réponse à la question A303 pour la méthode doit être changée en "Oui" (code 1). S'il est nécessaire et si la méthode n'était pas enregistrée comme étant connue (spontanément ou après description), la question A302 doit aussi être changée en "Oui, Description" (code 2).

3110 A E Le nombre d'enfants vivants (%02d) avant la première utilisation dépasse le nombre d'enfants nés vivants (%02d)

L'enquêtée a déclaré qu'elle a donné naissance à un certain nombre d'enfants (question A309) avant d'utiliser une méthode de contraception, mais, selon la question A208, ce nombre d'enfants vivants est plus grand que le nombre tous les enfants auxquels elle a donné naissance.

Lors de la saisie des données, vérifiez que les valeurs enregistrées sur le questionnaire n'étaient pas mal tapées. Si aucune erreur de saisie n'est effectuée, laissez les données telles qu'elles sont introduites.

Lors de l'édition, vérifiez le nombre d'enfants nés vivants (question A208) et le nombre d'enfants vivants à la première utilisation (question A309). Contrôlez le calendrier, pour voir à quand remonte la plus ancienne utilisation d'une méthode contraceptive, si toutes les naissances ont eu lieu durant les 5 années qui précèdent l'enquête. Rappelez-vous que la question se rapporte aux enfants vivants et non pas à tous les enfants nés vivants. S'il n'est pas possible de déterminer la date exacte à laquelle l'enquêtée a utilisé, pour la première fois, une méthode de contraception, modifiez la question A309 en 97 (incohérent).

EXEMPLE: La réponse à la question A309 est 03, mais l'historique des naissances ne contient que 2 enfants, tous les deux nés pendant les cinq années qui précèdent l'enquête. La première naissance est décédée à l'âge de 08 jours. Un examen du calendrier montre que l'enquêtée a utilisé une méthode de contraception avant la conception du deuxième enfant et deux mois après la naissance du premier enfant, mais elle n'a pas utilisé une méthode avant le premier enfant. Puisque l'enquêtée n'avait aucun enfant vivant au moment d'utilisation de la contraception, la réponse à la question A309 peut être remplacée par 00.

3130 A E L'utilisation actuelle de la contraception (%1d,%02d) est incohérente avec le calendrier (dernière utilisation en ligne %02d)

La réponse à la question A313 concernant l'utilisation actuelle de la contraception n'est pas cohérente avec l'utilisation de la contraception telle qu'elle est enregistrée au mois de l'enquête en Col1 du calendrier.

Il y a deux cas dans les quels cette information peut être incohérente:

- Le calendrier enregistre une méthode contraceptive comme étant utilisée au mois de l'enquête, mais selon les questions A313-A314, l'enquêtée n'est pas actuellement entrain d'utiliser une méthode contraceptive.
- L'utilisation actuelle d'une méthode contraceptive est enregistrée dans les questions A313-A314, mais aucune méthode n'est enregistrée en Col1 du calendrier comme ayant été utilisée au mois de l'enquête.

Lors de la saisie de données, l'agent doit contrôler qu'aucune erreur n'a été effectuée en introduisant le calendrier ou en enregistrant les réponses aux question A313-A314. Vérifiez avec soin que les données du calendrier ont été copiées proprement sur l'écran de saisie de données. Plusieurs erreurs se rapportant au calendrier peuvent être entraînées par un mauvais enregistrement des réponses sur le calendrier. Toute erreur de saisie de données doit être corrigée, mais si l'erreur était faite sur le terrain, aucun changement ne doit être effectué et cette erreur sera corrigée pendant la phase d'édition.

Lors de la phase d'édition, les deux formes dans lesquelles l'erreur a lieu, ont besoin d'être traitées différemment:

i) Dans le premier cas il est possible que l'enquêtée ait utilisée une méthode contraceptive pendant le mois de l'enquête, mais qu'elle ait arrêté juste avant le jour de l'enquête. Cette situation n'arrivera pas souvent, mais si elle se présente, il doit y avoir un code dans le mois de l'enquête en Col2 du calendrier enregistrant la raison de la discontinuité de la méthode. Si la méthode a été discontinuée, aucune action ultérieure n'est nécessaire.

Si ce message n'est pas le résultat de la discontinuité de la méthode, l'erreur doit être résolue et corrigée. D'abord vérifiez les erreurs de transcription, ensuite assurez-vous que la méthode contraceptive était enregistrée dans le tableau de contraception comme ayant déjà été utilisée. Contrôlez aussi les réponses enregistrées dans la section 3 du questionnaire pour voir si l'enquêtée était utilisatrice d'une méthode contraceptive, mais était incorrectement enregistrée dans la question A313 comme n'utilisant pas de méthode contraceptive.

Si la méthode contraceptive enregistrée dans le calendrier n'était utilisée qu'au cours du mois de l'enquête et non pas durant les mois précédents, la réponse était probablement mal enregistrée dans le calendrier et devrait être remplacée par le code 0 (n'utilise pas).

Si la méthode contraceptive est enregistrée dans le calendrier comme étant utilisée pour plusieurs mois, mais selon le tableau de contraception, elle n'a jamais été utilisée, de nouveau remplacez chaque mois d'utilisation dans le calendrier par 0. Toutefois, si la méthode contraceptive a été utilisée, supposez que la méthode était utilisée au mois de l'enquête, mais pas actuellement et codez dans le mois de l'enquête une discontinuité pour une raison inconnue (code "?").

EXEMPLE: L'enquêtée déclare six mois de stérilisation (code 7) dans les six derniers mois du calendrier, mais selon A314 elle n'est pas actuellement utilisatrice d'une méthode contraceptive et selon la question A303 elle n'a jamais utilisé la stérilisation. Après la revue de la section 3 du questionnaire et Col1 du calendrier, pour chacun des six derniers mois remplacez dans le calendrier le code 7 par le code 0 (n'utilise pas).

EXEMPLE: Col1 du calendrier montre trois mois d'utilisation de la pilule, mais, selon A314, l'enquêtée n'est pas actuellement utilisatrice d'une méthode contraceptive et, selon A303, a utilisé la pilule. L'examen de la section 3 du questionnaire ne donne aucune indication que l'enquêtée était utilisatrice d'une méthode de contraception. Supposez que l'enquêtée a arrêté l'utilisation de la pilule au mois de l'enquête et mettez le code "?" en Col2 du calendrier, indiquant que la méthode était discontinuée pour une raison inconnue.

ii) Dans un deuxième cas, l'enquêtée est enregistrée dans la question A314 comme utilisant actuellement une méthode, mais pas dans le calendrier. Ceci est possible si l'enquêtée venait d'avoir une naissance ou une fin de grossesse au mois de l'enquête et avait commencé l'utilisation de la contraception, immédiatement après la grossesse. Dans ce cas, il doit y avoir un code "CODEB" ou un code "CODEF" au mois de l'enquête en Col1, et aucune action ultérieure n'est nécessaire.

Dans tous les autres cas, une correction des données est nécessaire. Si après l'inspection de la section 3 du questionnaire, il est clair que l'enquêtée n'était pas actuellement utilisatrice d'une méthode contraceptive, une correction de la question A313 doit être effectuée, pour changer la réponse en "Non" (code 2). Cependant, dans la plupart des cas, il devrait être supposé que l'enquêtée est actuellement utilisatrice d'une méthode contraceptive et enregistrez cette méthode en Col1 du calendrier dans le mois de l'enquête.

EXEMPLE: Si l'enquêtée est enregistrée comme étant actuellement utilisatrice du DIU, mais l'utilisation de la contraception n'est pas mentionnée dans les trois dernier mois du calendrier, remplacez le dernier mois dans le calendrier par le code 2.

3140 A E La méthode actuelle (%02d) et la méthode dans le calendrier (%02d) sont différentes

L'enquêtée est enregistrée dans la question A314 et dans le calendrier comme actuellement utilisatrice d'une méthode contraceptive, mais les méthodes enregistrées dans A314 et dans le calendrier ne sont pas les mêmes.

Contrôlez les erreurs de saisie du questionnaire et du calendrier, et ensuite vérifiez que, selon la question A303 du tableau de contraception, les deux méthodes étaient déjà utilisées. Si l'une des méthodes n'était jamais utilisée, changez cette méthode pour qu'elle soit la même que l'autre méthode. Si les deux méthodes étaient déjà utilisées, contrôlez d'autres questions dans la section 3 du questionnaire, pour vérifier quel type de méthodes était utilisée. Par exemple, recherchez dans les réponses aux questions A315-A317 les utilisatrices de pilules, A318-A321 les femmes ou les partenaires stérilisés, A323 pour les utilisatrices de la continence périodique, A328 pour les utilisatrices des méthodes modernes plutôt que des méthodes traditionnelles. Chacune d'entre elles peut donner une indication quant à la méthode que l'enquêtée utilisait. Déterminez aussi quelles étaient les méthodes utilisées précédemment dans le calendrier pour spécifier la méthode la plus probable. S'il n'y a aucune correction évidente, supposez que la méthode enregistrée dans la question A314 est correcte et changez la méthode en Col1 du calendrier pour chaque mois d'utilisation.

3141 S E L'état de stérilisation de l'enquêtée (%1d) est incohérent avec la méthode actuelle (%02d)

Dans A314, l'enquêtée est enregistrée comme utilisant actuellement la stérilisation féminine, alors que selon la question A303 du tableau de contraception elle ne l'a jamais utilisée; ou bien dans la question A303 elle est enregistrée comme ayant déjà utilisée la stérilisation féminine, alors que dans la question A314 elle n'est pas actuellement utilisatrice de cette méthode.

L'origine, la plus répandue, de ce message est souvent une erreur de saisie de données. Assurez-vous que les données introduites dans le tableau de contraception sont correctes et que la méthode actuelle est introduite correctement. Si les données ont été introduites correctement,

revoyez les questions dans la section 3 auxquelles l'enquêtée a répondu, pour vérifier la méthode utilisée actuellement (s'il y en a). Si la méthode actuelle s'avère être la stérilisation féminine comme c'est enregistré dans la question A314, remplacez la question A303 pour la stérilisation féminine par le code 1 (Si la question A302 est "Non" (code 3), ceci doit être corrigée en code 2 ("Oui,Description")).

Si la méthode actuelle n'est pas la stérilisation féminine ou que l'enquêtée n'est pas actuellement utilisatrice d'une méthode contraceptive, ceci peut indiquer un échec de la stérilisation, néanmoins ceci est très peu probable. En général, il devrait être supposé que le tableau de contraception est incorrect et la question A303 doit être changée en code 2 (n'a jamais utilisé).

3142 S E Selon le tableau de contraception, la méthode actuelle (%02d) n'a jamais été utilisée

Si la méthode est enregistrée comme étant actuellement utilisée, la méthode doit aussi être enregistrée déjà utilisée, dans le tableau de contraception. Si la réponse dans la question A303 est "Non" (code 2) pour la méthode actuelle, changez la méthode en "Oui" (code 1). Si la réponse dans A302, pour cette méthode, était "Non", changez-la en "Oui, description" (code 2).

3143 E Les informations actuellement enceinte (%1d) et actuellement utilisatrice (%02d) sont incohérentes

Une enquêtée ne peut pas être enregistrée actuellement utilisatrice d'une méthode contraceptive pendant qu'elle est enceinte.

Si l'enquêtée est actuellement enceinte, elle doit être enregistrée actuellement non-utilisatrice d'une méthode. En fait, cette situation ne peut pas se présenter pas à cause du flux du questionnaire.

3144 E L'utilisation de la stérilisation masculine par l'enquêtée (%1d) est incohérent avec la méthode actuelle (%02d)

Si le conjoint de l'enquêtée a été stérilisé, il est supposé qu'il le soit encore, et que c'est la méthode utilisée par le couple. Bien qu'il y ait quelques cas d'échecs ou de stérilisation inversés, ils ne constituent pas la majorité des cas. De plus, l'enquêtée s'est peut être remariée, et que c'est le premier conjoint qui a été stérilisé.

Le principal objectif de ce message n'est pas de contrôler la question sur l'utilisation actuelle est enregistré correctement, mais de contrôler les erreurs de frappe dans le tableau de contraception se rapportant à l'utilisation de la stérilisation masculine. Assurez-vous que les données introduites dans le tableau de contraception est correcte et que la méthode actuelle est proprement introduite. Si les données ont été saisies correctement, revoyez les réponses de la section 3 pour vérifier la méthode utilisée actuellement (s'il y en a).

En général, si la méthode actuelle n'est pas la stérilisation masculine ou que l'enquêtée, actuellement, n'utilise pas une méthode de contraception, il doit être présumé que le tableau de contraception est incorrect et la question A303 doit être changé au code 2 (N'a jamais utilisé), à moins qu'il n'y a une évidence que la stérilisation masculine se rapporte à un conjoint précédent.

3211 A E La date de stérilisation (%02d/%02d = cms %04d-%04d) n'est pas en accord avec le calendrier (cms=%04d-%04d, ligne %02d)

La date de stérilisation citée dans la question A321 ne coïncide pas avec la date de stérilisation enregistrée en Col1 du calendrier. Pour les deux portions de données, la date de stérilisation ne peut pas être exacte. Si la question A321 ne contient pas une date exacte, le programme permet une étendue de dates de stérilisation. De même, si la stérilisation comme c'est enregistré dans le

calendrier est immédiatement après une naissance ou une fin de grossesse, il est supposé que la stérilisation peut avoir pris place lors de la grossesse, et ainsi, une étendue de dates de stérilisation, qui se base sur le calendrier, est tolérée. Ce message apparaît si l'étendue des dates à partir de chacune des sources ne se chevauchent pas.

Lors de la saisie de données, contrôlez les erreurs de frappe dans la question A321 et dans la Col1 du calendrier. S'il n'y a aucune erreur de frappe, laissez l'erreur pour une correction lors de l'étape d'édition.

Lors de l'édition, assurez-vous de nouveau qu'aucune erreur de saisie n'était faite. Sinon, changez la date de stérilisation enregistrée dans la question A321 pour qu'elle soit en accord avec le calendrier, à moins qu'il n'y ait une raison majeure de croire que le calendrier est incorrect.

3212 A E Utilisation de la stérilisation dans le calendrier en ligne %02d (cms=%04d) mais n'est pas utilisée en continuité après cette date

L'enquêtée a utilisé la stérilisation, mais il y a eu une pause dans la période d'utilisation.

Si la pause dans l'utilisation était due à une naissance ou à une fin de grossesse, et la date de stérilisation enregistrée dans la question A321 est avant la date de naissance ou la fin de grossesse, cela suppose que la stérilisation a échoué. Dans ce cas aucune action ultérieure n'est à exécuter.

Si l'utilisation de la stérilisation était interrompue par une période de non utilisation ou par l'utilisation d'une autre méthode, cette période d'interruption de la stérilisation doit être remplacée par le code de stérilisation (code 7).

3215 E Date de stérilisation (cms=%04d-%04d) avant la date de mariage (cms=%04d-%04d)

La date de stérilisation est déclarée comme étant avant la date d'union. Ceci est très inhabituel, mais ce n'est pas impossible. Si, après avoir contrôlé avec soin les données sur la date d'union et la date de stérilisation, il n'y a aucune erreur dans les données introduites, les données doivent être laissées inchangées.

3216 E Date de stérilisation (cms=%04d-%04d) et l'âge minimum à la stérilisation (%02d) sont incohérents: ddn=%04d-%04d

L'âge de l'enquêtée à la stérilisation est plus petit que l'âge minimum prescrit. Comme dans le message 3215, ceci serait peu fréquent, mais non pas impossible. De nouveau les données doivent être contrôlées avec soin pour la détection des erreurs de frappe, mais aucune correction n'est nécessaire à moins qu'une erreur de saisie de données ne soit décelée.

3217 E Le mois de stérilisation est incohérent avec d'autres informations: cms=%04d-%04d mois=%02d

Suivre la même procédure que pour le message 1064.

3260 A Nombre de mois d'utilisation plus grand que l'intervalle ouvert di=%02d/%04d der nais=%02d/%04d

La durée d'utilisation de la contraception rapportée dans la question A326 dépasse l'intervalle entre la naissance du dernier enfant et la date de l'enquête.

Lors de la saisie de données, contrôlez les erreurs de frappe, autrement ne faites aucune correction.

Lors de l'étape d'édition, ces incohérences seront indiquées par le message 9917 et seront signalées par un drapeau de code 2 sur la variable drapeau pour la durée d'utilisation de la contraception.

3270 S Méthode actuelle dans A314 %02d doit être la même dans cette question

Le code introduit pour la méthode actuelle dans la question A327 n'est pas le même que celui introduit dans la question A314.

Contrôlez les valeurs introduites et corrigez la question pertinente.

3280 E Source (%02d) de la méthode actuelle (%02d) incohérent avec la méthode

La source de la méthode contraceptive actuelle dans la question A328 doit être cohérente avec la méthode fournie dans la question A314.

Dans les cas où la source paraît être cohérente avec la méthode utilisée (exp. "Amis/Parents", comme source de la stérilisation féminine) l'équipe de l'enquête peut choisir de changer la réponse dans la question A328. Les règles exactes pour lesquelles les sources de chaque méthode seraient acceptables doivent être établies selon le pays.

3311-3321 Les messages suivants se rapportent, tous, aux raisons pour lesquelles l'enquêtée n'utilise pas une méthode de contraception pour éviter la grossesse. Chacun de ces messages est émis uniquement pour contrôler les erreurs de saisie de données. Dans chaque cas, vérifiez les erreurs de saisie de la question A331 et des autres questions pertinentes.

Aucune correction n'est nécessaire s'il n'y a pas d'erreur de saisie.

3311 W E Declare qu'elle n'est pas marié (%02d), alors qu'elle est actuellement marié (%1d)

Vérifiez A331 et A504.

3312 W E Declare qu'elle est enceinte (%02d), alors qu'elle n'est pas actuellement enceinte (%1d)

Vérifiez A331 et A227.

3313 W E Réponse "Ne connaît aucune méthode" (%02d), alors qu'il y a des méthodes connues dans le tableau de contraception (%1d)

Vérifiez A331, A305 et le tableau de contraception.

3314 E Declare ménopause/hystérectomie (%02d) incohérent avec le temps depuis les dernières règles (%1d-%02d)

Vérifiez A331 et A236.

3315 E Declare inféconde/sous-féconde (%02d) incohérent avec la réponse au désir d'avoir une naissance dans le futur (%1d %1d-%02d)

Vérifiez A331, A602 et A603.

3316 E Declare postpartum/allaitement (%02d) incohérent avec les enfants nés depuis janvier 1995 (%1d)

Vérifiez A331 et A225.

- 3317** **E** **Declare postpartum/allaitement (%02d) incohérent avec l'état d'abstinence (%1d), d'aménorrhéa (%1d) et d'allaitement. (%1d)**
Vérifiez A331, A419, A423 et A428.
- 3318** **E** **Réponse "Veut plus d'enfants" (%02d) incohérent avec le désir d'une naissance future**
Vérifiez A331 et A602.
- 3319** **E** **Réponse "Enquêtée opposée" (%02d) incohérent avec l'approbation de la contraception par l'enquêtée (%1d)**
Vérifiez A331 et A614.
- 3320** **E** **Réponse "Conjoint opposée" (%02d) incohérent avec l'approbation de la contraception par le conjoint (%1d)**
Vérifiez A331 et A621.
- 3321** **E** **Réponse "Ne connaît aucune source" (%02d), alors qu'elle a connue des sources de plannin familial (%1d)**
Vérifiez A331 et A332.

SECTION 4A. GROSSESSE ET ALLAITEMENT

4000 C Les enfants listés dans la section 4 sont différents des enfants nés depuis janvier 19D91

Le nombre d'enfants listés dans la section grossesse et allaitement du questionnaire est différent du nombre donné dans la question A222.

Le programme de saisie de données contrôle automatiquement le nombre d'enfant listés en se basant sur le nombre total d'enfants nés depuis janvier 19D91 donnée dans la question A222. Lorsque la saisie de la section grossesse et allaitement est entamée, le nombre d'enfants dans le questionnaire doit être comparé avec le nombre de colonnes pour lesquelles le programme donne un numéro de ligne.

Si ces deux nombres ne sont pas identiques, la section doit être revue. Des entrées dans la section grossesse et allaitement doivent exister pour tous les enfants nés depuis janvier 19D91. Des questionnaires supplémentaires doivent être utilisés, s'il y a plus de trois enfants nés depuis janvier 19D91. Si des informations manquent pour un enfant, les codes données manquantes peuvent être introduits au cours de la saisie de données et, si c'est possible, le questionnaire doit être renvoyé sur le terrain pour collecter ces informations.

Il faut s'assurer que les codes données manquantes sont introduites pour le bon enfant. Par exemple, des données peuvent exister dans cette section pour deux enfants, mais un troisième enfant, né entre les deux autres, doit être inclus dans la deuxième colonne de la section 4. Si le questionnaire ne peut pas être renvoyé sur le terrain pour être corrigé, les codes données manquantes doivent être enregistrés dans la troisième colonne du questionnaire, mais en ajoutant des flèches indiquant que pour la deuxième et la troisième colonne, les données sont inversées. Les données doivent être introduites, sur l'écran de saisie, dans un ordre correct, c-a-d les codes données manquantes sont introduites dans la deuxième colonne et les données enregistrées dans la deuxième colonne du questionnaire sont introduites dans la troisième colonne de l'écran de saisie de données.

4030 S Le numéro de ligne de l'enfant en colonne %1d est incorrect: Attendu %02d

Dans la section 4, les enfants doivent être introduits en ordre inverse, du plus jeune au plus vieux. Si les enfants sont listés dans le questionnaire en désordre, introduisez les enfants en ordre inverse selon leurs numéros de ligne et non pas selon l'ordre dans lequel ils sont cités dans le questionnaire.

4050 M Colonne %1d: Arrêt pour tomber enceinte, en ligne %02d, de l'enfant %02d, mais ne voulait pas d'enfants à ce moment (%1d)

Selon le calendrier, l'enquêtée a arrêté l'utilisation d'une méthode afin de tomber enceinte, mais par la suite, dans la question A405, elle a rapporté qu'elle ne voulait pas tomber enceinte à ce moment.

Ce message est utilisé pour contrôler les erreurs de saisie de données. Si aucune erreur n'est trouvé, les données peuvent être laissées telles qu'elles.

4140 E Colonne %1d & %02d: Les jumeaux doivent avoir les mêmes réponses aux questions A405-A415. Vérifier S.V.P

Les questions A405-A415 se rapportent aux soins prénatals et à la naissance de l'enfant et non pas aux enfants eux-mêmes. Pour les jumeaux, les réponses doivent être identiques pour chaque enfant. Toutefois, dans des cas rares les réponses aux questions A412-A415 peuvent être

différentes. Par exemple, si une femme donne naissance à un enfant à la maison, éprouve des complications et se déplace ensuite à l'hôpital pour donner naissance à l'autre enfant.

Contrôlez les données introduites, pour ces questions, pour s'assurer qu'il n'y a pas d'erreurs de frappe.

4211 W Nombre de mois sans règles %02d incohérent avec l'intervalle di=%02d/%04d db=%02d/%04d

La durée d'aménorrhée après la naissance du dernier enfant dépasse l'intervalle entre la dernière naissance et la date de l'enquête.

Vérifiez les erreurs de saisie, mais s'il n'y a pas d'erreur laissez le recherche d'erreurs à la phase de l'édition secondaire.

4212 W Durée d'aménorrhée %02d incohérente avec l'intervalle di=%02d/%04d db=%02d/%04d

La durée d'aménorrhée après la naissance du dernier enfant dépasse l'intervalle entre la dernière naissance et la date de l'enquête.

Vérifiez les erreurs de saisie, mais s'il n'y a pas d'erreur laissez le recherche d'erreurs à la phase de l'édition secondaire.

4241 W Durée d'abstinence %02d incohérente avec l'intervalle di=%02d/%04d db=%02d/%04d

La durée d'abstinence après la naissance du dernier enfant dépasse l'intervalle entre la dernière naissance et la date de l'enquête.

Vérifiez les erreurs de saisie, mais s'il n'y a pas d'erreur laissez le recherche d'erreurs à la phase de l'édition secondaire.

4242 W Durée d'abstinence entre grossesses %02d incohérente db=%02d/%04d db=%02d/%04d

La durée d'abstinence après la naissance d'un enfant dépasse l'intervalle entre la naissance et le début de la grossesse suivante.

Vérifiez les erreurs de saisie, mais s'il n'y a pas d'erreur laissez le recherche d'erreurs à la phase de l'édition secondaire.

4260 E Colonne %1d: Temps pour le premier allaitement (%1d%02d) de l'enfant (%2d) dépasse l'âge au décès de l'enfant (%1d-%2d)

Le temps auquel l'enfant a été mis au sein après sa naissance (question A426) est incohérent avec l'âge au décès de l'enfant (question A219).

S'il n'y a pas d'erreurs de saisie, ne faites aucune correction pour ce message. Un drapeau sera positionné au code 4 pour la variable l'âge au décès pour indiquer qu'une incohérence, entre l'âge au décès et le temps d'attente pour la première mise au sein, a été trouvé.

4280 W Allaité encore un enfant qui n'est pas le dernier enfant

L'enquêtée allaite encore un enfant autre que le dernier né. Vérifiez qu'il n'y a pas d'erreurs de saisie dans les données. Recherchez, aussi, une réponse à la question A429 pour cet enfant, et si la réponse existe, changez la réponse à la question A429 au code 2.

- 4290 W Durée d'allaitement %02d incohérente avec l'intervalle di=%02d/%04d db=%02d/%04d**
- La durée d'allaitement après la naissance dépasse l'intervalle entre la naissance et la date de l'interview.
- Recherchez les erreurs de saisie. S'il n'y a pas d'erreurs, laissez la recherche d'erreurs à l'étape d'édition secondaire.
- 4291 E Colonne %1d: Durée d'allaitement (%02d) dépasse l'âge au décès (%02d) de l'enfant (%02d)**
- La durée d'allaitement (question A429) dépasse l'âge de l'enfant au décès enregistré dans la question A219.
- Ce message est utilisé pour retrouver les erreurs de saisie de données. S'il n'y a pas d'erreurs de frappe, aucune correction n'est nécessaire. Un drapeau pour la variable allaitement sera positionné au code 3 pour indiquer qu'il y a une incohérence entre la durée de l'allaitement et l'âge au décès de l'enfant. Ce drapeau sera pris en compte lors de l'analyse des données.
- 4300 W E Colonne %1d: Réponse "enfant décédé" (%02d) parce qu'elle a arrêté de nourrir, mais selon l'historique des naissances l'enfant %2d est encore en vie**
- La réponse "Enfant décédé" est donnée dans la question A430, mais selon la question A216, l'enfant est encore en vie.
- Changez la question A430 en 97, s'il n'y a aucune erreur de frappe et l'enfant est encore en vie.
- 4301 E Colonne %1d: Réponse "started using contraception" (%02d) pour raison de l'arrêt de nourrir, mais n'a jamais utilisé la contraception %1d**
- Selon la question A430, l'enquêté a déclaré qu'elle a arrêté d'allaiter parce qu'elle avait commencé à utiliser la contraception, mais selon le tableau de contraception et la question A305, elle n'a jamais utilisé une méthode de contraception.
- Recherchez les erreurs de saisie dans le tableau de contraception et dans la question A430. S'il n'y a pas d'erreurs de frappe, changez la question A430 en 97.
- 4400 W E Colonne %1d: Aliment dans la question 440% s reçu 0 jour, mais reçu durant les 24 dernières heures dans la question 435**
- 4401 E Colonne %1d: Question 435% s=%1d**
- Selon la question A435 le dernier enfant a reçu, durant les 24 dernières heures, soit (a) de l'eau, (b) n'importe quel lait autre que le lait maternel, (c) un autre liquide, (d) des aliments à base de céréales, (e) des aliments à base de tubercules, (f) des oeufs, du poisson, de la volaille, (g) de la viande, (h) n'importe quel autre aliment solide ou semi-solide, cependant la question A438 mentionne que l'enfant a reçu 0 jour au courant de la dernière semaine.
- Lors de la saisie, vérifiez qu'il n'y a pas d'erreurs de saisie de données et laissez les autres corrections pour l'étape d'édition.
- Dans certains pays, le regroupement utilisé dans la question A438 peut ne pas être tout à fait conforme à ce qui est utilisé dans la question A435. Dans ce cas, il est probablement préférable de ne faire aucun changement sur les données et d'accepter l'existence d'incohérences. S'il faut résoudre l'incohérence, changez la réponse à A438 dans le groupe incorrect en 9. La décision à prendre pour résoudre l'erreur dans le cas général doit être fixée par l'équipe de l'enquête avant de commencer l'édition des données.

SECTION 4B. VACCINATION ET SANTÉ

4420 C Les enfants listés dans la section 4 sont différents des enfants nés depuis janvier 19D91

Le nombre d'enfants listés dans la section vaccination et santé du questionnaire est différent du nombre donné dans la question A225.

Le programme de saisie de données contrôle automatiquement le nombre d'enfant listés en se basant sur le nombre total d'enfants nés depuis janvier 19D91 donnée dans la question A225.

Lorsque la saisie de la section vaccination et santé est entamée, le nombre d'enfants dans le questionnaire doit être comparé avec le nombre de colonnes pour lesquelles le programme donne un numéro de ligne.

Si ces deux nombres ne sont pas identiques, la section doit être revue. Des entrées doivent exister pour tous les enfants nés depuis janvier 19D91. Des questionnaires supplémentaires doivent être utilisés, s'il y a plus que trois enfants nés depuis janvier 19D91. Si des informations manquent pour un enfant, les codes données manquantes peuvent être introduits durant la saisie de données et, si c'est possible, le questionnaire doit être renvoyé sur le terrain pour collecter les informations manquantes. Voir le message 4000, pour plus d'informations.

4430 S Le numéro de ligne de l'enfant en colonne %1d est incorrect: Attendu %02d

Suivez la même procédure que pour le message 4030.

4470 S La date de vaccination est en dehors de l'étendue

La date de vaccination donnée est en dehors de l'étendue des valeurs acceptables. La date doit se situer entre 01/01/19D91 et 31/12/19D94 ou bien doit être 0 (Vaccination non reçu), 44/44/4444 (Vaccination enregistrée sans la date), 66/66/6666 (Vaccination reçu selon la mère), 999999 (Date de vaccination manquante). En plus, le jour ou le mois faisant partie de la date peuvent prendre les valeurs 97(Incohérent), 98 (Ne sait pas) et 99 (Manquant) ou l'année faisant partie de la date peut prendre les valeurs 9997 (Incohérent), 9998 (Ne sait pas) et 9999 (Manquant). Aucune autre valeur de la date de vaccination n'est acceptée.

4471 E Colonne %1d: La date de vaccination de %s (%02d/%02d/%04d) est après la date de l'enquête (%02d/%02d/%04d)

La date de vaccination enregistrée vient après la date de l'enquête.

Vérifiez que la date de vaccination était enregistrée correctement. Recherchez les erreurs d'enregistrement sur le questionnaire, telle que deux vaccinations étant enregistrées au même jour et au même mois, mais d'années différentes. Par exemple, Polio 2 étant enregistrée le 12 janvier 1994, DTCoq 2 le 12 janvier 1995. S'il y a une erreur évidente de ce type, corrigez la date de vaccination.

Vérifiez aussi que le jour et le mois de vaccination n'avaient pas été inversés. Par exemple, une vaccination reçue le 9 mai 1994 doit être codé sous la forme *jjmmaaaa*, et devra donc être 05091994; toutefois le jour et le mois peuvent être permutés et la date est enregistrée 09051990. Si la permutation des codes du jour et du mois permettra à la date d'être cohérente avec la date de naissance (et ne provoquera pas une incohérence entre des dates de vaccination données dans une série), permutez les deux codes.

Dans certains pays, la date de la prochaine visite de vaccination peut avoir été enregistrée dans la carte de vaccination à la place de la date de vaccination elle-même. S'il s'agit de ce cas, la date de vaccination doit être changée en 0 (Vaccination non reçue).

En résolvant des incohérences dans les dates de vaccination d'un enfant, une attention doit être portée aux dates de vaccination d'autres enfants enregistrées dans le tableau puisque des enfants de différents âges peuvent avoir été vaccinés à la même date (par exemple, lors d'une campagne nationale de lutte contre la polio).

S'il n'y a pas une correction évidente des données, utilisez le code 97 pour le mois si l'année est la même que celle de l'enquête. Si l'année vient après l'année de l'enquête utilisez le code 9997 pour l'année de vaccination.

4472 E Colonne %1d: La date de vaccination de %s (%02d/%02d/%04d) précède la date de naissance minimum de l'enfant, évaluée étant (%02d/%02d/%04d)

Les dates de vaccination dans la question A445 doivent être identiques à la date de naissance de l'enfant ou doivent venir après.

Si la date d'une vaccination enregistrée dans A445 précède la date de naissance de l'enfant, cherchez les erreurs d'enregistrement sur le questionnaire, comme pour le message 4471. Si ceci ne résout pas l'incohérence, utilisez le code 97 pour le mois si l'année est la même que l'année de naissance. Si l'année précède l'année de naissance, utilisez le code 9997 pour l'année de vaccination.

4473 E Colonne %2d: La date de vaccination de %s (%02d/%02d/%04d) précède la vaccination de %s (%02d/%02d/%04d)

Les dates des vaccinations d'un type particulier (DTCoq ou Polio) qui sont données dans une série doivent être cohérents dans leur ordre, c.à.d, les dates pour la deuxième et la troisième vaccination dans une série ne peuvent pas être plus tôt ou les mêmes que celle de la première vaccination, et ainsi de suite.

Si les dates de vaccination sont incohérents, recherchez les erreurs d'enregistrement sur le questionnaire, comme pour le message 4471. Si ces règles ne vont pas résoudre l'incohérence entre les trois dates de vaccination, changez les codes du mois (de l'année) en 97 (9997), pour ceux qui sont les plus incohérents. Par exemple, si les dates de la première et de la troisième vaccination semblent être cohérentes, changez les codes de la deuxième en 97 (9997); si celle de la deuxième et de la troisième paraissent cohérentes, changez les codes de la première en 97 (9997).

Comme exemple, les dates de vaccination peuvent être comme suit:

BCG	Polio 1	Polio 2	Polio 3	DTCoq 1	DTCoq 2	DTCoq 3	Rougeole
24121992	28011993	27031993	01051992	27031993	24041993	04061993	16091993

En examinant les dates de vaccination, il paraît clair que la date de vaccination de la Polio 3 doit avoir lieu en 1993 (01051993) et non pas en 1992.

4474 E Colonne %1d: Les dates de vaccinations sont différentes (p1=%02d/%02d/%04d et d1=%02d/%02d/%04d, p2=%02d/%02d/%04d et d2=%02d/%02d/%04d, p3=%02d/%02d/%04d et d3=%02d/%02d/%04d)

Dans la plupart des pays, les vaccinations Polio et DTCoq sont données ensembles et les dates de vaccination sont les mêmes. Ce message est utilisé pour contrôler les erreurs de frappe dans les données et les erreurs d'enregistrement dans le questionnaire.

Suivez les mêmes procédures utilisées dans le message 4471 pour rechercher les erreurs de frappe et de transcription des dates de vaccination. Si les vaccinations semblent avoir été données à des dates différentes, les données doivent être laissées inchangées. Des corrections ne doivent être faites que lorsqu'il est évident qu'une erreur a été commise.

Par exemple les dates de vaccinations sont enregistrées comme suit:

BCG	Polio 1	Polio 2	Polio 3	DTCoq 1	DTCoq 2	DTCoq 3	Rougeole
04061992	06071992	08081992	13091992	06071992	08081992	13091993	24031993

En examinant les dates de vaccination, il paraît clair que la date de vaccination de la DTCoq 3 doit avoir lieu en 1992 (13091992) et non pas en 1993.

4475 E Colonne %1d: La date (%02d/%02d/%04d) de vaccination de %s est après la date de décès (%02d/%02d/%04d)

La date de vaccination est enregistrée après la date la plus tard possible à laquelle un enfant pourrait être décédé, calculée à partir de l'âge au décès donné dans l'historique des naissances.

Contrôlez l'âge au décès de l'enfant et les dates de vaccination et comparez les dates de vaccination entre elles et avec les dates de vaccination des autres enfants listés. Utilisez les procédures présentées dans le message 4471 pour essayer de savoir si l'erreur se trouve dans la date de vaccination ou dans l'âge au décès. Si l'erreur se trouve dans la date de vaccination, elle doit être corrigée ou positionnée au code incohérent (97 pour le jour ou le mois ou 9997 pour l'année de vaccination). Néanmoins, si l'erreur semble se trouver dans l'âge au décès, aucun changement ne doit être effectué puisqu'au cours de l'imputation, un drapeau sera positionnée au code 5 pour signaler ce problème.

4476 M Colonne %1d: Carnet de vaccination, mais aucune vaccination n'est reçu

Le carnet de vaccination est rapporté comme ayant été vu par l'enquêtrice dans la question A443 (code 1), cependant, aucune date de vaccination n'est enregistrée sur le carnet.

Vérifiez qu'il n'y a aucune erreur de saisie de données, autrement aucune correction n'est nécessaire.

4480 S E Colonne %1d: Reçu d'autres vaccinations (%1d) incohérent avec les vaccinations enregistrées (B=%02d/%02d/%04d, P=%02d/%02d/%04d,%02d/%02d/%04d,%02d/%02d/%04d, D=%02d/%02d/%04d,%02d/%02d/%04d,%02d/%02d/%04d, R=%02d/%02d/%04d)

Selon la question A446, l'enfant a reçu une vaccination qui n'était pas enregistrée sur le carnet, mais il n'y a aucun enregistrement de cette vaccination dans la question A445 (c-a-d, aucune vaccination ne contient le code 66 dans le jour de vaccination).

Dans certains cas, l'enquêtée peut déclarer que l'enfant a reçu une autre vaccination laquelle n'est pas citée sur le questionnaire (par exemple, fièvre jaune) et peut lui faire allusion dans sa réponse à la question A446. Cependant, cette question ne concerne que les vaccinations citées sur le questionnaire et toute autre vaccination doit être ignorée. S'il s'agit de ce cas, la réponse, à la question A446, doit être remplacée par le code 2 ("Non").

4570 M Colonne %1d: Selon la section 8, l'enfant a reçu le BCG (%1d), mais ne l'a pas reçu sur le carnet de vaccination (%02d/%02d/%04d) ou selon la mère (%1d)

L'information qui concerne les vaccinations du BCG est collectée en deux endroits différents du questionnaire. D'abord l'information est collectée à partir du carnet de vaccination ou des déclarations de la mère et ensuite un contrôle est effectuée sur le bras de l'enfant pour la recherche d'une cicatrice du BCG. Ce message est affiché, si les deux parties de l'information sont incohérentes.

Des incohérences dans cette information sont à prévoir, pour deux raisons: (1) le rapport des vaccinations du BCG est incomplet, soit sur le carnet soit selon la mère, (2) les cicatrices de vaccination ne sont pas toujours apparentes sur les bras des enfants qui ont été vaccinés. Pour ces raisons, la cohérence de cette information n'est pas indispensable, mais ce message est affiché pour permettre la vérification des données introduites. Aucune correction ne doit être effectuée à moins qu'une erreur de saisie de données ne soit trouvée.

4520 M Colonne %1d: Aucune réponse n'est donnée pour le traitement de la fièvre/toux, et dit avoir donné un traitement (%1d)

Aucune réponse n'était encadrée pour la question A453, mais la question précédente était codée "Oui" (code 1). Si aucune erreur de saisie de données n'était introduite, laissez les réponses inchangées.

4600 M Colonne %1d: Il n'y a pas de réponse donnée pour le traitement de la diarrhée, alors qu'elle a déclaré avoir demandé un traitement (%1d)

Aucune réponse n'était encadrée pour la question A461, mais la question précédente était codée "Oui" (code 1). Si aucune erreur de saisie de données n'était introduite, laissez les données inchangées.

4620 M Colonne %1d: Il n'y a pas de réponse pour la source de traitement demandé pour la diarrhée, et declare avoir donné un traitement (%1d)

Aucune réponse à la question A463 n'était encadrée, mais la question précédente était codée "Oui" (code 1). Si aucune erreur de saisie de données n'était faite, laissez les données inchangées.

SECTION 5. MARIAGE

5020 S Etat matrimonial (%1d) et l'état matrimonial à partir du calendrier sont incohérents

L'état matrimonial actuel enregistré dans la question A502 ne s'accorde pas avec l'état matrimonial enregistré dans le calendrier. Si l'enquêtée est actuellement mariée (code 1) ou vivant ensemble avec un conjoint (code 2), le calendrier doit contenir un "X" dans Col3 dans le mois de l'enquête. Toutefois, si l'enquêté est veuve (code 3), divorcée (code 4) ou séparée (code 5), selon la question A502, le calendrier doit contenir un ")" dans le mois de l'enquête en Col3.

S'il n'y a aucun signe d'erreur dans l'enregistrement de la réponse dans la section 5 ou du calendrier, le calendrier doit être corrigé pour s'accorder avec les informations de la section 5.

5040 S E Jamais mariée (%1d), mais d'après le calendrier elle s'était mariée dans les 5 dernières années (ligne=%2d, code=%1s)

Selon la question A504, l'enquêtée ne s'est jamais mariée, mais au moins un mois figure en Col3 du calendrier dans lequel l'enquêtée est enregistrée comme ayant été mariée.

Vérifiez que les questions A502-A512 n'ont pas été complétées. Si des réponses sont enregistrées dans ces questions, changez la réponse dans la question A504 en Oui (code 1). Si l'enquêtée est vraiment célibataire, changez les entrées dans le calendrier en "0" pour indiquer que l'enquêtée ne s'est jamais mariée.

5070 A M L'enquêtée vit en union (%1d), mais le conjoint habite ailleurs (%1d)

L'enquêtée est enregistrée dans la question A502 "vit en union" avec un conjoint, mais dans la question A507, le conjoint est rapporté comme habitant ailleurs.

Ce message n'est à utiliser que pour déceler les erreurs de saisie de données, et des corrections ne sont nécessaires que lorsqu'il y a détection d'erreurs de frappe.

5100 A M Rang (%02d) de la femme dépasse le nombre de femmes (%02d - y compris l'enquêtée)

Le rang de la femme enregistré dans la question A510 est plus grand que le nombre total de femmes (y compris l'enquêtée elle-même) rapportées pour le partenaire.

Contrôlez, d'abord, les erreurs de frappe dans les questions A509 et A510, mais s'il n'y a pas d'erreurs de frappe, laissez les données inchangées.

5120 A E Première union après la date de l'enquête: du=%02d/%04d au=%02d de=%02d/%04d dn=%02d/%04d âge=%02d

La date de première union introduite vient après la date de l'enquête. Durant la saisie de données, ce message ne doit être utilisé que pour la correction des erreurs de saisie de données, et les corrections des données du questionnaire doivent être laissées à l'étape d'édition.

Vérifiez la date de première union avec l'âge à la première union rapporté dans la question A513 et essayez de corriger A512 se référant à cette information et à la date de naissance de l'enquêtée. Par exemple, une enquêtée née en juillet 1962 est âgée de 32 ans en août 1994. Elle s'était mariée à l'âge de 28 ans en septembre 1994. L'année de première union est après la date de l'enquête. La date de première union de l'enquêtée doit être en septembre 1990.

Si la date de première union est après la date de l'enquête et qu'il est impossible de déterminer la date de première union correcte à partir de l'âge à la première union, remplacez l'année dans la question A512 par le code incohérent 9997. Par exemple, si l'enquêtée avait 27 ans quand elle

avait été enquêtée en aout 1994, mais sa date de naissance n'avait pas été donnée. L'âge au premier mariage donnée est 19 ans, mais la date place l'union en 1995, le mois étant inconnu. En supposant que toutes les autres données sont correctes, le mariage aurait pu avoir lieu en 1985, 1986 ou 1987 et au lieu de deviner la date correcte, le code 9997 doit être utilisé.

5121 A M Première union avant l'âge %02d: dn=%02d/%04d âge=%02d du=%02d/%04d au=%02d

La première union a eu lieu avant que l'enquêtée n'ait atteint l'âge minimum spécifié (en général 12 ans).

Contrôlez la présence d'erreurs de frappe dans les données et d'erreurs d'enregistrement sur le questionnaire. Mais s'il semble que les données sont correctes, laissez les inchangées.

5122 A E Première union (cms=%04d-%04d) avant le premier mois de l'union dans le calendrier (cms=%04d)

La date de première union enregistrée dans la question A512 est avant le premier mois d'union enregistrée en Col3 du calendrier.

Dans l'étape de saisie de données, assurez-vous qu'il n'y a pas d'erreurs de frappe dans la question A512 et dans Col3 du calendrier, mais ne corrigez rien d'autre.

Durant l'étape d'édition, s'il n'y a pas d'erreur de saisie, contrôlez le premier mois de l'union enregistré dans le calendrier et la date de la première union dans la question A512 avec le mois de conception de n'importe quelle grossesse en Col1 du calendrier. Si le premier mois d'union dans le calendrier est juste avant ou exactement au premier mois d'une grossesse, changez A512 pour qu'elle coïncide avec le premier mois d'union dans le calendrier. De même si le premier mois d'union est juste avant ou exactement après le mois de naissance de l'enfant, corrigez la date de première union pour qu'elle en accord avec le mois de l'union dans le calendrier

Si la date de première union à partir de la question A512 est beaucoup plus tard que le premier mois d'union dans Col3 du calendrier, vérifiez que la date d'union est pour le premier mois d'union et non pas pour une union ultérieure. Regardez la Col3 du calendrier pour voir s'il y a un changement de l'état matrimonial et vérifiez si la date de première union donné pourrait être pour une deuxième union ou une union ultérieure. Si vous croyez qu'il s'agit de ce cas, corrigez la date de première union dans A512 et l'âge à la première union dans A513 pour être en accord avec le calendrier.

S'il y a une grande différence et il apparait que le calendrier est correct, positionnez l'année de première union dans A512 à 9997 et l'âge à la première union à 97 dans la question A513. Toutefois, comme règle générale, la date de première union dans A512 est considéré plus précise, alors changez le calendrier pour qu'il s'accorde avec A512.

EXEMPLES:

```
1.      +))) 1989))), +))) 1990))), +))) 19891)), +))) 1992))), +))) 1993))), +))) 1994
      ))) ,
Col 1   000000000000000000000000GGGGGGGGN00011111119999999000000GGGGGGGGN00000
Col 3   0000000000000000000000XXXXXXXXXXXXXXXXXX000000000000000000XXXXXXXXXXXXX
```

Date de première union: 07/93 Age à la première union: 26 Date de naissance: 02/67 Date de l'enquête: 08/94

Dans cet exemple, la date de première union donné dans le questionnaire est clairement pour la deuxième union, et la date de première union dans A512 doit être changé en 06/90, avec l'âge à la première union, dans A513, devenant 23.

2.

+))) 1989))) , +))) 1990))) , +))) 1991))) , +))) 1992))) , +))) 1993))) , +))) 1994))) ,
 Col 1 0000GGGGGGF00000000GGGGGGGN00000000000000GGGGGGGN0000055
 555555
 Col 3 0000XX
 XXXXXX

Date de première union: 08/89 Age à la première union: 19 Date de naissance: 11/69 Date de l'enquête: 08/94

La date de première union donnée dans le questionnaire vient trois mois avant la date d'union enregistré dans le calendrier. Le premier mois d'union, dans le calendrier, est juste avant le premier mois de grossesse, la date de première union dans A512 est juste après le mois de conception. Changez le mois de première union dans A512 en 05 pour qu'il s'accorde avec le calendrier.

3.

+))) 1989))) , +))) 1990))) , +))) 1991))) , +))) 1992))) , +))) 1993))) , +))) 1994))) ,
 Col 1 00000000000000000000000000000000000000GGGGGGGN00000000000000
 GGGGGG
 Col 3 0000000000000000XX
 XXXXXX

Date de première union: 11/90 Age à la première union: 17 Date de naissance: 98/73 Date d'enquête: 08/94

La date de première union enregistrée dans A512 est Novembre 1990, mais le premier mois d'union enregistré dans le calendrier est mai 1990. Dans ce cas, corrigez le calendrier pour montrer le premier mois d'union en Novembre 1990.

5123 A E Première union (cms=%04d-%04d) avant le premier mois d'union sur le calendrier (cms=%04d)

La date de premier mariage enregistrée dans la question A512 est avant le premier mois d'union enregistrée en Col3 du calendrier alors que l'enquêtée ne s'était mariée qu'une seule fois.

Dans l'étape de saisie de données, assurez-vous qu'il n'y a pas d'erreurs de frappe dans les question A511 et A511 et dans la Col3 du calendrier, mais ne corrigez rien d'autre.

Durant l'édition, assurez-vous d'abord que l'enquêtée ne s'était mariée qu'une seule fois. Si la date de première union donnée dans la question A512 paraît cohérente avec les dates de naissance des enfants dans l'historique des naissances et il y a un intervalle dans l'historique des naissances qui serait cohérent avec le fait que l'enquêtée soit veuve, divorcée ou séparée pour une période de temps, remplacez la question A512 par le code 2 (Mariée plus d'une fois).

Si l'enquêtée ne s'était mariée qu'une seule fois, comparez le mois de mariage le plus avancé, enregistré dans le calendrier, et la date de mariage extraite à partir de la question A512 avec le mois de conception d'une grossesse en Col1 du calendrier. Si la date de première union dans la question A512 est immédiatement avant ou exactement au premier mois de grossesse, mais le premier mois de grossesse en Col3 du calendrier est immédiatement après le premier mois de grossesse, changez l'état matrimonial dans le calendrier pour qu'il soit en accord avec la date de première union dans la question A512. De même, si la date de première union est immédiatement avant ou exactement au mois de naissance d'un enfant et le premier mois d'union est immédiatement après le mois de naissance de l'enfant, corrigez l'état matrimonial dans le calendrier pour qu'il soit conforme à la date de première union.

S'il y a une grande différence et il s'avère que le calendrier est correct, positionnez l'année de première union dans A512 à 9997 et l'âge de première union dans la question A512 à 97. Toutefois, supposez en général que la date de première union dans A512 est plus précise, changez le calendrier pour qu'il soit en accord avec la question A512.

EXEMPLES:

1.

```
+) ) ) 1989) ) ) , +) ) ) 1990) ) ) , +) ) ) 1991) ) ) , +) ) ) 1992) ) ) , +) ) ) 1993) ) ) , +) ) ) 1994) ) ) ,
Col 1      00000000000000000000GGGGGGGGN0000011111111000GGGGGGGGN00999999955
           555555
Col 3      000000000000XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
           XXXXXX
```

Date d'union: 01/90 Age à l'union: 21 Date de naissance: 98/78 Date de l'enquête: 08/94

Mariée: Une fois Naissances: 2

La date de première union donnée dans le questionnaire précède de cinq mois le premier mois de grossesse pour le premier enfant enregistré dans le calendrier, mais le premier mois d'union, dans le calendrier, vient trois mois après le premier mois de grossesse. Le calendrier doit être modifiée pour indiquer que le premier mois d'union commence en janvier 1990 et que l'union se prolonge jusqu'à la date de l'enquête.

2.

```
+) ) ) 1989) ) ) , +) ) ) 1990) ) ) , +) ) ) 1991) ) ) , +) ) ) 1992) ) ) , +) ) ) 1993) ) ) , +) ) ) 1994) ) ) ,
Col 1      GGN000000000000000000000000000000000000000000000000000000009999000GGGGGGGGN
           000000
Col 3      00000000000000000000000000000000000000000000000000000000XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
           XXXXXX
```

Date d'union: 98/84 Age à l'union: 15 Date de naissance: 98/69 Date de l'enquête: 08/94

Mariée: Une fois Naissances: 4

L'année de première union enregistrée dans A512 est 1984, mais le premier mois de mariage enregistré dans le calendrier est août 1992. L'enquêtée a eu plusieurs naissances qui précèdent le calendrier, mais il y a une pause de plus de quatre ans entre les naissances, durant laquelle l'enquêtée n'était pas mariée. Il est semble très probable que l'enquêtée s'était mariée plus d'une fois, dans ce cas la question A512 doit être remplacée par le code 2 (Mariée plus d'une fois).

3.

```
+) ) ) 1989) ) ) , +) ) ) 1990) ) ) , +) ) ) 1991) ) ) , +) ) ) 1992) ) ) , +) ) ) 1993) ) ) , +) ) ) 1994) ) ) ,
Col 1      00000000000000000000000000000000000000000000GGGGGGGGN0000000000000000
           000000
Col 3      00000000000000000000000000000000000000000000000000000000XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
           XXXXXX
```

Date d'union: 98/87 Age à l'union: 98 Date de naissance: 98/74 Date de l'enquête: 08/94

Mariée: Une fois Naissances: 1

L'année de première union enregistrée dans A512 est 1987, mais le premier mois d'union enregistré dans le calendrier est mars 1991. L'enquêtée n'a eu qu'une seule naissance. Si l'enquêtée s'était mariée en 1987, elle aurait eu 13 ans, néanmoins si elle était mariée en 1991

comme c'est enregistré dans le calendrier elle aurait eu au mariage 17 ans. La date d'union donnée dans A512 semble être improbable et doit ainsi être remplacée par le code d'incohérence 97 (9997 pour l'année).

5086 A E Mariée plus d'une fois ou non (%1d) incohérente avec les unions trouvées dans le calendrier et la première union (unions=%1d)

L'enquêtée a déclaré qu'elle était en union une seule fois, mais il s'avère qu'elle était en union plus d'une fois. Soit qu'il y a, dans le calendrier, deux ou plusieurs différentes périodes d'unions soit que l'enquêtée ne s'était pas mariée dans le premier mois du calendrier (janvier 19D89) et que la date de sa première union était avant janvier 19D91.

Lors de la saisie de données, recherchez les erreurs de frappe dans la date d'union (A512), si elle était en union ou non plus d'une fois (A511) et la Col3 du calendrier. Dans cette étape ne corrigez que les erreurs de saisie.

Lors de l'édition, assurez-vous que l'arrêt de l'union enregistrée au début du calendrier est correct, dans ce cas remplacez la réponse à la question A511 par le code 2 (Mariée plus d'une fois). Si l'arrêt de l'union ne semble pas être correct, il doit être rempli par le code "X" pour produire une période d'union continue.

5125 A E Première union (cms=%04d-%04d) après Jan. 19D89, mais aucune union dans le calendrier

Selon les questions A512 et A513, la date de première union est après janvier 19D89, mais aucun mois d'union n'est enregistré en Col3 du calendrier.

Durant la saisie de données, assurez-vous qu'aucune erreur de frappe n'était introduite dans le calendrier ou dans la date de première union.

En éditant les données, contrôlez d'abord l'état matrimonial de l'enquêtée dans la question A502. Si l'enquêtée est actuellement mariée ou vivant avec un conjoint et que selon la question A511 elle ne s'était mariée ou n'avait vécu avec un homme qu'une seule fois, corrigez le calendrier pour qu'il soit en accord avec les informations se trouvant dans la section 5. C'est à dire, remplacez le code "0" en Col3 par un code "X" pour chaque mois placé entre le premier mois d'union et le mois de l'enquête. Si la date de mariage n'est pas complètement spécifiée, prenez le mois milieu de l'étendue possible comme mois de début de l'union.

Si selon la question A502 l'enquêtée n'est pas actuellement mariée ou vivant avec un conjoint, pour l'une des deux raisons: (i) le calendrier a été complété d'une façon incorrecte et l'union n'a pas été mentionné dans le calendrier, (ii) considérez la possibilité que la première union venait avant janvier 19D89 et que les réponses enregistrées dans les questions A512 et A513 pourraient être incorrectes.

Si la date d'union est basée uniquement sur l'âge à la première union (A513), assurez-vous que la date de naissance de l'enquêtée telle qu'elle est enregistrée dans la question A105 est correcte. Regardez aussi les différents articles de données rapportées dans le message 5132, pour trouver des indices concernant la date de premier mariage. S'il s'avère que la date de première union est avant janvier 19D89, corrigez, si c'est possible, les informations dans A513 et A512. S'il n'est pas possible de corriger la date de première union et l'âge à la première union, mais il est clair que l'union était avant le début du calendrier, remplacez l'année de première union et/ou l'âge au mariage par le code 9997 et/ou 79 (incohérent).

Si la date de première union est irrévocablement après janvier 19D89, changez la Col3 du calendrier pour indiquer le début de l'union dans le mois donné dans la question A512. Si la date de première union n'est pas complètement spécifiée, prenez le milieu de l'étendue de mois possibles comme début de première union. Comme l'enquêtée n'est pas actuellement mariée,

l'union doit s'achever avant l'enquête et la ligne des "X" dans le calendrier doit se terminer avant le mois de l'enquête. Essayez d'estimer la date de fin de l'union à partir d'autres informations du calendrier, telles que les grossesses, les changements dans l'utilisation de la contraception, les changements d'emploi et les changements de résidence. Toutefois, s'il n'est pas possible d'estimer le mois de fin de l'union, prenez le milieu de l'intervalle entre le début de l'union et la date de l'enquête comme dernier mois de l'union.

5126 E Mois de première union de l'enquêtée incohérent avec d'autres information cms=%04d-%04d mois=%02d

Suivez la même procédure que pour le message 1064.

5130 A E Âge à la première union dépasse l'âge actuel: de=%02d/%04d dn=%02d/%04d âge=%02d du=%02d/%04d au=%02d

L'âge à la première union dans la question A513 doit être inférieur ou égal à l'âge de l'enquêtée rapporté dans la question A106. Durant la saisie de données, ce message ne doit être utilisé que pour la correction des erreurs de frappe, et la correction des données sur le questionnaire doivent être laissées pour l'étape d'édition.

Vérifiez l'âge à la première union avec la date de première union rapportée dans la question A512 et essayez de corriger A513 en se basant cette information et la date de naissance de l'enquêtée. Par exemple, l'enquêtée était née en octobre 1967, et en août 1994 elle est âgée de 26 ans. Elle s'était mariée à l'âge de 28 ans en août 1982. Il est évident que l'enquêtée devait avoir 18 ans en September 1986. Ainsi, la question A513 doit être remplacée par 18.

Si l'âge à la première union est plus grand que l'âge actuel de l'enquêtée et qu'il n'est pas possible de déduire l'âge correct au premier mariage à partir de la date de mariage, remplacez la question A513 par le code 97.

5131 E Age à la première union et date de première union incohérents: de=%02d/%04d du=%02d/%04d au=%02d dn=%02d/%04d âge=%02d

L'âge à la première union et la date de première union ne sont pas cohérents avec la date de naissance de l'enquêtée. Ce message est produit en éditant la date de naissance de l'enquêtée en se basant sur la date de première union et l'âge à la première union. Suivez les procédures du message 5132, en résolvant le problème.

5132 W E Age à la première union et date de première union incohérents: de=%02d/%04d du=%02d/%04d au=%02d dn=%02d/%04d âge=%02d

L'âge à la première union et la date de première union ne sont pas cohérents avec la date de naissance de l'enquêtée. Ce message est l'un des message les plus communs produit durant l'édition des données. Il y a plusieurs sources possibles de l'erreur:

- . L'âge à la première union est incorrect.
- . La date de première union est incorrecte.
- . La date de naissance et l'âge de l'enquêtée sont incorrects.

Bien que le premier et le deuxième cas sont les plus communs, la troisième situation ne doit pas être passé sous silence, en particulier si la date de naissance ou l'âge actuel de l'enquêtée étaient déjà modifiés lors d'une étape d'édition précédente ou lors de l'édition du terrain.

Lors de la saisie de données, contrôlez les erreurs de saisie, mais ne faites aucun autre changement des données. Lorsqu'il n'y a aucune erreur de saisie de données, l'édition de cohérence doit être effectuée lors de l'étape d'édition.

Durant l'étape de saisie de données, plusieurs portions de données sont à considérer en contrôlant l'âge et la date de premier mariage, elles comprennent:

- . L'âge de l'enquêtée (A106)
- . La date de naissance de l'enquêtée (A107)
- . La date de naissance du premier enfant (A215)
- . La date de stérilisation (A321)
- . L'âge aux premiers rapports sexuels (A519)
- . La date de l'enquête

En utilisant ces données, il devrait être possible de déterminer quelle partie des données est incorrecte et de faire les corrections nécessaires. Toutefois, s'il y a une incertitude quant à la correction à effectuer, l'âge à la première union ou la date de première union doit être positionné au code d'incohérence 97 (9997 pour l'année). Ici aussi, il peut y avoir une incertitude quant aux données à remplacer par incohérentes. Une directive générale est qu'une date complète d'un événement, dont le mois et l'année sont tous les deux rapportés, est considérée plus précise que l'âge à l'événement, tandis que l'âge à l'événement est rapporté plus scrupuleusement qu'une date où le mois de l'événement n'a pas été donné. Il doit être rappelé que le programme d'imputation utilisera les données disponibles en imputant une date complète à l'événement et ainsi la partie des données la moins fiable est changée en 97 (9997 pour l'année).

EXEMPLES:

1.	DE	Age	DN	AUM	DU	DNPE	DdS	APR
	08/1994	25	12/1968	21	06/1992	04/1991	-	96

Positionnez l'année d'union en 1990, comme les premiers rapports sexuels étaient au mariage et le premier enfant était né en 1991. Si l'âge à la première union était correct, la seule année cohérente avec ceci est 1990.

2.	DE	Age	DN	AM	DM	DNPE	DdS	APR
	08/1994	42	04/1952	18	98/1976	98/1967	-	14

Positionnez l'année de première union à 9997. Il n'y a aucune donnée pour indiquer si la date de première union ou l'âge à la première union est plus précis. En prenant l'un d'entre eux, la première naissance aurait eu lieu avant le mariage. L'année de mariage était choisie pour la correction en considérant que des dates incomplètes sont moins précises que l'âge à l'événement.

3.	DE	Age	DN	AM	DM	DNPE	DdS	APR
	08/1994	38	98/1955	29	98/1976	03/1979	98/1983	19

Changez l'âge à la première union en 97, puisque l'âge 29 voudrait dire que l'union était après la première naissance. En plus, si l'âge à la première union était correct ça impliquerait que la stérilisation était avant l'union.

4.	DE	Age	DN	AM	DM	DNPE	DdS	APR
	08/1994	48 46	98/1948	17	98/1963	98/1965	-	96

Dans le dernier cas, l'âge de l'enquêtée avait été déjà corrigé dans le terrain, de 48 à 46 pour qu'il soit cohérent avec la date de naissance de l'enquêtée. Toutefois, l'âge à la première union et la date de première union sont maintenant incohérents. L'âge actuel initialement enregistré était probablement correct et doit être restitué et la date de naissance de l'enquêtée doit être remplacée par 46. Avec ce changement, l'âge à la première union et la date de première union seraient cohérents.

5133 E Age à la première union et date de première union incohérents après imputation de la date de naissance: de=%02d/%04d du=%02d/%04d au=%02d dn=%02d/%04d âge=%02d

Dans des cas rares, les informations date de mariage et âge à la première union peuvent être incohérents après l'imputation de la date de naissance de l'enquêtée. Ceci se produira lorsque l'étendue logique de la date de naissance de l'enquêtée est ajustée par d'autres parties de données après avoir contraint l'étendue logique de la date de première union. En pratique ceci implique qu'il y a une incohérence entre ces autres données et l'information âge à la première union. Soit que ces autres données puissent être ajustées, soit qu'un nouveau âge à la première union sera imputé si aucun changement n'est effectué.

5134 E Age à la première union et date de première union incohérents après ajustage: de=%2d/%2d dm=%2d/%2d am=%2d/%2d dn=%2d/%2d âge=%2d

L'âge à la première union et la date de première union ne sont pas cohérents avec la date de naissance de l'enquêtée après que toutes les autres contraintes d'édition de dates aient été rencontrées. Suivez la procédure du message 5132 pour résoudre l'incohérence.

5135 A E Aucune information sur la date de première union n'est donnée: au=%02d du=%02d/%04d

Aucune information sur la date de première union ou sur l'âge à la première union n'était rapportée ou enregistrée. En l'absence de toute information, le programme d'imputation essaiera d'imputer une date d'union crédible, mais ce serait mieux si certaines informations étaient disponibles. Contrôlez le questionnaire pour voir s'il y a une erreur de frappe ou si les deux parties de l'information étaient positionnées, sans en avoir réellement besoin, au code d'incohérence 97 (9997 pour l'année).

5150 S E N'a jamais eu de rapports sexuels (%1d), mais a des enfants (%02d) ou bien elle est actuellement enceinte (%1d)

L'enquêtée est enregistrée, dans la question A515 comme n'ayant jamais eu de rapports sexuels, mais elle a des enfants cités dans l'historique des naissances ou bien elle est actuellement enceinte selon la question A227.

L'enquêtée n'est pas sûre si elle est enceinte ou non, selon A227 (code 8) et elle a déclaré dans la question A515 qu'elle n'avait jamais eu de rapports sexuels (code 2) et qu'elle n'a jamais eu d'enfants (zéro dans la question A208), remplacez la réponse dans la question A227 par le code 2 (N'est pas enceinte).

Dans tous les autres cas, remplacez la réponse à A515 par le code 997 (A eu des rapports sexuels) et positionnez les réponses aux questions A516, A517 à 9 et A519 au code 99 (Manquant).

5151 E N'a jamais eu de rapports sexuels (%1d), mais a été en union (%1d)

L'enquêté a rapporté qu'elle a été en union, mais qu'elle n'a jamais eu de rapports sexuels. Corrigez les erreurs de frappes, s'il n'y a pas d'erreurs de saisie laissez les données telle qu'elles sont.

5152 A E Les derniers rapports étaient avant la dernière naissance (%1d %02d), mais elle est actuellement enceinte (%1d)

D'après la question A515, l'enquêtée a déclaré que ses derniers rapports sexuels étaient avant sa dernière naissance, mais selon A227 l'enquêtée est actuellement enceinte. Les erreurs de saisie de données doivent être corrigées, mais les autres problèmes seront signalés par un drapeau de code 5.

- 5153 E Temps depuis les derniers rapports dépasse l'intervalle: Enfant %02d cms(%02d)=%04d-%04d de=%04d drs=%1d-%02d**
- Le temps depuis les derniers rapports sexuels (A515) est plus long que l'intervalle entre la date de la dernière naissance et la date de l'enquête. Corrigez les erreurs de frappe faites durant la saisie de données mais laissez les autres incohérences, un drapeau pour ces incohérences sera positionné, lors du processus d'imputation, au code 9.
- 5154 E Temps depuis les derniers rapports sexuels était fourni (%1d-%02d), mais les rapports n'ont pas été repris depuis la dernière naissance**
- L'enquêtée a déclaré dans la question A515 qu'elle avait eu des rapports sexuels un certain temps avant l'enquête, mais d'après la question A423, elle n'avait pas repris les rapports sexuels depuis la naissance de son dernier enfant. Les erreurs de saisie de données doivent être corrigées, mais les autres incohérences seront signalées, lors du processus d'imputation, par un drapeau de code 3 et aucune correction n'est demandée.
- 5155 E Durée d'abstinence plus le temps depuis les derniers rapports sexuels dépasse l'intervalle: Enf. %02d cms(%02d)=%04d-%04d de=%04d abstinence=%03d drs=%1d-%02d**
- La durée d'abstinence, enregistrée en dans la question A424, plus le temps depuis les derniers rapports sexuels (A515) est plus long que l'intervalle entre la date de la dernière naissance et la date de l'enquête. Seules les erreurs de frappe introduites pendant la saisie de données doivent être corrigées; les autres problèmes seront signalés par un drapeau de code 2, au cours du processus d'imputation.
- 5156 E Pas de rapports depuis la dernière naissance (96), mais déclare la reprise des rapports sexuels (%02d) après la dernière naissance**
- La question A515 déclare que la dernière fois que l'enquêtée avait eu des rapports sexuels remontaient à avant sa dernière naissance, mais selon la question A423 elle a repris les rapports sexuels depuis la dernière naissance. Corrigez les erreurs de saisie de données, mais laissez les autres incohérences qui seront signalées par un drapeau de code 6.
- 5158 E Les derniers rapports avant la dernière naissance (%1d-%02d), mais n'a jamais eu de naissance (%02d)**
- Selon la question A515, l'enquêtée avait eu des rapports sexuels avant sa dernière naissance, mais elle n'avait jamais eu d'enfants (question A208). Corrigez les erreurs de frappe; lors de l'étape d'imputation, les autres incohérences auront un code 4 sur le drapeau.
- 5159 E N'a jamais eu de rapports sexuels mais a utilisé la contraception(%1d)**
- L'enquêtée a rapporté qu'elle a utilisé la contraception, mais elle a aussi rapporté qu'elle n'a jamais eu de rapports sexuels. Vérifiez les erreurs de saisie de données, mais s'il n'y a aucun problème ne faites aucune modifications sur les données.
- 5160 E A utilisé le condom la dernière fois (%1d) mais n'a jamais utilisé le condom selon le tableau de contraception**
- L'enquêtée a rapporté avoir utilisé le condom lors la dernière fois qu'elle avait eu des rapports sexuels, mais selon le tableau de contraception elle n'a jamais utilisé la contraception. Vérifiez les erreurs de saisie de données, mais s'il n'y a aucun problème ne faites aucune modifications sur les données.

- 5170 E Connait une source de condoms (%1d), mais, selon le tableau de contraception, n'a jamais entendu parler de condoms**
- L'enquêtée a rapporté connaître une source de condoms, mais selon le tableau de contraception elle n'a jamais utilisé le condom. Vérifiez les erreurs de saisie de données, mais s'il n'y a pas d'erreurs ne changez pas les données.
- 5190 A E Âge au premier rapports dépasse l'âge actuel: de=%02d/%04d dn=%02d/%04d âge=%02d apr=%02d**
- L'âge de l'enquêtée à ses premiers rapports sexuels (question A519) dépasse son âge actuel. Après la correction de erreurs de saisie, une variable drapeau pour l'âge aux premiers rapports sexuels sera positionnée au code 1 pour le reste des incohérences.
- 5191 A E Âge aux premiers rapports après l'âge à la première conception: dn enf=%02d/%04d dn=%02d/%04d apr=%02d**
- Basé sur la date de naissance de l'enquêtée et sur son âge quand elle avait eu des rapports sexuels pour la première fois et la date de naissance de son premier enfant, l'enquêtée a déclaré avoir des rapports sexuels pour la première fois à une date plus tard que la date de conception de son premier enfant. Ceci est l'un des messages d'erreurs les plus répandus. Les erreurs de frappe doivent être corrigées, mais les autres problèmes doivent être laissées pour être signalée par un drapeau, dans le processus d'imputation. Le drapeau de l'âge aux premiers rapports sexuels sera positionné au code 2 si la différence est plus grande qu'une année et au code 3 si la différence est d'une seule année et est probablement due à une erreur d'arrondie de l'âge aux premiers rapports sexuels.
- 5192 A E Les premiers rapports sexuels (%02d) au premier mariage, mais ne s'est jamais mariée (%1d)**
- Selon la question A519, l'enquêtée a déclaré qu'elle a eu ses premiers rapports sexuels à son premier mariage, mais l'enquêtée ne s'est jamais mariée (le code de la question A504 est 2).
- Durant la saisie de données, faites la corrections des erreurs de frappes uniquement.
- Lors de la phase d'imputation le drapeau pour l'âge aux premiers rapports sexuels sera positionné au code 4 pour le reste des incohérences.
- 5193 E L'âge aux premiers rapports sexuels est après l'union: du=%2d/%04d au=%02d dn=%02d/%04d apr=%02d**
- L'âge aux premiers rapports sexuels rapporté par l'enquêtée dans la question A519 est après son âge à sa première union. Ce qui est possible, mais très inhabituel. S'il n'est pas entraîné par une erreur de saisie, les données ne doivent pas être modifiées et le drapeau pour l'âge aux premiers rapports sexuels sera positionné au code 6.
- 5194 E L'âge aux premiers rapports au mariage est après l'âge à la première conception: Enf.né=%02d/%04d du=%02d/%04d au=%02d apr=%02d**
- L'enquêtée a rapporté dans la question A519 ayant ses premiers rapports sexuels quand elle s'était mariée pour la première fois, mais la date de sa première union est après la conception de son premier enfant. Après la correction des erreurs de saisie de données, le reste des incohérences aura le code 5 sur le drapeau associé à l'âge aux premiers rapports sexuels.

SECTION 6. PREFERENCES EN MATIERE DE FECONDITE

6031 A M Temps d'attente pour une autre naissance semble être incorrect (%1d-%02d)

La période de temps d'attente avant d'avoir un autre enfant dans la question A603 est inférieur à 9 mois, cependant il est rarement possible de donner naissance à un enfant en moins de 9 mois et ainsi la réponse donnée paraît incorrecte. Il se peut que l'enquêtée souhaite avoir un enfant au moment spécifié, mais il est évident que ce n'est pas pratique. La question doit être contrôlée pour chercher les erreurs de saisie ou d'enregistrement; il se peut que la réponse devrait être en années plutôt qu'en mois ou bien que le temps est mal enregistré. S'il n'y a pas de corrections évidentes, les données doivent être laissées inchangées.

6032 A M Réponse après le mariage, mais l'enquêtée est actuellement en union (%1d)

L'enquêtée a rapporté dans la question A603 qu'elle veut son prochain enfant après le mariage, alors que la question A502 indique qu'elle est actuellement en union. Ne corrigez que les erreurs de saisie, sinon les données ne doivent pas être modifiées.

6100 A M Enquêtée actuellement en union (%1d), mais a répondu "Pas en union" comme raison de ne pas utiliser

Dans la question A610, l'enquêtée a rapporté comme principale raison de ne pas utiliser la contraception le fait qu'elle n'était pas mariée alors que selon la question A502 elle est actuellement en union. Vérifiez les erreurs de saisie, autrement ne modifiez pas les données.

6101 A M Réponse "Ne connaît aucune méthode" (%02d), mais selon le tableau de contraception connaît au moins une méthode (%1d)

Dans la question A610, l'enquêtée a rapporté comme principale raison de ne pas utiliser la contraception le fait qu'elle ne connaissait aucune source de méthode de contraception alors que selon la question A236 elle en connaît.

Vérifiez les erreurs de saisie, autrement ne modifiez pas les données.

6104 M Déclaration en ménopause/hystérectomie (%02d) incohérente

Dans la question A610, l'enquêtée a rapporté comme principale raison de ne pas utiliser la contraception le fait qu'elle était en ménopause/avait eu une hystérectomie alors que selon la question A236 elle n'était pas en ménopause.

Vérifiez les erreurs de saisie, autrement ne modifiez pas les données.

6105 M Déclaration inféconde/sous-féconde (%02d) incohérente avec la désir d'un enfant (%1d, %1d-%02d)

Dans la question A610, l'enquêtée a rapporté comme principale raison de ne pas utiliser la contraception le fait qu'elle était inféconde/sous-féconde alors que selon les questions A602 et A603 elle n'avait mentionné qu'elle ne pouvait pas tomber enceinte.

Vérifiez les erreurs de saisie, autrement ne modifiez pas les données.

6108 M Réponse "Veut d'autres enfants" (%02d) incohérente avec la désir d'une naissance future (%1d)

Dans la question A610, l'enquêtée a rapporté comme principale raison de ne pas utiliser la contraception le fait qu'elle veut d'autres enfants, alors que selon la question A602 elle n'avait mentionné qu'elle ne voulait plus d'enfants.

Verifiez les erreurs de saisie, autrement ne modifiez pas les données.

6109 M Réponse "Enquêtée opposée" (%02d) incohérent avec l'approbation de la contraception (%1d)

Dans la question A610, l'enquêtée a rapporté comme principale raison de ne pas utiliser la contraception le fait qu'elle était opposée au planning familial, alors que selon la question A614 elle n'avait mentionné qu'elle ne voulait plus d'enfants.

Verifiez les erreurs de saisie, autrement ne modifiez pas les données.

6110 M Réponse "Conjoint opposé" (%02d) incohérent avec l'approbation du conjoint de la contraception (%1d)

Dans la question A610, l'enquêtée a rapporté comme principale raison de ne pas utiliser la contraception le fait que son conjoint était opposé au planning familial, alors que selon la question A621 elle n'avait mentionné qu'il ne voulait plus d'enfants.

Verifiez les erreurs de saisie, autrement ne modifiez pas les données.

6111 A M Declare ne connaitre aucune source (%02d), mais connait une source de planning familial (%1d)

Dans la question A610, l'enquêtée a rapporté comme principale raison de ne pas utiliser la contraception le fait qu'elle ne connaissait aucune source de méthode de contraception alors que selon la question A332 elle ne mentionne pas qu'elle ne connait aucune source de planning familial.

Verifiez les erreurs de saisie, autrement ne modifiez pas les données.

6131 A M Garçons, filles et n'importe doit être égal au nombre idéal total d'enfants

Le nombre de garçon, de filles et de n'importe quel sexe données dans la question A613 doit être égal au nombre total d'enfants désirés rapporté dans la question A612.

Verifiez le nombre total d'enfants rapporté dans la question A612 et les nombres donnés dans la question A613. Si le nombre total donné dans la question A613 est plus grand que le nombre total donné dans la question A612, et que le nombre de garçons et de filles rapporté est plus petit que le nombre donné dans la question A613, réduisez le nombre donné pour la catégorie n'importe quel sexe jusqu'à ce que le total soit cohérent avec A612. Si le nombre de garçons et de filles est le même et que la somme est plus grande que le nombre donné dans la question A612, réduisez le nombre de garçons et de filles de la même quantité jusqu'à ce que la somme soit égale au nombre donné dans la question A612 ou moins un. Si la somme est plus petite d'un, incrémentez le nombre de la catégorie n'importe de un.

6190 M Réponse "Mari/Conjoint" (%s), mais l'enquêtée n'est pas en union (%1d)

Selon la question A619, l'enquêtée a déclaré qu'elle a discuté du planning familial avec son mari ou partenaire, mais selon la question A502 l'enquêté n'est pas actuellement mariée et ne vit pas avec un homme, c.à.d qu'elle n'a aucun mari ou conjoint.

Verifiez les erreurs de saisie, sinon ne modifiez pas les données.

SECTION 7. CARACTÉRISTIQUES DU CONJOINT

ET ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DE LA FEMME

7051 S E Niveau (%1d) et grade (%02d) d'instruction du conjoint sont incohérents

Suivez la même procédure que pour le message 1091, pour les questions A704 et A705.

7250 A M Prise en charge par le mari/conjoint (%02d) mais l'enquêtée n'est pas en union (%1d)

Selon la question A725, le plus jeune enfant est gardé par le mari ou conjoint de l'enquêtée, alors qu'elle a déclaré qu'actuellement elle n'est pas mariée ou ne vit pas avec un homme (A502), c.à.d qu'elle n'a aucun mari ou conjoint.

Ce message est utilisé pour identifier les erreurs de saisie de données. S'il n'y a pas d'erreurs de saisie de données, laissez les données inchangées.

7251 A M Incohérence entre n'a pas travaillé depuis la dernière naissance et le travail actuel (%1d %1d), travail récent (%1d) et historique des naissances (naissances=%02d dernier=%04d)

Selon la question A725, l'enquêtée a déclaré qu'elle n'avait pas travaillé depuis la dernière naissance. Toutefois, l'enquêtée n'avait jamais eu d'enfants, travaille actuellement ou bien a travaillé durant l'année précédante et la dernière naissance datait de plus d'une année.

Ce message est utilisé pour identifier les erreurs de saisie de données. S'il n'y a pas d'erreurs de saisie de données, laissez les données inchangées.

7260 A E Le nombre de communautés dans lequel a vécu depuis 19D89 ne s'accorde pas avec les places de résidence dans le calendrier (%02d)

Selon la question A725, l'enquêtée a vécu dans une seule localité entre janvier 19D91 et le mois de l'enquête, mais Col4 du calendrier indique que l'enquêtée a vécu dans plusieurs localités durant ce temps.

Au cours de la saisie de données, contrôlez les erreurs de frappe, mais s'il n'y a pas d'erreurs de frappe, laissez le message pour une correction lors d'une édition secondaire. Dans l'étape d'édition, s'il n'y a pas d'erreur apparente dans le calendrier et qu'il apparait que l'enquêtée a vécu dans plus d'une localité depuis janvier 19D89, changez A726 au code 2 (plus d'une localité).

SECTION 8. SIDA

8040 M "Utilisation des condoms" pour éviter le SIDA, mais selon le tableau de contraception n'a jamais entendu parler de condoms (%1d)

L'enquêtée a rapporté que les gens peuvent utiliser le condom pour éviter d'attrapper le SIDA, mais selon le tableau de contraception, elle n'a jamais entendu parler de condoms.

Au cours de la saisie de données, contrôlez les erreurs de frappe, mais s'il n'y a pas d'erreurs de frappe, laissez les données inchangées. Notez qu'il n'est pas incohérent que l'enquêtée connaisse le condom comme un moyen d'éviter le SIDA mais qu'elle ne le connaisse pas comme une méthode de planning familial.

8060 M "Utilisation des condoms" comme moyen d'avoir des rapports sans risque, mais selon le tableau de contraception n'a jamais entendu parler de condoms (%1d)

Voir le message 8040.

8100 M "Commencé à utiliser le condom" comme changement de comportement, mais selon le tableau de contraception n'a jamais entendu parler de condoms (%1d)

L'enquêtée a rapporté qu'elle a commencé à utiliser le condom comme résultat de sa connaissance du SIDA, mais selon le tableau de contraception, elle n'a jamais entendu parler de condoms.

Au cours de la saisie de données, contrôlez les erreurs de frappe dans le tableau de contraception et dans la section sur le SIDA, mais s'il n'y a pas d'erreurs de frappe, laissez les données inchangées. Notez qu'il n'est pas incohérent que l'enquêtée connaisse le condom comme un moyen d'éviter le SIDA mais qu'elle ne le connaisse pas comme une méthode de planning familial.

8110 E Heure de début de l'enquête (%02d:%20d) après l'heure de fin de l'enquête (%02d:%20d), mais il n'y a qu'une seule visite

Si une seule visite était effectuée pour interroger l'enquêtée, l'heure enregistrée au début de l'enquête (question A101) doit être plus tôt que l'heure enregistrée à la fin de l'enquête (question A811).

Si l'heure enregistrée au début de l'enquête est égale ou supérieure à l'heure enregistrée à la fin de l'enquête, contrôlez l'heure de début et de fin enregistrées pour d'autres enquêtes conduites par l'enquêtrice en question à la même date pour voir si l'incohérence peut être résolue. Si l'incohérence ne peut pas être résolue, changez les valeurs des heures et des minutes enregistrées à la fin de l'enquête (question A811) en 97.

SECTION 9. POIDS ET TAILLE

9000 C Le nombre d'enfants pesés et mesurés diffère du nombre d'enfants vivants nés depuis janvier 19D89

Le nombre d'enfants listés dans la section poids et taille du questionnaire est différent du nombre d'enfants vivants nés depuis janvier 19D89.

Le programme de saisie de données contrôle automatiquement le nombre d'enfants listés, en se basant sur le nombre total d'enfants nés depuis janvier 19D89 qui sont encore en vie. Lorsque la saisie de la section poids et taille commence le nombre d'enfants dans le questionnaire doit être comparé au nombre de colonnes pour lesquels un numéro de colonne est donné par le programme.

S'il ne sont pas en accord, la section doit être revue. Des entrées dans la section poids et taille doivent exister pour tous les enfants, nés depuis janvier 19D89, qui sont encore en vie. Des questionnaires additionnels doivent être utilisés, s'il y a plus de trois enfants nés depuis janvier 19D89. Si des informations manquent pour un enfant, des codes données manquantes peuvent être introduites durant la saisie de données.

9020 S Le numéro de ligne de l'enfant en colonne %1d est incorrect: Attendu %02d

Les enfants doivent être introduits dans la section 9 en ordre inverse, du plus jeune au plus vieux. Seuls les enfants vivants sont introduits dans cette section du questionnaire. Si les enfants sont listés en désordre ou des enfants décédés sont inclus dans le questionnaire, introduisez les enfants en ordre inverse de leurs numéros de ligne, en écartant les enfants décédés, et non pas dans l'ordre d'apparition dans le questionnaire.

9040 S Date de naissance de l'enfant en dehors de l'étendue

Le mois et l'année de naissance de l'enfant dans la question A904 et le mois et l'année de naissance de l'enfant comme c'est enregistré dans la question A215 de l'historique des naissances doivent être exactement les mêmes.

Si les deux dates ne sont pas les mêmes, essayez de résoudre la différence qui existe entre elles en examinant les dates d'autres naissances dans l'historique des naissances et l'intervalle entre les naissances. Si aucune des deux dates n'est pas tout à fait correcte, mais la date de naissance de l'enfant est donnée exactement (au jour près) dans la section 9, supposez que cette date est correcte, revenez en arrière et corrigez la date de naissance dans l'historique des naissances, autrement, considérez que la date de naissance, se trouvant dans l'historique des naissances, est correcte et changez la date donnée dans la question A904.

9060 A Taille en dehors de l'étendue envisagée

La taille de l'enquêtée ou de l'enfant ou de l'enquêté est en dehors de l'étendue attendue. Pour l'enquêtée, l'étendue est 130-200 centimètres. Pour les enfants, l'étendue dépend de l'âge et du sexe de l'enfant. Les limites exactes sont données dans la section F.

Examinez attentivement les données introduites. S'il n'y a pas d'erreurs de frappe, aucune correction n'est nécessaire.

9070 A Enfants de moins de 2 ans sont en général mesurés en position couché, les enfant de +2 ans sont mesurés en position debout

En mesurant la taille des enfants, les mesureurs sont ??? de mesurer les enfants âgés de moins de 2 ans en position couché et les enfants âgés de 2 ans ou plus en position debout. Le code introduit pour cette question ne respecte pas cette règle.

Contrôlez les données introduites. Les erreurs de frappe sont les seules erreurs à être corrigées.

9080 A Poids en dehors de l'étendue envisagée

Le poids de l'enquêtée ou de l'enfant est en dehors de l'étendue attendue. Pour l'enquêtée, l'étendue est 30-100 kilogrammes. Pour les enfants, l'étendue est en fonction de l'âge et du sexe de l'enfant. Les limites exactes sont données dans la section G.

Examinez soigneusement les données introduites. S'il n'y a pas d'erreurs de frappe, aucune action n'est nécessaire.

9090 S Date de mesure en dehors de l'étendue

La date de pesée mesure donnée n'est pas une date valable. Par exemple, 31 novembre 1989 n'est pas une date acceptable. Contrôlez et corrigez la date de mesure donnée.

9091 S Date de la mesure (%02d/%02d/%04d) est soit avant l'enquête (%02d/%02d/%04d), soit après la date de saisie (%02d/%02d/%04d)

La date de mesure donnée dans la question A909 doit être la même que la date de l'enquête ou après, mais avant la date actuelle. Contrôlez le jour, le mois et l'année de l'enquête et le jour, le mois et l'année de mesure et faites les corrections appropriées.

9100 S Le résultat de la mesure (%1d) est incohérent avec les mesures enregistrées (t=%04d, p=%03d)

Ce message peut se produire pour deux raisons:

- i) Selon la question A910, l'enfant était mesuré avec succès, toutefois il n'y a pas de mesure de la taille en position debout ou de la taille en position couchée ou du poids de l'enfant dans les questions A906 et A908.
- ii) Il y a à la fois des mesures de la taille en position debout ou de la taille en position couchée dans la question A906 et du poids de l'enfant dans la question A908, mais le code résultat pour la mesure du poids et de la taille est différent du code 1.

Dans les deux cas corrigez le code résultat dans la question A910 pour qu'il soit conforme aux données trouvées dans les questions A906 et A908. Par exemple, si la taille est manquante mais le résultat est codé 1, changez le code résultat en 6 (Autre: taille/poids manquant). De même, si le poids et la taille sont tous les deux enregistrés pour l'enfant, mais le résultat dans la question A910 est différent du code 1, changez le code résultat en 1.

SECTION 10. EDITION DU CALENDRIER

9800 S Aucune entrée n'est tolérée en ligne %02d colonne %1d

Les entrées dans le calendrier ne peuvent pas être créées pour le mois suivant le mois de l'enquête. Ces mois doivent être laissés vides. Assurez-vous que les entrées dans le calendrier se terminent avec le mois de l'enquête et ne débordent pas sur les mois d'après.

9801 S Le code %1s en colonne %1d ligne %02d du calendrier est incorrect

Chaque colonne n'accepte que certains codes prédéfinis. Par exemple, Col1 acceptera un des codes suivants: CODEG, CODEN, CODEF, 0123456789AW. Si le code introduit ne figure pas parmi ces codes, corrigez-le. Un problème prévisible est d'introduire la lettre O à la place du nombre 0. La lettre O n'est utilisée en aucun endroit du calendrier. Corrigez les codes erronés introduits.

9802 S E La naissance en ligne %02d du calendrier (cms=%04d) est, d'après l'historique des naissances, en dehors de l'étendue (événement%02d type=%1d cms=%04d-%04d)

Selon l'historique des naissances, l'enquêtée a donnée naissance à un enfant dont la date de naissance se situe quelque part entre deux dates (les dates sont données en codes mois siècle (cms) et elles sont calculées en se basant sur la date de naissance et l'âge de l'enfant), toutefois, la naissance est rapportée dans le calendrier en un mois qui est en dehors de cette étendue.

Contrôlez l'historique des naissances et le calendrier pour s'assurer qu'il n'y a aucune erreur de frappe dans la date de naissance dans l'historique des naissances ou dans la saisie du calendrier. Examinez l'âge de l'enfant enregistré dans l'historique des naissances, l'espacement entre les naissances, la date de première union et l'âge aux premiers rapports sexuels pour fixer la bonne date de naissance de l'enfant.

S'il n'y a aucune correction claire de la date de naissance de l'enfant, supposez que la date de naissance donnée dans le calendrier est correcte et positionnez le mois de naissance dans l'historique des naissances au code d'incohérence 97. Si l'année de naissance est incohérente aussi, changez-la aussi en 9997.

9803 A M La naissance en ligne %02d du calendrier a une gestation de longueur %02d mois

Une naissance dans l'historique des naissances est rapportée comme ayant une période de gestation différente de 9 mois, c.à.d que le code "CODEN" n'est pas précédé de 8 codes "CODEG". Ce n'est pas inhabituel d'avoir une naissance dont la gestation dure 8 ou 10 mois, mais les instructions dans la questions suivante A225 supposent que toutes les grossesses sont de longueurs fixes égales à 9 mois et exige qu'exactement 8 codes "CODEG" précèdent la naissance.

Modifiez le nombre de "CODEG" précédents la naissance pour le rendre égal à 8.

9804 S E La naissance %02d (%04d-%04d) de l'historique des naissances n'a pas une entrée dans le calendrier

Selon l'historique des naissances, l'enquêtée a donnée naissance à un enfant dont la date de naissance se situe quelque part entre deux dates (les dates sont données en codes mois siècle et elles sont calculées en se basant sur la date de naissance et l'âge de l'enfant), cependant, aucune naissance n'est rapportée dans le calendrier.

Le message est traité de la même manière que pour le message 9802. Si la naissance a eu lieu après janvier 19D89, corrigez le calendrier pour refléter la naissance de l'enfant. Toutefois, s'il est

plus probable que la naissance avait eu lieu avant janvier 19D89, positionnez l'année de naissance dans l'historique des naissances au code incohérent 9997.

9805 S E Discontinuité d'utilisation mais aucun code n'est donné en col2 ligne %02d: col1=%1s col1(%02d)=%1s

L'enquêtée est enregistrée en Col1 du calendrier comme ayant discontinué l'utilisation d'une méthode contraceptive, mais la raison de discontinuité n'est pas enregistrée en colonne 2 du calendrier. Une discontinuité est définie comme un changement du type de méthode contraceptive utilisée, le début d'une grossesse immédiatement après l'utilisation de la contraception, ou tout simplement la fin d'utilisation d'une méthode contraceptive. La raison de discontinuité doit être enregistrée en face du dernier mois d'utilisation de la méthode contraceptive.

Contrôlez d'abord que la raison de discontinuité n'a pas été codée dans un autre mois et qu'il y avait un arrêt de l'utilisation de la méthode. S'il n'y a aucune erreur d'enregistrement dans le calendrier et aucune raison de discontinuité n'est enregistrée dans le questionnaire ou à côté du calendrier en ce mois, utilisez le code "?" pour indiquer donnée manquante en Col2 pour le dernier mois d'utilisation de la méthode.

9806 A M Discontinuité (%1s,%1s) dans deux mois consécutifs %02d et %02d. Faites un contrôle

Selon le calendrier, des raisons de discontinuité sont enregistrées dans le calendrier pour deux mois successifs, signifiant que l'enquêtée a interrompu la contraception pendant des mois successifs.

Vérifiez que deux discontinuités de méthodes sont enregistrées dans deux mois en colonne 1 du calendrier. S'il n'y a pas d'erreurs, laissez les données inchangées.

9807 S E Pas de discontinuité d'utilisation, mais un code pour la discontinuité est donné en col2 ligne %02d=%1s

Une raison de discontinuité est enregistrée en Col2 du calendrier, mais aucune discontinuité de méthodes contraceptives n'est enregistrée en Col1 du calendrier. Une discontinuité est définie comme un changement du type de méthode contraceptive utilisée, le début d'une grossesse immédiatement après l'utilisation de la contraception, ou tout simplement l'arrêt de l'utilisation de la contraception. La raison de discontinuité doit être enregistrée en face du dernier mois d'utilisation de la méthode contraceptive.

Contrôlez d'abord la présence d'erreurs de saisie de données en Col1 du calendrier. Il peut y avoir un changement de méthode contraceptive qui n'était pas remarqué lors de la saisie de données. Vérifiez aussi si la raison de discontinuité ne doit pas être enregistrée dans un autre mois d'utilisation de la contraception. Toutefois, s'il n'y a aucune erreur de saisie de données, supprimez la raison de discontinuité et remplacez-la par un caractère blanc.

Un type de résidence différent est enregistré entre deux mois en Col4 du calendrier, toutefois chaque changement de résidence doit être indiqué par un "X" dans le mois dans lequel le changement a eu lieu.

S'il n'y a aucune erreur de frappe en Col4 du calendrier et la faute se trouve dans l'enregistrement du calendrier dans le questionnaire, remplacez le code dans le premier mois de la nouvelle résidence par le code "X".

9812 E Tombée enceinte en cours d'utilisation (col2=%s), mais l'utilisation en ligne %02d n'est pas suivie d'une grossesse

L'enquêtée a déclaré qu'elle avait arrêté l'utilisation d'une méthode contraceptive, parce qu'elle était tombée enceinte au cours de son utilisation, mais aucune grossesse n'était enregistrée dans le mois suivant la discontinuité.

Si la discontinuité est suivie d'un seul mois de non-utilisation de la contraception et ensuite le début de la grossesse, déplacez en avant le dernier mois d'utilisation de la contraception et la raison de discontinuité pour remplacer le mois de non-utilisation.

Dans tous les autres cas, la raison de discontinuité doit être remplacée par le code "?".

9813 E Arrêt pour tomber enceinte (col2=%s), mais pas de mois de non-utilisation après une discontinuité en ligne %02d

L'enquêtée a déclaré qu'elle a arrêté d'utiliser la méthode contraceptive pour essayer de tomber enceinte, ce qui s'est passé, mais la discontinuité de la méthode n'est pas suivie par le début d'une grossesse ou au moins un mois sans utiliser une méthode contraceptive.

Remplacez le code de la raison de discontinuité de la méthode contraceptive par le code "?".

9816 E Grossesse en ligne %02d en dehors de l'union

Selon Col3, au moins un mois d'une grossesse enregistré en Col1 du calendrier n'est pas durant l'union.

Vérifiez les erreurs de saisie de données dans le calendrier, mais si vous n'en trouvez aucune, laissez les informations dans les deux colonnes inchangées.

9817 E La méthode (%02d) utilisée en ligne %02d, n'a jamais été utilisée dans le tableau de contraception (%1d)

Selon le tableau de contraception dans la section 3 du questionnaire, la méthode enregistrée comme étant utilisée dans l'un des mois de Col1 du calendrier n'a jamais été utilisée.

Suivez la même procédure que pour le message 3050.

SECTION 11. EDITION DES INTERVALLE

9113 E Intervalle entre naissance et première union incohérent: cms(%02d)=%04d-%04d cms(%02d)=%04d-%04d intervalle=%03d

L'âge de l'enquêtée à la première union ne devrait pas être inférieur à un certain minimum, d'habitude 10 ans. Dans quelques pays, ce minimum peut nécessiter une modification en une valeur plus petite, peut être 8 ans, tandis que d'autres pays peuvent avoir des lois limitant le mariage à un âge moins avancée, et une valeur supérieure peut être utilisée. Le mot mariage est utilisé ici pour désigner mariée ou vivant en union avec un conjoint. Peu de femmes dans chaque pays seront effectivement mariées avant l'âge minimum, mais la plupart des cas sont incorrects et doivent être corrigés.

Les erreurs dans l'âge de la femme à sa première union peuvent émaner de deux sources:

- La date de naissance de l'enquêtée et/ou son âge (questions A105 et A106) sont erronés.
- La date du premier mariage et/ou l'âge au premier mariage (question A512 et A513) sont erronés.

Pour résoudre les incohérences dans l'âge de l'enquêtée à sa première union, l'ensemble des informations concernant chacun des rubriques mentionnées ci-dessus doit être examiné avec soin, y compris l'historique des naissances et l'âge aux premiers rapports sexuels, en plus de la date de naissance et l'âge de l'enquêtée, la date de sa première union et son âge à la première union. Examinez le questionnaire à la recherche d'erreurs d'enregistrement et en particulier regardez les réponses qui ont été barrées en essayant de corriger les données.

Si la date de première union semble être incorrecte et que la date de naissance, l'âge aux premiers rapports sexuels et la date de naissance du premier enfant paraissent tous cohérents, substituez, selon le cas, l'année de la première union par 9997 et/ou l'âge à la première union par le code 97.

Toutefois, si la date de première union paraît cohérente avec la date de naissance du premier enfant et que la date de naissance de l'enquêtée est en conflit avec la date de première union et la date de naissance du premier enfant, il est nécessaire de corriger la date de naissance.

S'il n'est pas possible de trouver la bonne date de naissance et l'âge, changez la date de naissance (et l'âge) de l'enquêtée pour qu'elle soit cohérente avec la somme de l'âge de son premier enfant (ou le nombre d'années depuis sa première naissance dans le cas où l'enfant est décédé) et de son âge au moment de ses premiers rapports sexuels auxquels sera ajouté une année. Si son âge au moment de ses premiers rapports sexuels est manquant ou bien elle avait eu des rapports sexuels pour la première fois au cours de sa première union, l'âge minimum 16 ans lui doit être substitué. En plus, l'âge de l'enquêtée à la première union doit être positionnée au code 97.

EXEMPLES:

1.	DE	Age	DN	AU	DU	DNPE	DdS	APR
	08/1994	27	98/98	07	98/1973	04/1984	-	15

Dans ce cas l'âge à la première union (et l'année de première union) doit être positionné au code 97 (et 9997) et une date d'union sera imputée.

2.	DE	Age	DN	AU	DU	DNPE	DdS	APR
	08/1994	27	98/9998	07	98/1973	04/1974	-	15

La date de première union et la date de naissance du premier enfant sont cohérents, mais les deux avaient eu lieu à un âge très avancé. Remplacez l'âge de l'enquêtée par 36 (années depuis la première naissance (20) + âge au moment de ses premiers rapports sexuels (15) + une année). L'âge à la première union doit être positionné au code 97, mais la date de première union doit être laissée inchangée.

**9902 E Intervalle entre naissance de l'enquêtée et sa première naissance incohérents:
cms(%02d)=%04d-%04d cms(%02d)=%04d-%04d intervalle=%03d**

L'âge d'une enquêtée à la naissance de son premier enfant, comme c'est calculé à partir de sa date de naissance (question A105), de son âge actuel (question A106) et de la date de naissance de son premier enfant (question A215) et, s'il est vivant, son âge actuel (question A217), ne peut pas être inférieur à un certain minimum qui est en général 12 ans. Typiquement, il y a un ou deux cas dans chaque pays où l'âge à la première naissance est plus petit que ce minimum, mais ils sont très peu fréquents, et la plupart des occurrences de ce message doivent être corrigées.

Les erreurs dans l'âge de la femme à sa première naissance peuvent provenir de trois sources:

- L'enfant n'est pas l'enfant propre (biologique) de la femme.
- La date de naissance de l'enquêtée et/ou son âge (questions A105 et A106) sont incorrects.
- La date de naissance et/ou l'âge du premier enfant (question A215 et A217) sont incorrects.

Pour résoudre ces incohérences dans l'âge de l'enquêtée à sa première naissance, l'ensemble des informations se rapportant à chacune des rubriques citées ci-dessus doit être examiné avec soin.

Les rubriques qui peuvent aider à connaître si l'enfant est l'enfant propre de la femme ou non comprennent le nom de l'enfant son état de résidence et son état d'élevage comme c'est rapporté dans le questionnaire ménage et les réponses aux questions A203, A205 et A207. Si l'enfant n'est pas l'enfant biologique de l'enquêtée, il doit être supprimé de l'historique des naissances et des ajustements des questions A201 à A208 et de toute autre variable affectée doivent être accomplis. Ceci ne doit être fait que lorsqu'il est évident que l'enfant n'est pas l'enfant propre de l'enquêtée.

Si l'enfant est un des enfants biologiques de l'enquêtée, la date de naissance du premier enfant ou celle de l'enquêtée doit être ajustée. Vérifiez d'abord si la date de naissance du premier enfant précède la date de sa première union. Ceci peut indiquer que la date de naissance de l'enfant est incorrecte, en particulier si l'enquêtée a déclaré que ses premiers rapports sexuels étaient au mariage.

L'historique des naissances doit être revu, surtout l'intervalle entre la première et la deuxième naissance (s'il y a une deuxième naissance). Si l'intervalle entre ces naissances est assez grand pour permettre de déplacer en avant la date de la première naissance et il s'avère que la date de naissance du premier enfant est incorrecte, la date de naissance (et l'âge, si l'enfant est en vie) doit être remplacé par le code 97.

Toutefois, si une deuxième naissance ne le permet pas, et il semble probable que la date de naissance (et l'âge) de l'enquêtée soit rapportée incorrectement, la date de naissance de la femme doit être corrigée. Le contrôle de l'âge de la femme dans le tableau de ménage, de la date de sa première union de l'enquêtée et de son âge à la première union peut aider à confirmer l'incohérence entre la date de naissance du premier enfant et la date de naissance de l'enquêtée. Cherchez les erreurs d'enregistrement de la date de naissance et l'âge de l'enquêtée, en particulier les réponses qui étaient barrées, pour évaluer la date de naissance correcte.

S'il n'est pas possible de trouver la date de naissance et l'âge corrects, changez la date de naissance (et l'âge) de l'enquêtée pour qu'il soit cohérent avec la somme de l'âge de son premier

enfant (ou le nombre d'années depuis sa première naissance, si l'enfant est décédé) et le plus grand de son âge aux premiers rapports sexuels et de son âge à sa première union, à laquelle sera ajoutée une année. S'il n'y a pas d'informations quant à son âge au moment de ses premiers rapports sexuels ou son âge à sa première union, l'âge doit être remplacé par 16 ans.

EXEMPLES:

1.	DE	Age	DN	AU	DU	DNPE	AgeE	DdS	APR
	08/1994	27	98/99	98	16	98/9998 98/1986	98/1974 08	20	-15

Il est évident que la date naissance et l'âge de la première naissance sont erronés. Recherchez les réponses initiales enregistrées sur le questionnaire, mais barrées, et restituez la réponse originale si elle serait cohérente. Si la date de naissance et/ou l'âge de l'enfant sont incorrects, remplacez-les par le code d'incohérence 97.

2.	DE	Age	DN	AU	DU	DNPE	AgeE	DdS	APR
	08/1994	27	98/9998	16	98/9998	98/1974 98/1976	20 18	-	15

Dans ce cas, la date de naissance de l'enquêtée est certainement fautive. Si la question A105 est rapporté, elle serait substituée par le code 97. L'âge actuel de l'enquêtée (question A106) doit être changé en 37 (années depuis la première naissance (20) + âge à sa première union (16) + une année).

**9902 E Intervalle entre naissance de l'enquêtée et sa première naissance incohérents:
cms(%02d)=%04d-%04d cms(%02d)=%04d-%04d intervalle=%03d**

Dans la plupart des sociétés, les enfants sont généralement conçus durant le mariage. Ce message est produit lorsqu'un enfant est conçu avant la date de première union. Cependant, il est clair que ce n'est pas une nécessité que les enfants soient conçus durant le mariage, ce message est utilisé pour essayer de réduire le nombre de cas qui peuvent être catégorisés comme conceptions pré-maritales. Il devrait être mentionné que, dans la plupart des pays, il n'est pas nécessaire de corriger les données à partir de ce message quand il y a une évidence convaincante que la conception de l'enfant a eu lieu avant la date de la première union.

Généralement, des incohérences peuvent survenir à cause de problèmes dans l'un des informations suivantes:

- La date d'union et/ou l'âge à l'union de l'enquêtée (questions A512 et A513) sont incorrects.
- La date de naissance et/ou l'âge de la première naissance (questions A215 et A217) sont incorrects.
- La date de naissance et/ou l'âge de l'enquêtée (questions A105 et A106) sont incorrects.
- Le premier enfant n'est pas l'enfant biologique de l'enquêtée.

Pour résoudre les incohérences entre la date de première union et la date de naissance du premier enfant, toutes les informations relatives à chacun des points mentionnés ci-dessus doivent être revues attentivement.

Suivez les procédures soulignées dans les messages 9902 et 9905 pour essayer de résoudre l'incohérence. En général, des essais doivent être faits pour réduire l'incidence des naissances pré-maritales, sinon conceptions pré-maritales, puisqu'il n'est pas commun qu'une femme donne naissance à un enfant lorsqu'elle n'est pas mariée, même si l'enfant était conçu en dehors du mariage.

Il n'est pas nécessaire de corriger ce message si vous croyez que l'enfant a été conçu avant sa première union.

9904 E Intervalle entre naissance ou première union et événement suivant incohérent:cms(%02d)=%04d-%04d cms(%02d)=%04d-%04d intervalle=%03d

L'intervalle entre la naissance de l'enquêtée et la date de sa première union et la date de stérilisation ou la date de conception de la grossesse actuelle est très court.

Si ce message se rapporte à l'intervalle entre la naissance de l'enquêtée et la date de stérilisation, suivez les mêmes procédures que pour le message 9901. Si ce message se rapporte à l'intervalle entre la naissance de l'enquêtée et la date de conception de la grossesse actuelle, suivez les mêmes procédures que pour le message 9902. Si ce message se rapporte à l'intervalle entre la date de la première union et la date de stérilisation, référez-vous au message 3215. S'il se rapporte à l'intervalle entre la première union et la date de conception de la grossesse actuelle, suivez les mêmes procédures que pour le message 9903.

9905 E Intervalle entre deux naissances naissances: Enfant %02d: cms(%02d)=%04d-%04d cms(%02d)=%04d-%04d intervalle=%03d

L'intervalle entre deux naissances (c.à.d, le nombre de mois entre la date de naissance d'un enfant et la date de naissance de l'enfant suivant) doit être supérieur ou égal à 9 mois, pour toutes les naissances dans l'historique des naissances.

Si l'intervalle entre deux naissances est plus petit que 9 mois, examinez les informations sur les dates de naissance (et les âges) des autres naissances précédant ou venant après la naissance en question. Les informations sur l'âge enregistrées dans le tableau de ménage pour tous les enfants en question doivent aussi être examinées, comme doivent l'être les informations sur les dates de vaccinations (s'il y en a), rapportées pour les enfants dans la section 4.

Le tableau suivant est un exemple d'un historique de naissances dans lequel se trouve un intervalle de moins de neuf mois entre une paire de naissances (l'enfant 02 et l'enfant 03). L'exemple suppose que la date de l'enquête est August 1994.

A212	A215	A215	A217 Age
01	09	89	04
02	03	90	02
03	09	92	01
04	06	94	00

Pour résoudre l'incohérence entre les dates de naissances de l'enfant 02 et de l'enfant 03, contrôlez:

- i) L'âge des enfants dans le tableau de ménage. Si l'âge dans le tableau de ménage d'un des enfants (ou des deux enfants) est différent de l'âge rapporté dans la question A217, changez l'âge et l'année de naissance de cet enfant pour qu'ils soient cohérents avec l'âge enregistré dans le tableau de ménage, pourvu que l'âge et l'année de naissance corrigés produiront un intervalle entre les naissances plus cohérent.

EXEMPLE: Par exemple, en supposant, dans l'exemple ci-dessus, que le tableau de ménage montre que l'enfant 02 était âgé de 3 ans, l'âge dans la question A217, doit être changé en 03 et l'année en 1991.

- ii) Le carnet de vaccination (pour les enfants de moins de 3 ans) dans la question A445. Si le carnet de vaccination de l'enfant en question indique que l'année de naissance d'un des enfants est différente de ce qui est rapporté dans l'historique des naissances, changez l'année de naissance pour qu'elle soit cohérente avec l'année de naissance enregistré dans le carnet de vaccination.

EXEMPLE: Le carnet de vaccination (question A445) montre que l'enfant 02 était vacciné contre la tuberculose (BCG) en avril 1992, l'enfant 03 était vacciné contre la tuberculose en octobre 1993 et l'enfant 04 était vacciné contre la tuberculose en juillet 1994. Puisque le modèle des vaccinations des deux enfants 02 et 04 suggère que l'enquêtée en question a emmené ses enfants pour recevoir le vaccin du BCG lorsque les enfants étaient âgés d'un mois, il est possible que l'enfant 03 soit né en 1987, année en laquelle le vaccin du BCG a été donné. Ainsi, pour l'enfant 03, l'année de naissance dans la question A215 doit être remplacé par 1993 et l'âge dans la question A217 en 00.

En général, il ne sera pas possible de résoudre facilement les incohérences de l'intervalle entre les naissances. Si aucune des dates de naissance ne peut être corrigée, le mois pour le dernier des deux naissances doit être remplacé par 97, sauf dans les cas où l'intervalle entre cette naissance et la naissance suivante est plus petit que 12 mois. Dans le dernier cas, le mois de naissance du premier enfant dans la paire de naissances pour les quelles l'intervalle est très court doit être changé en 97.

9906 E Intervalle entre la dernière naissance et un événement suivant incohérents: cms(%02d)=%04d-%04d cms(%02d)=%04d-%04d intervalle=%03d

Intervalle entre la dernière naissance et la stérilisation/grossesse actuelle

L'âge d'une enquêtée au moment de l'acceptation de la stérilisation féminine comme c'est déterminé par la question A321 (Date de stérilisation) et la date de naissance/âge de l'enquêtée (questions A105 et A106) doivent être supérieurs ou égaux à un certain minimum, qui est d'habitude 20 ans.

L'équipe de l'enquête peut choisir de ne faire aucun changement sur la question A321, mais les questions A105, A106 et A321 doivent être contrôlées pour déceler les erreurs de frappe. Si l'âge à la stérilisation est plus petit que 20 ans, vous pouvez choisir de substituer l'année dans la question A321 (Année) par le code 9997.

9107 E Intervalle entre les événements incohérent: cms(%02d)=%04d-%04d cms(%02d)=%04d-%04d intervalle=%03d

Ce message se rapporte, en général, aux incohérences entre la date de conception de la grossesse actuelle et la date de l'enquête. Peu de messages sont produits se rapportant à la date de stérilisation et la date de l'enquête.

Pour corriger ce problème, utilisez les procédures soulignées dans les messages 9904-9906.

9914 E Durée de l'aménorrhée entre événements incohérente: Enfant %02d cms(%02d)=%04d-%04d cms(%02d)=%04d-%04d aménorrhée=%03d intervalle=%03d

La durée de l'aménorrhée enregistrée dans la question A421 est plus grande que l'intervalle entre deux événements (voir section B - Rôle du tableau d'événements). Les événements sont d'habitude les naissances de deux enfants, mais ça peut être entre la naissance d'un enfant et la date de l'enquête.

Ces incohérences sont signalées par le code 2 sur le drapeau de la durée de l'aménorrhée.

9915 E Durée d'abstinence entre événements incohérente: Enfant %02d cms(%02d)=%04d-%04d cms(%02d)=%04d-%04d abstinence=%03d intervalle=%03d

La durée d'abstinence enregistrée dans la question A424 est plus grande que l'intervalle entre deux événements (voir section B - Rôle du tableau d'événements). Les événements sont d'habitude les naissances de deux enfants, mais ça peut être entre la naissance d'un enfant et la date de l'enquête.

Ces incohérences sont signalées par le code 2 sur le drapeau de la durée de l'abstinence.

9916 E Durée d'allaitement entre événements incohérente: Enfant %02d cms(%02d)=%04d-%04d cms(%02d)=%04d-%04d allaitement=%03d intervalle=%03d

La durée d'allaitement enregistrée dans la question A429 est plus grande que l'intervalle entre la naissance d'un enfant et la date de l'enquête.

Ces incohérences sont signalées par le code 2 sur le drapeau de la durée de l'allaitement.

9917 E Durée d'utilisation de la contraception entre événements incohérente: Enfant %02d cms(%02d)=%04d-%04d cms(%02d)=%04d-%04d utilisation=%03d intervalle=%03d

La durée d'utilisation de la contraception enregistrée dans la question A326 est plus grande que l'intervalle entre la naissance du dernier enfant et la date de l'enquête.

Ces incohérences sont signalées par le code 2 sur le drapeau de la durée d'utilisation de la contraception.

9918 E Espace entre événements ne peut pas être créé: cms(%02d)=%04d-%04d cms(%02d)=%04d-%04d intervalle=%03d

L'intervalle minimum entre deux événements ne peut pas être maintenu en préparation de l'imputation des dates finales de ces événements. Ce message est souvent accompagné par quelques autres messages indiquant une erreur précédente. La correction de l'erreur précédente supprimera cette incohérence et permettra l'imputation des dates finales. Ce message ne doit pas apparaître dans la liste d'exécution de l'imputation finale.

En exemple, si les dates de naissance de deux enfants sont rapportées comme étant 3/1991 et 5/1991 et l'intervalle minimum entre les naissances est 9 mois, un message précédent sera généré, mais il sera accompagné par ce message d'erreur, indiquant que les événements sont très rapprochés l'un de l'autre.

9919 E Dates minimum et maximum d'un événement se croisent %02d: cms=%04d-%04d

Après toutes les préparations pour l'imputation les dates minimum et maximum de l'événement se sont croisées de sorte que la date minimum de l'événement est à présent plus grande que la date maximum de l'événement. Ce message sera souvent accompagné par le message 9918 et d'un message précédent. Le problème est très semblable à celui du message 9918 et doit toujours être corrigé avant l'exécution de l'imputation finale.

9920 E Dates minimum et maximum de naissance des jumeaux %02d se chevauchent: cms=%04d-%04d

Dans la préparation de l'imputation finale, il se trouve que les contraintes, qui sont appliquées à la date de naissance d'un des jumeaux, étaient en conflit avec les contraintes qui sont appliquées à la date de naissance d'un autre jumeau. Par exemple, la durée d'allaitement peut appliquer une

contrainte sur la date de naissance du deuxième jumeau, tandis que la date de naissance d'un enfant précédent place une contrainte sur la date de naissance du premier jumeau. Ces contraintes sont dans des directions différentes et peuvent amener à des incohérences dans la date de naissance des jumeaux. Ces incohérences doivent être résolues avant l'imputation finale.

9921 E Événement %02d: Mois de l'événement (%02d) incohérent avec l'étendue finale de l'événement cms=%04d-%04d imputé=%04d

Référez-vous au message 1064.

9994 S Réponses spéciales incohérentes

Si le code des unités est un 9, le code de la réponse doit être une des catégories de réponses spéciales, et de façon similaire si le code des unités n'est pas 9, la réponse ne peut pas être une des catégories de réponses spéciales. Ré-introduire le code correct.

9995 S Réponse "personne" incohérente avec d'autres réponses

Soit que la réponse "personne" était encerclée en même temps que d'autres réponses, soit qu'aucune réponse à la question n'était encerclée. Dans le premier cas, la réponse "personne" doit être ignorée en faveur des autres réponses, Mais dans le deuxième cas c'est le code "?" qui doit être introduit pour indiquer une donnée manquante.

9996 S Réponse "Ne sait pas" incohérente avec d'autres réponses

Soit que la réponse "Ne sait pas" était encerclée en même temps que d'autres réponses, soit qu'aucune réponse à la question n'était encerclée. Dans le premier cas, la réponse "Ne sait pas" doit être ignorée en faveur des autres réponses, Mais dans le deuxième cas c'est le code "?" qui doit être introduit pour indiquer une donnée manquante.

9998 S Codes donnés pour les variables alpha-numériques non tolérés

Pour les variables ayant comme code des lettres, les codes doivent être introduits dans l'ordre sans espace entre eux et sans duplication des codes. Par exemple, si les codes "A", "C" et "F" sont encerclés pour une question, ils doivent être introduits comme "ACF" dans le champ de l'écran de saisie. Les chaînes suivantes ne sont pas tolérées: "CAF", "A CF", " ACF", "ACCF". Si aucun code n'avait été encerclé, pour la question, le code spécial "?" peut être utilisé pour données manquantes.

9999 S Code en dehors de l'étendue, attendu %s

Le code introduit pour la question est en dehors de l'étendue de valeurs acceptables. Corrigez le code introduit.

F. LIMITES DES POIDS ET TAILLE DES ENFANTS

En éditant la taille et le poids des enfants pour s'assurer qu'aucune erreur de saisie de données n'était commise, les valeurs suivantes sont utilisées comme minimum et maximum des valeurs attendues. Les étendues dépendent de l'âge et du sexe de l'enfant et sont données en centimètres pour la taille en position debout (position couchée) de l'enfant et en kilogrammes pour le poids de l'enfant.

Age en mois	TAILLE (cm.)				POIDS (kg.)			
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
0 - 2	36.0	74.0	36.0	72.0	0.5	10.0	0.5	9.0
3 - 5	45.0	83.0	44.0	80.0	1.0	13.0	1.0	12.0
6 - 8	51.0	87.0	50.0	86.0	2.0	15.0	2.0	14.0
9 - 11	56.0	91.0	54.0	90.0	3.0	16.5	2.5	15.5
12 - 14	59.0	96.0	57.0	95.0	4.0	17.5	3.0	16.5
15 - 17	62.0	100.0	60.0	99.0	4.0	18.5	3.5	17.5
18 - 20	64.0	104.0	62.0	102.0	4.0	19.5	3.5	18.5
21 - 23	65.0	107.0	64.0	106.0	4.5	20.5	4.0	19.5
24 - 26	67.0	108.0	66.0	107.0	4.5	23.0	4.5	21.5
27 - 29	68.0	112.0	68.0	111.0	5.0	24.0	5.0	23.0
30 - 32	70.0	115.0	69.0	114.0	5.0	24.5	5.0	24.5
33 - 35	71.0	118.0	71.0	117.0	5.0	25.5	5.0	25.5
36 - 38	73.0	121.0	72.0	120.0	5.0	26.0	5.0	27.0
39 - 41	74.0	124.0	74.0	122.0	5.0	27.0	5.0	28.0
42 - 44	75.0	127.0	75.0	124.0	5.0	28.0	5.5	29.0
45 - 47	77.0	129.0	77.0	126.0	5.0	29.0	5.5	30.0
48 - 50	78.0	132.0	78.0	129.0	5.0	30.0	5.5	31.0
51 - 53	79.0	134.0	79.0	131.0	5.0	31.0	5.5	32.0
54 - 56	80.0	136.0	81.0	133.0	5.5	32.0	6.0	33.0
57 - 60	82.0	139.0	81.0	136.0	5.5	33.0	6.0	34.5
61 - 72	82.0	140.0	81.0	137.0	5.5	34.0	6.0	36.0